



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

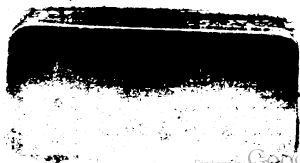
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

pour madame de
Paris mon

amant



Quirk 1508

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGN

LE DAUPHIN

AVRIL, 1708.



A PARIS,
 Chez MICHEL BRUNET, grande Salle
 du Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurus.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCC VIII.
Avec Privilege du Roy**



AU LECTEUR.

*I*L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille., s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE GALANT

AVRIL, 1708



COMME vous sçavez que
Mr l'Abbé Mongin, &
Mr l'Abbé Fraguier, ont
esté reçûs à l'Academie Fran-
çoise, le premier à la place
de feu Mr l'Abbé Gallois,

A iij

6 MERCURE

& le second à la place de feu Mr Colbert , Archevêque de Roüen ; vous sçavez aussi que selon les Statuts de l'Academie , les nouveaux Academiciens , doivent faire l'Eloge du Cardinal de Richelieu , fondateur de l'Academie ; du Chancelier Seguier qui la protegea , & luy donna un lieu dans son Hôtel pour tenir ses Assemblées , après la mort de ce Cardinal ; qu'ils doivent aussi parler de l'Academicien auquel ils succedent , & que l'Eloge du Roy doit faire la principale partie de leurs discours , en recon-

noissance de la Protection que leur donne ce Monarque, & de ce qu'ils tiennent leurs sceances dans son Palais. Depuis trente deux ans, je vous ay donné des Extraits de tous ces Eloges, en vous parlant des Academiciens qui ont esté reçûs ; mais comme ces Eloges me meneroient trop loin, parceque dans la derniere sceance publique de l'Academie, on a reçu deux Academiciens en même temps, parce qu'ils avoient esté nommez dans un même jour, je me contenteray de rapporter icy ce qu'ils ont dit à la gloire

A iiii.

8 MERCURE

du Roy. Mr l'Abbé Mongin parla le premier. Voicy par où il entra dans l'Eloge de S. M. par rapport à l'Academie.

En loüant le Roy , elle ne sort point de ses regles. Elle trouve le Heros au-dessus du Monarque, ses vertus au-dessus de ses victoires , ses sentimens plus élevez que ses Trophées , son cœur plus noble que sa Couronne , & plus grand que sa fortune ; disons mieux , plus grand que sa propre Renommée.

Quel bonheur pour vous , Mrs, d'avoir sans cesse à loüer un Prince qui vous fait trouver dans sa seule personne , un fond toujours

GALANT 9

inépuisable de louanges ! en effet , si sa gloire eut esté attachée à ses seules conquestes , si sa grandeur eut esté l'ouvrage d'une aveugle fortune , où auriez vous pris des Eloges après ces fatales journées où la valeur de la Nation se vit trompée ou trahie par la victoire ? Ce Heros immortel dont la Religion & la Justice ont toujours conduit les entreprises , se verroit donc confondu avec ces Heros Profanes qui ne doivent leur gloire qu'à leur fureur , & dont tout le merite consiste à avoir esté ambitieux , injustes , barbares , & usurpateurs avec succès ? Ce se-

10 MERCURE

roit pour de tels vainqueurs que l'Eloquence se trouveroit confuse ou muette au premier changement de fortune. Mais comme le digne sujet de vos veilles n'a point changé, vous n'avez dû, Mrs, ny vous taire ny changer de langage ; le Heros a soutenu le Conquerant, son cœur toujours ferme, toujours invincible vous a toujours laissé le droit de publier ses propres victoires, & sa vertu plus forte que ses armées a mis vos Eloges & sa gloire au dessus de l'inconstance & de l'instabilité des choses humaines. Les vrais Heros, sont Heros dans tous les temps. Comme

GALANT II

leur grandeur reside dans leur ame
& non dans les bras de leurs Soldats , il n'est pas necessaire qu'ils soient toujours heureux pour estre grands. Il leur suffit d'agir toujours par de grands principes & pour de grands objets , le reste n'est pas de leur devoir. Mais graces au Ciel les épreuves de patience & de soumission n'ont pas duré ; l'Eclipse a esté courte , & déjà, Mrs , vous pouvez reprendre le noble & magnifique langage de la victoire. Déjà nos troupes victorieuses & triomphantes ont repris leur premier ascendant , & ont vu nos fiers ennemis confondus de

12 MERCURE

toutes parts , fugitifs en *Alema-*
gne , déconcertez en *Flandre* , re-
poussez en *Provence* , battus &
défaits en *Espagne*.

Puissiez vous aussi reprendre
bien-tost un stile plus doux & plus
éloquent encore que celui des
Triumphes. Il est pour les gran-
des ames un plaisir plus touchant
que celui de vaincre. LOUIS
LE GRAND l'a souvent appris
à ses Ennemis , & les Nations
entieres tant de fois soulevées con-
tre sa gloire , & tant de fois pa-
cifiées par sa moderation , devroient
bien se souvenir qu'il a souvent
oublié ses injures pour essuyer leurs

larmes & finir leurs miseres. Mais
 oublions , s'il se peut , & sa mo-
 deration & ses victoires pour réu-
 nir nos vœux au seul objet qui in-
 teresse tout à la fois nostre amour,
 nostre repos & nostre gloire. Ne
 demandons pas à Dieu que ce He-
 ros triomphe ou qu'il fasse la paix,
 demandons seulement qu'il vive,
 & qu'il regle ses jours sur nos
 desirs , ce seroit former des sou-
 haits indiscrets ; mais du moins
 sur nos besoins. Nous ne ferons
 pas des vœux tous seuls. Les Rois
 malheureux , & indignement dé-
 trônés , le Regne de la pieté réta-
 bly ; l'Etat sauvé des fureurs de

14 MERCURE

l'hérésie ; les Souverains legitimes en possession de l'héritage de leurs Peres ; les droits les plus sacrez qu'on attaque , ou qu'on viole ; les Trônes renversez , ou les Trônes raffermis , sont comme autant de voix qui demandent au Ciel la conservation du seul Protecteur de la Religion , de la Royauté & de la Justice.

Que ne puis-je , Messieurs , venir souvent apprendre de vous , à exprimer les sentimens d'admiration qu'inspirent les vertus & la presence de ce Prince Auguste. Mais si je ne puis rien pour sa gloire , j'essayeray de contribuer en

GALANT 15

quelque sorte à sa jôye , en cultivant les pretieuses semences de sagesse & de pieté , que son sang & ses exemples ont transmises dans le cœur du Prince que j'ay l'honneur d'instruire. Déjà , le Roy y reconnoît l'image de sa jeunesse : Puisse-t-il y remarquer un jour quelques traits de sa valeur & de ses vertus.

Voicy de quelle maniere Mr l'Abbé Fraguier parla du Roy.

Oseray-je pourtant, Messieurs , vous dire ce que vous sçavez , sans doute , comme moy ? Vous pouvez bien parvenir à rendre à

16 MERCURE

LOUIS LE GRAND, le plus noble & le plus exquis tribut de loüanges qui ait jamais esté rendu à un grand Prince ; mais vous ne pouvez rien ajouter à ce qu'en publiera sa Renommée. Sans vous, sans le secours des Muses, la voix des Peuples fera entendre qu'il a vaincu les Nations les plus fieres, & qu'il est le Protecteur des Rois, le Destructeur de l'heresie, & le Deffenseur des Autels.

Quels vœux la France ne doit-elle point faire pour la conservation d'un Monarque qui rassemble en luy tout ce qui fait la veritable grandeur des hommes, &

GALANT 17

*tout ce qui , dans les Rois , produit
la ressemblance avec Dieu même ?
Et quels vœux ne dois-je pas faire
en mon particulier , pour un Prin-
ce , qui selon ce qu'Homere a dit
du Soleil ; voit tout & entend
tout , & qui par sa lumiere ,
perce & dissipe les noires tenebres
de la calomnie ?*

*Fasse celuy par qui les Rois re-
gnent , & qui a versé tant de
benedictions sur sa Personne sa-
crée , & sur son auguste Maison ,
que cette Maison n'ait aucunes
bornes dans sa durée. Puisse ce
Prince incomparable , voir l'or-
guëil de ses Ennemis humilié ,*

Avril 1708. B

18 MERCURE

comme un jeune Heros de son sang, vient d'humilier, par sa naissance & par sa valeur, l'ancien orgueil d'une Ville fameuse ; & puissent tous les momens de sa vie, estre long-temps marquez par quelque nouvelle faveur du Ciel.

Tous les Eloges particuliers qui remplissoient les Discours des deux Academiciens, furent trouvez tres-beaux, & loin que l'impression qui en a esté faite leur ait rien fait perdre des beautez que l'on y avoit trouvées, lorsqu'ils furent prononcez, on y en a découvert de nouvelles.

Mr l'Abbé de Dangeau , qui se trouvoit alors Directeur de l'Academie , estant indisposé, lorsque les deux Academiciens furent reçûs , & le Chancelier de la même Academie estant absent, Mr l'Abbé Regnier des Marais , qui en est Secretaire perpetuel , n'avoit pas cru devoir repondre aux Discours de Mr l'Abbé Mongin , & de Mr l'Abbé Fraguier ; de maniere qu'il n'eut que très-peu de temps pour s'y preparer. Cependant , il ne laissa pas de s'attirer de grands applaudissemens de toute l'Assemblée.

B ij

20 MERCURE

Il loua dignement les deux nouveaux Academiciens , & ceux dont ils remplissoient la place , & il parla du Roy de la maniere suivante, en leur adressant la parole.

Ce que je ne puis trop vous dire , c'est que vous entrez désormais dans toutes les obligations de l'Academie, & qu'Elle n'en a point de plus grande & de plus pressante , que d'essayer de se rendre digne de la protection particulière , dont le plus grand Roy du monde luy a fait la grace de l'honorer.

Au milieu de ses grandes occu-

pations , au milieu de tant de soins qu'il est obligé de donner continuellement au Gouvernement des Etats que la Providence luy a confiez , il a la bonté de descendre dans le détail de ce qui nous regarde. Il n'y a rien sur quoy sa vigilance ne s'étende ; mais au même-temps qu'il veut bien abaisser ses regards jusqu'à nous , avec quelle force , avec quelle penetration ne les porte-t-il point jusqu'aux extremittez de l'Univers , pour le salut de la France , & pour reprimer tant d'Ennemis que sa gloire & sa puissance luy ont suscitez.

22 MERCURE

Le Ciel , dans la dernière Campagne , a confondu par tout leur orgueil & leurs esperances. Quelles graces dans la suite ne devons nous point nous promettre du Dieu des Armées , en faveur d'un Prince si zélé pour le culte des Autels , & dans une guerre qu'il ne soutient que pour la deffense de ses Peuples , pour la conservation du droit des Gens , & de la nature , & pour reduire ses Ennemis aux conditions d'une paix qui puisse estre équitable & ferme.

A peine Mr l'Abbé Regnier eut-il cessé de parler , que Mr de Campistron , Academi-

cien, & Secretaire des Com-
mandemens de Monsieur le
Duc de Vendosme, lut l'Epitre
suivante, adressée à ce Prince.

EPITRE

A SON ALTESSE MONSEIGNEUR

LE DUC DE VENDOSME.

O TOY, qui seul peut-estre au
sortir de l'Enfance

Sçs du faux, & du vray, faire
la difference,

Et préférant à tout l'austere verité,
Jouir de la Grandeur avec simplici-
té,

Qui sans montrer jamais de servile
bassesse

24 MERCURE

*Ignorant de la Cour les détours &
l'adresse ,*

*Par ta seule vertu , ton courage &
ta foy ,*

*Possede & l'estime , & le cœur de
ton Roy ,*

*VENDOSME dans ces traits qu'en
toy l'on voit paroistre ,*

*Sans attendre ton nom , l'on doit te
reconnoistre.*

*Cependant permets-moy d'exposer
à tes yeux*

*Quelque leger crayon de tes faits
glorieux ;*

*Mais ce n'est point assez , le zele
qui m'enflame ,*

*Veut qu'avec tes exploits , je pei-
gne encor ton ame.*

*Je ne me flate point ; je sçay que
ce Tableau*

*Meriteroit sans doute un plus hardi
pinceau ,*

Que

GALANT 25

*Que le mien est peu propre à finir cet
ouvrage ;*

*Mais si je l'entreprends , j'ay du
moins l'avantage*

*Que cinq Lustres entiers à ta suite
attaché*

*Des secrets de ton cœur , rien ne me
fut caché ,*

*Et que témoin des faits qui t'ont
comblé de gloire ,*

*Il doit m'estre permis d'en raconter
l'histoire.*

*Quel autre plus fameux par ses
travaux guerriers*

*En différents climats cueillit plus de
lauriers ?*

*Quand tu courus chercher la guerre
& les alarmes ,*

*Rien n'égalait l'éclat de tes premie-
res armes ,*

Avril 1708.

G

26 MERCURE

*Et l'on jugea deslors par ces nobles
essais ,*

*Quels devoient estre un jour ta gloi-
re & tes succez ;*

*TURENNE en ta faveur rendit
ce témoignage ,*

*CREQUY te consulta sans égard
à ton âge ,*

*Tu leur parus formé pour les pre-
miers emplois ;*

*Et se-tost que l'armée a marché sous
tes loix ,*

*L'Ebre , le Pô , l'Escant , estonnez
de ta gloire*

*Sur leurs rives , t'ont vû ramener
la victoire ,*

*Et dans les mêmes lieux où le sort
en courroux*

*Nous avoit accablez des plus fu-
nestes coups ,*

*Trois fois de ta valeur la foudre
vangeresse*

GALANT 27

Changer des jours de deuil, en des
jours d'allegresse,

Ranimer des soldats qu'on croyoit
aux abois,

Et reparer par tout l'honneur du
nom François.

Que de combats gagnez! que de vil-
les conquises!

Quel nombre! quel tissu d'heureuses
entreprises!

Nos plus fiers Ennemis tremblans
ou dispersez,

Leurs Chefs les plus fameux sur-
pris, embarrassez,

Des roches dont la cime osoit percer
les nuës

Par de triples remparts & des murs
soutenuës,

Malgré tous les secours de la flam-
me & du ferr,

Contraintes de se rendre au milieu
de l'hyver.

Cij

28 MERCURE

*Mais ce qui plus que tout doit pa-
roître incroyable ,*

*Toujours à tes desseins le sort fut fa-
vorable ,*

*Les lauriers immortels qui te cei-
gnent le front*

*N'ont jamais de sa part reçu le
moindre affront ,*

*Comme si la victoire attentive à se
plaire ,*

*Agissoit par tes loix , ou craignoit
ta colere.*

*Cependant si ton cœur pour la
gloire formé*

*De plus douces vertus n'étoit point
animé*

*Obtiendrois tu de nous une si haute
estime ?*

*Non , non , & souviens-toy de ce
guerrier sublime ,*

*D'Alexandre qui fut le plus grand
des mortels.*

GALANT 29

*En vain à son courage on dressa des
Autels :*

*Nous reprochons encore à ce grand
Alexandre*

*Le meurtre de Clytus , Persepolis
en cendre ,*

*Lisimachus forcé de combattre un
Lyon ,*

*Et les Grecs indignez pleurant
Parmenion.*

*La suprême valeur est précieuse &
rare ,*

*Mais seule , & toute nue , elle tient
du Barbare.*

*Je veux que le Heros soit pitoyable
& doux ;*

*Qu'il soit fier sans orgueil , & vail-
lant sans courroux.*

*Plaindre les malheureux , soulager
leur misere ,*

*Les aimer , leur servir de refuge &
de pere ,*

C. iij

30 MERCURE

*Être accessible , humain , sont des
dons aussi grands*

*Que tous ceux , dont l'orgueil inflato
les Conquerans.*

*Rarement les voit-on briller dans
le même homme.*

*La valeur , la prudence éclaterent
dans Rome ,*

*Presque tous ses enfans possédoient
ces vertus ;*

*Mais Rome n'a produit & n'a vu
qu'un Titus ,*

*De qui le Ciel soigneux d'achever
son ouvrage ,*

*Voulut que la bonté fut égale au
courage ;*

*C'est par cette bonté , c'est par cette
douceur ,*

*Qui fait la caractere & le prix de
ton cœur ,*

Et qui nous sert d'exemple à

*tous tant que nous sommes ,
 Que nous te distinguons entre les au-
 tres hommes :
 C'est par là que ton nom aujourd'hui
 reveré
 Plus que par tes hauts faits , doit
 estre consacré ,
 Et que tout l'avenir en lisant ton
 Histoire
 Justement attendri benira ta me-
 moire.
 C'est par là qu'entraînant tous les
 cœurs des soldats
 Tu leur fais avec joye accompagner
 tes pas ,
 Quand tu cours pour servir ton Mai-
 tre & ta Patrie
 D'un monde d'Ennemis repriimer la
 furie ,
 Braver mille hazards , & prodi-
 guant ton sang ,*

C iiii

32 MERCURE

*Remplir tous les devoirs attachez à
ton rang ,*

*Toutefois ne croy pas te sauver de
l'envie ;*

*Ses traits empoisonnez voudroient
noircir ta vie.*

*De Courtisans jaloux sans este
tes Rivaux*

*S'efforcent d'affoiblir le prix de tes
travaux ,*

*Et de mesler quelqu'ombre à l'éclat
de ta gloire :*

*Mais que peut contre toy la fureur
la plus noire ?*

*On n'ose t'attaquer que sur de vains
sujets ;*

*On s'attache à chercher de frivoles
objets ;*

*On voudroit que ton cœur semblable
aux cœurs vulgaires*

*S'occupast de desirs & de soins ordi-
naires ,*

GALANT 33

Qu'il s'ouvrist à l'intrigue , au faste , à l'intérêt ,

Et qu'il fust en un mot beaucoup moins grand qu'il n'est.

De tous ces envieux l'odieuse Critique ,

En voulant l'abaisser fait ton Panegyrique.

Vis donc ; & poursuivant ta course & tes projets ,

En triomphant toujours ramène-nous la Paix.

Enfin fasse le Ciel secondant mon envie

Qu'un bonheur toujours pur accompagne ta vie ,

Que les ans de Nestor pour toi renouvellent

Après leur dernier jour soient encor redoublez ;

Et pour combler les vœux , que

34 MERCURE

*pour toy l'on peut faire ,
Que toujours à LOUIS tu sois di-
gne de plaire.*

La lecture de cette Epitre
estant finie , Mr l'Abbé Talle-
mant recita l'Impromptu sui-
vant , adressé à Mr de Cam-
pistron.

EPIGRAMME.

*L'Epitre où tu nous peins ton He-
ros tout aimable ,
Doux & simple en ses mœurs , en
guerre redoutable ,
Brille par tous d'une extrême
beauté ,
On n'y voit pas un trait qui ne res-
semble.*

GALANT 35

*Heureux d'avoir pu joindre
ensemble*

Ton amour & la verité.

*Que ton attachement est doux , près
d'un tel Maître*

*Qui te chérit , & que tu fers
Et que tu nous fais bien con-
noître*

*Que c'est du cœur que partent les
bons Vers.*

Mr de Malezieu , lut ensuite
un Eloge en vers de Monsei-
gneur le Duc de Bourgogne ,
forti de la veine de Mr l'Abbé
Genest , dont les Ouvrages ont
tôûjours esté applaudis. La
maniere dont Mr de Malezieu
le lut , fit beaucoup de plaisir

36 MERCURE

à l'Assemblée. On ne doit pas s'en étonner ; c'est un homme universel : & qui réussit dans tout ce qu'il entreprend.

Pendant que les uns acquièrent l'immortalité par leur esprit , les autres s'immortalisent par leur valeur.

M^{re} Adrien de Mailly Seigneur de Silly , connu sous le nom de Comte de Mailly-la-Houffaye , Colonel du Regiment des Landes , & ensuite de Mailly Infanterie & Brigadier des Armées du Roy , est mort à Montpellier , où il estoit allé se faire traiter d'une maladie

qui luy estoit survenuë en Espagne où son Regiment servoit. Il estoit frere de Mre Jérôme de Mailly, Capitaine dans le même Regiment. Ils se distinguèrent beaucoup tous deux à la Bataille d'Almanza, & dans un âge tres peu avancé, ils ont fait connoistre qu'ils estoient dignes de l'illustre sang de Mailly.

La branche de Mailly-la-Houssaye, ainsi que celle de Mailly-Rumesnil, tire son origine du celebre Robert de Mailly, Chevalier, Seigneur de Rumesnil, Silly, &c. qui se si-

38 **MERCURE**

gnala par ses faits d'armes dans le penultième siècle. Du Bellay rapporte qu'en 1521. il commanda les gens de pied légionnaires sous Mr de Vendosme, Gouverneur de Picardie, & que sur la fin de la même année ce Prince luy ordonna de se jetter avec le Seigneur de Longueval dans la Ville de Guise, que l'Armée Imperiale assiegeoit. Robert de Mailly fut tué en 1524. à Pavie en combattant sur la brèche de cette Ville assiegée. C'est depuis sa mort que les branches de la Houffaye & de Rumefnil ont

esté séparées , puisque Robert estoit fils puisné de Hutin de Mailly , & petit-fils de Jean 2. de Mailly , qui fut surnommé *l'Etendart* , à cause de ses beaux faits d'armes sous le regne de Charles VII. dont il embrassa le parti dans un temps où c'estoit presque un crime que de prononcer son nom. La considération où Jean de Mailly fut dans ce siècle , fut bien grande , puisqu'il eut place aux Etats de Tours immédiatement après les Princes du Sang de France. Jean *l'Etendart* estoit fils de Collart , tué avec un de

40 MERCURE

ses fils qui portoit le même nom , à la Bataille d'Azincourt en 1415. Ils furent tous deux enterrez à Saint Nicolas d'Arras, où l'on voit sur l'Ecu de leurs Armes une Couronné de Fleurs-de-lis , que Collart le pere prit pour timbre , parce qu'en 1410. il fut le second des Seigneurs qui gouvernerent le Royaume pendant la démence du Roy Charles VI. Il eut de Marie de Mailly , fille aînée & heritiere de Gilles de Mailly, Seigneur de l'Orsignol , sa parente ; Jean second , dont je viens de parler , & dont Monf-

trelet & le Moine de S. Denis ,
font un si grand éloge dans
leurs ouvrages.

M' l'Abbé de la Garde est
mort à Lyon dans un âge fort
avancé. Il estoit du Limosin &
Doyen des Conseillers du Pre-
sidental de Tulles. Il connoissoit
parfaitement les Livres , & la
bonté des éditions , ce qui l'a-
voit lié avec les plus sçavans
hommes du Royaume & des
Pays étrangers ; M' l'Abbé Ba-
luze qui est de la même Pro-
vince , estoit un de ses amis
particuliers ; & la conformité
de leurs goûts avoit resserré

Avril 1708.

D

42 MERCURE

les liens de leur union. M^r de la Garde avoit une belle Bibliothèque, & après celle des Jé-
suites de Lyon, qui est une des
plus celebres de l'Europe, il
n'y en a pas de plus belles dans
toute la Province. Il avoit pas-
sé une partie de sa vie chez M^r
Dulieu, ancien Prevost des
Marchands & ancien Lieute-
nant Particulier du Siege Pre-
sidial de Lyon; il y avoit cul-
tivé le goust que ce Magistrat
avoit pour les belles Lettres,
& pour l'exacte connoissance
qu'il avoit des Livres, ainsi que
je l'ay déjà remarqué, il avoit

fort augmenté la Bibliothèque de M^r Dulieu , & il l'a voit renduë par ses soins une des plus belles du Pays. Cet Abbé estoit fort éloquent ; il en a souvent donné des preuves dans les occasions qu'il a eues de parler en public , & il s'y est toujours attiré l'applaudissement des Connoisseurs.

Parmy les personnes décedées après avoir vécu plus de cent ans , dont je vous parlay dans ma dernière lettre , il ne s'en trouvoit point de vostre sexe ; mais l'article qui suit vous fera connoître que Margueri-

D ij

44 MERCURE

te le Tourneur , veuve de feu
Loüis Mottet , Bourgeois de la
ville de Mante , est morte âgée
de cent deux ans ; elle avoit
toujours jouï d'une parfaite
santé , & la fluxion de poitri-
ne dont elle est morte , luy
avoit duré trois semaines. Elle
avoit eu à l'âge de cinquante
ans , M. Mottet , Bourgeois de
Paris.

Quoyque vous ayez appris
par ma lettre precedente , la
mort de Mr de Margon , j'ay
cru que ce qui suit ne laisseroit
pas d'estre digne de vostre cu-
riosité.

A Beziers ce 18. Mars.

Messire Theophile François de Plantavit de la Pause. Seigneur de Margon & de Beteyrac mourut le premier de ce mois dans son Château de Margon au bas Languedoc Diocèse de Beziers âgé de cent ans sans avoir jamais esté ny saigné ny purgé ; il avoit passé les premieres années de sa jeunesse dans le service ; mais plus sensible au repos de sa conscience qu'à la gloire de son élévation , il songea moins à s'avancer à l'Armée , où sa valeur l'auroit mené loin , qu'à se

46 MERCURE

faire instruire dans l'Eglise , dont il souffroit de se voir séparé. Ce fut avec des sentimens si chrestiens qu'il se rendit aux sollicitations de Mr l'Evêque de Lodève son oncle , qui ayant esté luy-même de la Religion estoit devenu une des premieres lumieres de l'Eglise , & comme l'Apostre de sa famille. Il ne demeura pas long-tems sous les yeux d'un aussi grand Maistre sans ouvrir les siens sur la fausseté des nouvelles opinions où le malheur des tems l'avoit fait naistre. Connoistre la verité & la suivre furent pour luy une même chose. Il quita ses erreurs par conviction , il

GALANT 47

embrassa l'unité de l'Eglise par choix , il se soumit aux maximes de l'Evangile par amour , la vertu en un mot jetta dès-lors de si profondes racines dans son cœur que loin de se dementir elle ne fit que croître & se perfectionner avec l'âge. On peut dire surtout que pendant les trente dernières années qu'il avoit consacrées à l'unique affaire du salut , il a donné à sa famille & à toute la Province des exemples d'une devotion solide envers Dieu , d'une tendresse toujours égale pour ses enfans , & d'une mortification étonnante pour luy-même , ayant à l'âge de 99.

48 MERCURE

ans jeuné le dernier Carême comme il avoit fait tous les autres dans toute la rigueur de l'ancienne Discipline. La mort qui ne pouvoit plus pour ainsi dire se dispenser de le prendre , ne laissa pas que de luy livrer une agonie de sept jours entiers : mais s'il est permis de parler ainsi , elle ne lutta qu'avec la nature puisque ce venerable vieillard plein de Religion & de confiance ne soupiroit depuis long-temps qu'après le repos éternel , dont il est à présumer que Dieu a récompensé ses merites.

La Noblesse de la maison de Plantavit est tres-ancienne & originaire

GALANT 49

ginaire d'Italie. Picrre de Strozzi de Sienne en Toscane épousa Porcia Plantaviti, & fut accusé d'avoir empoisonné sa femme & Decius son fils ; l'un & l'autre le quittèrent & se réfugierent en France ; la mere obligea son fils de porter son nom. Decius de Plantavit épousa Catherine de S. Estienne de Val-Francesque, d'où sont originaiement sortis tous les Plantavits de France, & dont il eut Leonard & Antoine qui épousa Victorine de Passi de Ferrare, dont la famille donna depuis à l'Eglise Sainte Magdeleine de Pazzi Leonard épousa Helix de Caire de
Avril 1078. E

50 MERCURE

Mondragon, & elle eut Guillaume Seigneur de la Bastide. Guillaume II. vivoit l'an 1331. Jean vivoit l'an 1374. Guillaume III. vivoit l'an 1398. Raymond vivoit l'an 1442. & de son mariage avec N..... de Teinturie, Baronne de Monmor, il eut Antoine & Pierre qui fit entrer dans sa famille la Terre de Margon l'ayant achetée de Bernard d'Au-tignac l'an 1514. Antoine Seigneur de la Bastide de la Baume de l'Espinassoune fut Capitaine de cinquante Lanciers sous les Rois Charles VIII. Louis XII. François I. Il épousa trois femmes de la

premiere , Valence de Monbel fille du Baron de Moissac , il eût Leonard , & Pierre qui fit la Branche des Seigneurs de Margon, comme je le diray dans la suite. Leonard Seigneur de la Bastide &c. fut Capitaine de cinquante Lanciers pour le service de François I. il épousa Isabeau de Saleron fille du Baron de S. Auban , Lieutenant General du Sénéchal de Beaucaire & de Nismes , Gouverneur d'Alais , dont il eut Christophe & Jeanne épouse d'Adam d'Albrenee de la maison des Comtes de Saltón Anglois : Leonard mourut avant sa femme qui se remaria

E ij

52 MERCURE

avec Guillaume de Bonal Sr d'As-
 sas d'où est sortie par les femmes
 Isabeau de Pluviers mariée au
 Marquis de Poyanes, Gouverneur
 de Navarras, Chevalier des Or-
 dres du Roy, dont la fille unique
 épousa N..... de Boüillon la Mark
 Marquis de la Boulaye Pere de
 N..... Boüillon, Comte de la
 Mark, Colonel du Regiment de
 Picardie, Maréchal de Camp, tué
 à la bataille de Tréves, dont la fille
 a épousé N..... de Duras Durfort
 Duc de Duras, fils de feu Mr le
 Maréchal de Duras. Christophe
 de Plantavit Seigneur de la Pause
 épousa Isabeau d'Asas, dont il

eût David & Jean Evêque de
 Lodève. David Seigneur de la
 Pause Gentilhomme ordinaire de
 la Chambre du Roy Gouverneur
 du Cailar , épousa l'an 1605.
 Loüise Dortoman fille de Nicolas
 Dortoman , premier Medecin du
 Roy Henry IV. dont il eût trois
 ou quatre ans après Theophile
 François , dont je vous apprens la
 mort ; & qui de son mariage , avec
 Anne de Pegueirolles , eût Jean
 par lequel je finiray cet article. Jo-
 seph Gaspard Chevalier de Mal-
 te mort à Paris l'an 1682. Anne
 & Claire Religieuses à Lodève
 François Capitaine de Vaisseau

E iij

54 MERCURE

dans l'Isle de Cayenne en Amerique, & Elizabeth mariée à François d'Albigniac, Vicomte du Triadou, Baron de Castelnau.

Pierre de Plantavit Seigneur de Margon Villenounette, Marossan, &c. fils d'Antoine & frere de Leonard ayant herité de la Terre de Margon de Pierre son oncle ; mort sans enfans, fit comme je l'ay dit la Branche des Seigneurs de Margon. Car de son mariage avec Jeanne de Versaille, il eût Gabriel qui suit : Françoise Abbessse du S. Esprit à Beziers, & Jeanne épouse de Jacques d'Arnoye Lieutenant General du Senéchal

de Carcassonne & de Beziers. Gabriel Seigneur de Margon, Villenoune &c. fut Ecuyer du Roy Charles IX. & Chevalier de l'Ordre du Roy ; il épousa Charloze de Letrange, dont il eut François qui fut, & Gabriel Seigneur de Marossan qui fut Conseiller du Roy en tous ses Conseils Ambassadeur pour Sa Majesté vers le Pape, le Duc de Savoye, & le Roy d'Espagne. Il fut tué au Siege de Montauban au retour de son Ambassade d'Espagne, dont il venoit rendre compte au Roy qui assiegeoit cette place. De sa femme Marquise de Graves, il ne laissa qu'une

56 MERCURE

filles Charlotte qui épousa Henry de Lort de Serignan. François Seigneur de Margon, Villenounete, &c. fut Colonel d'Infanterie; de son mariage, avec Baptistine de Rouville d'Avignon, il eut François, qui épousa Claire Camoussi, Dame Romaine, Parente de la Maison des Ursins, que Madame la Duchesse de Montmorency amena avec elle en France : il n'en eut qu'une fille, mariée à Henry de Spinaud Seigneur du Parc, Gouverneur du Cap de Cette. Ce fut ce François qui vendit la Terre de Margon à l'Evêque de Lodève son Cousin, dont il est à propos de

vous ébaucher icy l'éloge.

*Jean de Plantarvit de la Pause ,
Evêque de Lodève , Comte de
Monbrun , Grand Aumônier de
la Reine d'Espagne , Abbé de S.
Martin-aux-Bois en Picardie , a
esté un des plus doctes & des plus
sages Prelats du siecle passé. Ce
grand Homme estoit également bon
Philosophe & profond Theologien,
habile en tout genre de litteratures ,
sur tout dans les Langues sacrées ,
ce que nous voyons par plusieurs
sçavans ouvrages qui nous restent
de sa façon. Il parloit facilement
huit langues , & en entendoit sei-
ze. Il fut consulté & chery de*

58 MERCURE

tous ceux que l'amour de la vertu
& des belles Lettres intéressoit ;
c'est tout dire , qu'il fut lié d'une
amitié étroite , avec M. M. de
Marca & Bosquet ; il remit à ce
dernier , l'Evêché de Lodeve , qu'il
avoit gouverné avec beaucoup de
prudence , pendant vingt-huit ans ,
& se retira au Chasteau de Mar-
gon , où il mourut l'an 1651. âgé
de soixante-quinze ans , & qu'il
laissa à Jean son petit neveu , fils
aîné de celui qui vient de mourir ,
par qui la Terre de Margon est
entrée dans la branche aînée de
Plantavit.

Jean de Plantavit Seigneur de

GALANT 59

*Margon, Brigadier des Armées du Roy, Chevalier de S. Louis, Lieutenant de Roy du Langue-
doc, est aujourd'huy le Chef de la
famille. Il a monté à la Charge
d'Officier General par tous les de-
grez, ayant esté Enseigne, Lieu-
tenant, Capitaine, Major, Lieu-
tenant-Colonel, & Colonel de
Dragons. Il sert à present en qualité
de Brigadier, sous les ordres de Mr
le Duc de Roquelaure en Langue-
doc, où les remuëmens des Nou-
veaux Convertis ne s'apaisent gue-
res, que par ceux qui sçavent em-
ployer également le bras & la tête.
Aussi, Mr de Margon, joint-il*

60 MERCURE

a beaucoup d'expérience dans l'Art Militaire, une science profonde de ce que la sage politique a de plus fin, l'Histoire de plus caché, les belles Lettres de plus délicat, la Pieté de plus solide, & ce qui est presque sans exemple dans une personne de son rang, la Philosophie & la Theologie, n'ont rien de subtil & de relevé, sans affectation & sans suffisance. Il a épousé Jacqueline de Lori de Serignan, qui est sans contredit pour toutes les Dames de la Province, un modèle achevé de douceur, de charité, de vertu & de Religion. Elle est fille de Jean de Serignan

GALANT 61

*de Valras , Maréchal de Camp
des Armées de S. M. Lieutenant
de Roy de Mets & Pays Messin ,
Gouverneur de Nomeni & sœur de
Guillaume de Lort de Serignan ,
aussi Maréchal de Camp, Gouver-
neur de Ham en Picardie , cy devant
Major des Gardes du Corps. Mr
de Margon a de ce mariage trois
enfans , qui promettent tous de
soutenir les exemples domestiques
de valeur , de science & de pro-
bité , qui font le caractère de cette
Maison. Le premier est Guillau-
me , dit l'Abbé de Margon, Ba-
chelier de Sorbonne , actuellement
à Paris , qui par son application à*

62 MERCURE

l'étude , marche sur les pas de son grand-oncle l'Evêque de Lodève , & se trace , malgré sa modestie , le chemin qui conduit aux premières Dignitez de l'Eglise. Le second est Henry , dit le Chevalier de Margon , qui estoit , il n'y a pas long temps , Page chez le Roy , d'où il a rapporté tous les heureux fruits , de l'éducation que nôtre Grand Monarque y fait donner. Il doit faire cette année sa premiere Campagne en qualité de Cornette dans les Dragons. Le troisieme est Gabriël , dit l'Abbé de la Pause , qui avec une grande douceur & des manieres tout-

GALANT 63

à fait aimables , a toutes les dispositions pour la science & la pieté , qui font le parfait Ecclesiastique.

Après ce que je viens de vous dire , vous ne doutez pas que ce qu'il y a d'honnêtes gens dans la Province , ne souhaitent à cette illustre posterité , & particulièrement à leur digne Chef , ces jours longs & heureux , dont il a plu à Dieu de benir la vie de celuy , dont la mort donne lieu à cet article.

Mr l'Abbé de Calvo , Chanoine & Grand Archidiacre de Perpignan , qui est la premiere Dignité du Chapitre , Abbé

64 MERCURE

d'Eu en Normandie , & Conseiller d'Honneur au Conseil Souverain de Roussillon , est mort , âgé de soixante-quinze ans. Il estoit frere du fameux Comte de Calvo , qui n'a laissé qu'un fils naturalisé par Lettres du Roy , mort à Perpignan le 25. Janvier de cette année , étant Conseiller & Avocat General au Conseil Souverain de Perpignan , homme de grand merite. Mr de Calvo avoit encore un frere , qui a laissé quatre enfans ; sçavoir Mr le Marquis de Calvo , Brigadier des Armées du Roy , & Colonel

GALANT 65

du Regiment Royal, tué à la Bataille de Spire; Mr le Comte de Calvo, qui a quitté l'Etat Ecclesiastique, depuis quelque temps; Me la Comtesse d'Illes, dont il est parlé dans la lettre de Madrid, que je vous envoyay le mois passé, & une autre fille mariée à Mr de Jord, Gentilhomme qualifié du Roussillon, qui a esté long-temps Capitaine de Cavalerie, & qui est aujourd'huy Colonel des Dragons de la Province de Roussillon.

Mre Louis de Mailly, dont je vous ay appris la mort le
Avril 1708. F

66 MERCURE

mois passé, premier du nom,
Prince de Lisle, Baron d'Angoussan & de Mery, Seigneur de Balagny, Morup, Pargny, Remaugie, Maneville, Montalin, Bohain, Beaurevoir, & Lion en Launoy, se trouva aux Sieges de Thionville, de Mardick, d'Ipres, de Dunkerque, & aux Batailles de Rocroy, Fribourg & Nortlingue, où il reçût trois grandes blessures. Il accompagna le Roy à ses Conquêtes de Flandres & de Hollande, & à celles de la Franche-Comté. De Dame Jeanne de Monchy fille de

GALANT 67

Bernard André de Monchy ,
Marquis de Montcaurel , &
de Madelaine de Laval-aux-
Epaules , Marquise de Néelle ,
qu'il épousa en 1648. il a eu
Loüis II. du nom , Marquis de
Néelle , Colonel du Regi-
ment de Condé , & Maréchal
des Camps & Armées de S. M.
tué au Siege de Philisbourg en
1688. âgé de trente-fix ans , &
qui a laissé de Marie de Coli-
gny son épouse , Mr le Mar-
quis de Néelle , qui comman-
de aujourd'huy la Gendarme-
rie , en qualité de Capitaine des
Gendarmes Ecossois. Victor.

F ij

68 **MERCURE**

Augustin , Chanoine Régulier
de Saint Victor , à présent Evê-
que de Laval ; François Abbé
de Flavigny & de Maspé , Ar-
chevêque d'Arles , & cy-de-
vant Aumonier du Roy ; Louïs
Chevalier Comte de Mailly
Colonel du Regiment de Bassi-
gny , & ensuite de celuy des
Vaisseaux, Maréchal des Camps
& Armées du Roy , & Mestre
de Camp général des Dragons
de France , mort en 1699 âgé
de 37. ans. De Marie Anne
de Sainte Hermine Dame d'A-
tour de Madame la Duchesse
de Bourgogne , il a laissé trois

fils & deux filles , dont l'une a
 épousé Mr le Marquis de la
 Vrilliere Secrétaire d'Etat , &
 l'autre Mr de Beaüfremont
 Marquis de Listenois. Mr le
 Comte de Mailly s'estoit distin-
 gué dans toutes les Campagnes
 qui se sont faites depuis le Sie-
 ge de Luxembourg, où n'estant
 encore que Volontaire , il fit
 à la tête de quelques Grena-
 diers une action de valeur qui
 fut admirée de tout le monde.
 Il fut nommé pour conduire
 le feu Roy d'Angleterre Jac-
 ques II. à Brest, lorsqu'ils s'em-
 barqua pour l'Irlande en 1682.

70 **MERCURE**

Mr le Marquis de Mailly qui vient de mourir laisse aussi trois filles : Marie Louïse Abbessé de Lavaur : Marie Louïse : Madeleine , veuve de René Marquis de Mailly son cousin , Colonel du Regiment d'Orléans , mort en 1704. & Jeanne Charlotte Rose de Mailly Prieure perpétuelle de Poissy. Louïs de Mailly , dont je vous aprens la mort , & Jeanne de Monchi son épouse acquirent le trente Mars 1666. de Jean Baptiste de Monchi Moncautel & de Madeleine de Laval autorisée de Renée III. de Mailly son se-

GALANT 71

cond Epoux , les Marquisats de Néele, & de Montcaurel & plusieurs autres terres, pour un million soixante cinq mille livres, & le Contrat fut homologué par Arrest du Parlement de Paris le 24. Mars 1667. ces deux Epoux ont aussi fait bâtir l'Hôtel de Mailly près du Pont-Royal , & obtinrent au mois de Decembre 1707. des lettres Patentes portant confirmation de la donation & substitution masculine à l'infini en faveur des aînez de leur Maison.

Loüis de Mailly forma la Branche de Néele ; il estoit 3^e

72 **MERCURE**

filz de René II. Seigneur de Mailly, & de Michelle de Fontaine, petite fille de François Chevalier de l'Ordre du Roy. René III. Marquis de Mailly son frere aîné, & mort en 1695. âgé de 85. ans, étoit grand Pere de René IV. du nom, gendre de celuy qui vient de mourir, ainsi que je l'ay déjà remarqué cy-devant. Mr le Comte de Mailly de la Houffaye (Adrien de Mailly Seigneur de Silly) Colonel du Regiment des Landes d'Infanterie, & à present Maréchal de Camp, & qui vient de vendre son Regiment.

GALANT 73

giment à Mr du Beüil , est chef de la Branche de la Houffaye , qui ainsi que celle de Mailly-Rumesnil , sont sorties de Robert de Mailly , tué en 1524. à la Journée de Pavie , & fils puîné de Hutin de Mailly 2. fils de Jean 2. qui merita par sa valeur le surnom de *l'Etendart* , & se déclara contre Henry VI. Roy d'Angleterre , pour le Roy Charles VII. son maistre. La branche de Mailly-Conti finit en la personne de Madeleine mariée à Charles Comte de Roze , dont elle eut Eleonore mariée à Louis de Bourbon I.

Avril 1078.

G

74 MERCURE

du nom Prince de Condé, l'an 1551. On lit dans le Tresor des Chartes de Duchesne, de l'Histoire de Montmorency, qu'en 1289. le Parlement de Paris rendit un Arrest contre Gilles 2. Seigneur de Mailly, au sujet d'une expedition qu'il avoit entreprise contre le Roy Philippes le Hardy; ce qui prouve que ce Seigneur estoit extrêmement puissant. Gilles 5. son arriere-petit-fils, offrit seul le premier *Heaume* de guerre aux funeraillles de Louïs Comte de Flandres. Il épousa Marie de Guines qui l'allia à la pluspart

GALANT 75

des Maisons Souveraines de l'Europe. Cette Dame avoit pour bisayeul Enguerrand , époux de Christine de Bailleul , niece de Jean de Bailleul Roy d'Ecosse. Jean 3. son arriere-petit-fils , qui fut Chambellan des Rois Charles VIII. & Louis XII. épousa Isabeau d'Ailly , à laquelle le premier de ces Princes fit un présent de dix mille écus d'or ; & cette Dame par Elisabeth de Bourgogne , sa cousine germaine , femme de Jean II. Duc de Cleves , allia la Maison de Mailly à celles de Saxe , d'Angleterre , d'Autri-

G ij

76 **MERCURE**

che , de Gonzague - Mantouë ,
& Nevèrs ; de Guise - Tonner-
re , de Vasa-Pologne , Palatine ,
de Bourbon-Condé , de Brunf-
wick - Hanover , & d'Est. An-
toine fils de Jean 3. fut un des
Seigneurs qui se renfermerent
dans Mets , lorsque cette Vil-
le fut assiégée par l'Armée de
Charles - quint en 1552. Jac-
queline d'Astarac Dame d'hon-
neur de la Reine Anne de Bre-
tagne , fut son épouse. Elle
estoit arriere-petite fille de Gar-
cias Duc d'Aquitaine , descen-
du des Rois de Navarre.

La mort du Pere Mabillon

a donné lieu à plusieurs écrits,
 & ce ſçavant Défunt n'a pas
 manqué d'Epitaphes. Celle qui
 ſuit eſt une Traduction d'une
 Epitaphe latine.

*Tu vois ſous cette Tombe nuë
 Du ſçavant MABILLON les reſtes
 précieux ;
 De ſa ſeule vertu ſon ame revêtuë
 Brille maintenant dans les cieux.
 Par un heureux ſuccès digne de
 l'entreprife
 Des plus Saints de ſon Ordre il re-
 cueillit les mœurs.
 Il purgea les écrits de nos ſacrez
 Docteurs*

G iij

78 MERCURE

*Et fut jugé luy-même un Pere de
l'Eglise.*

Ceux qui demandent de la
varieté dans mes Lettres , en
tr uveront beaucoup en li-
fant l'Article suivant , qui est
bien different de celuy qui le
precede. Vous remarquerez
sans doute , d'abord que les
Vers qui ont esté mis en Air
sont tirez d'une Mascarade du
Carnaval dernier , & vous vous
souviendrez qu'ils ont esté fait
pour une grande Princeesse.

GALANT 79



c
2.

c
1

2

300

is

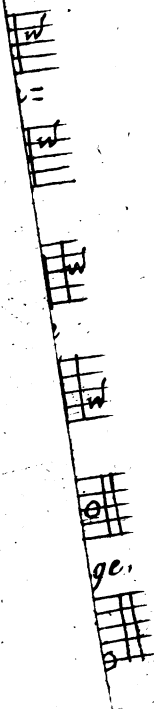
5-

de
er

78 MERCURE

Et fut jugé luo

1
E
p
fa
V
fo.
Ca
sou
pou



AIR NOUVEAU.

*Le Berger Paris couronna jadis une
Immortelle ;*

*Et la Pomme qu'il luy donna estoit
pour la plus belle.*

*Un Dieu, Princesse, dans ce jour
Vous rend le même hommage ,*

*Recevez-icy de l'Amour
Cette Pomme pour gage.*

Je passe à un Article plus
utile , quoy que moins diver-
tissant.

Mr de Bourges Docteur de
Sorbonne , Chanoine Regulier

G iijj

80 **MERCURE**

& ancien Prieur de l'Abbaye de Saint Victor, y prononça un Discours Latin le 25. de Février dernier, où suivant l'intention de Mr le President Cousin, Bienfaiteur de cette Abbaye, & qui a donné aux Religieux sa Bibliotheque, il prouva l'utilité des Bibliotheques publiques. Il chercha dans l'antiquité la plus reculée, tout ce qui pouvoit prouver l'usage où l'on est aujourd'huy en France, & divers autres lieux de l'Europe, d'ouvrir à certains jours de la semaine, les Bibliotheques au Public.

Il trouva que cela s'étoit pratiqué chez les Hebreux, chez les Grecs & chez les Romains ; & après avoir parlé de l'amour que ces deux dernières Nations eurent sur tout pour les Sciences & pour les beaux Arts , il fit voir que jamais Peuples n'eurent une plus grande application pour faire instruire la Jeunesse , & pour fournir à ceux qui avoient du goût pour les belles Lettres , des moyens aisez pour les cultiver. Les Gaulois , que certains Auteurs ont voulu mal à propos taxer d'ignorance , & d'u-

82 MERCURE

ne profonde stupidité, se piquèrent de la même attention, non-seulement ils éleverent des Ecoles publiques en tout genre de Science, pour l'instruction de leurs enfans; ils ouvrirent aussi des Bibliothèques aux personnes de leur Nation, qui déjà instruites de Sciences, n'avoient pas, faute de Livres le moyen de les cultiver. Les Druydes furent renommez dans leurs siècles, par des progrès qu'ils firent dans l'étude de leurs Loix, & par l'application qu'ils avoient d'instruire les Peuples, dont on leur confia

la conduite, en leur ouvrant tous leurs trefors d'érudition.

Mr de Bourges parla ensuite des François, sous la deuxième & troisième race, qui plus civilisez que ceux qui vivoient sous la première, travaillèrent aussi avec plus de soin à la culture des Lettres; il fit un détail de ces celebres Abbayes de l'Ordre de Saint Benoist, où elles furent enseignées, avec un si grand succès dans les siècles précédens, de l'amas considerable de Livres qu'on y avoit fait, & de l'affabilité avec laquelle on en faisoit part

84 MERCURE.

à tous ceux qui vouloient puis-
ser dans ces sources abondan-
tes.

Mr de Bourges n'oublia pas ,
comme on le peut juger , de
faire dans ce Discours l'éloge
de Mr le President Cousin. Il
luy donna des loüanges fines &
délicates ; mais qui ne firent
que représenter au naturel ce
qu'il avoit esté. Après avoir
peint les mœurs , & en avoir
décrit , avec beaucoup d'éle-
gance , la pureté & l'unifor-
mité , il parla de l'élevation de
son genie , à qui rien n'avoit
jamais été impenetrable , de son

GALANT 85

application continuelle, & de son attachement à l'étude ; ce qui luy avoit donné la facilité de faire un si grand nombre d'ouvrages , que quatre personnes aussi sçavantes que luy , mais moins laborieuses , n'auroient jamais pû y fournir. Il entra dans le détail de ces ouvrages , tels que sont sa belle Histoire Bizantine , ses Traductions des Peres de l'Eglise , & sur tout celle d'Eusebe de Cesarée, &c. & à ce grand nombre de Volumes de Journaux qu'il a donnez pendant plusieurs années , chargé seul d'un

86 MERCURE

travail si pénible & d'une si grande étendue.

La Bibliothèque que ce Magistrat a donnée à Messieurs de Saint Victor, est composée de plus de cinq mille volumes, & elle a esté mêlée avec celle de cette Abbaye, qui est ouverte au Public.

Mr Cousin a aussi laissé un fonds pour faire toutes les années un Discours Latin, sur l'avantage & l'utilité des Bibliothèques publiques. Celuy de Mr de Banages, Bibliothécaire de cette Maison, eut de grands applaudissemens. Tous les Evê-

GALANT. 87

ques & autres personnes illustres , y furent également touchées de la beauté de la Latinité de Mr de Bourges.

Mr de Merez , Prevost & Grand Vicaire d'Alais a donné trois *Lettres Spirituelles* au public ; la premiere est adressée a un homme de pieté qui avoit des doutes qui l'embarassoient sur la verité de la Religion ; la deuxieme est adressée à Mademoiselle de Montelan fille de qualité. Il s'applique dans cette lettre à regler le cœur & l'esprit de cette Demoiselle , & il luy marque les devoirs de la

88 **MERCURE**

Religion & ceux de la Société civile. Une personne formée sur ce plan , doit faire voir à tout le monde qu'on peut vivre chrestienement dans le grand monde lorsqu'on y est né , & que la plus exacte pieté n'ôte rien à la politesse des manieres de vivre ; la troisiéme est écrite à une Carmelite , & elle fait voir la maniere de nourrir sa devotion durant l'Office divin.

Mr de Merez est connu par divers Ouvrages de pieté , où sa vertu & le zele qu'il a pour la perfection du prochain , ne

brillent pas moins que son esprit. Il a fait aussi plusieurs livres de Controverse pour l'instruction & pour la consolation des Nouveaux réunis du Diocèse d'Alais ; il exerce les fonctions de son Ministère , & il employe le talent qu'il a pour la composition avec beaucoup de succès. On en peut juger par les trois Lettres dont je viens de vous parler ; rien n'est plus touchant que les raisons dont Mr de Mercz se sert pour guerir les doutes fâcheux du Gentilhomme , dont la foy estoit peu sûre ; il se sert de pieuses

Avril 1708.

H

90 **MERCURE**

& de tendres exhortations pour l'ébranler , & quand il croit en avoir assez dit pour porter la conviction & la lumière dans son esprit , il prend un ton de Maître , & parle en homme qui sert & qui est persuadé que ce qu'il dit , est le pur langage de la vérité. Cet Auteur distingue avec la plus scrupuleuse exactitude les devoirs de Religion de ceux de la société civile; il fait voir à quoy précisément aboutissent ceux-cy , & où ils doivent finir ; ce qu'il dit sur ce sujet est fort judicieux , & paroît fondé sur une longue

experience ; Sa troisiéme Lettre est dans le vray goust de la spiritualité , & elle en contient les maximes les plus délicates.

Mr Michel Rhode Docteur de la Faculté de Francfort sur l'Oder , a donné au public un Poëme de 1296. Vers qu'il a intitulé : *Miracula seculi secundi quod providentia summi numinis , beneficio august. ac potentissimi Principi Friderici Regis Borussiae & Electoris Brandenburgici &c. praesidio ac moderamine auspiciatissimo ser. Principis Friderici Wilhelmi , &c. haeredis unici Rectoris sui magnificentissimi, Aca-*

I ij

92 MERCURE

demia viadrina incomparabili felicitate absolvit in ipso ingressu optatissimo seculi tertii die 26. Aprilis 1706. Universitatis condita. 201. C'est-à-dire les merveilles du second siècle de l'Académie de Francfort sur l'Oder. On trouve dans ce recueil plusieurs pièces de Poésie d'un goût excellent, sur tout celle qui regarde la mort d'Henri II. Roi de France, la réduction de la Rochelle à l'obéissance du Roy Louis XIII. & l'élection de Philippe V. dit le Constant, grand pere de Madame, à la Couronne de Bohême. Le Poë-

me fait sur la mort du Duc de
de Fronzac , jeune Prince de
grande esperance , fils unique
du Comte de S. Paul Gouver-
neur d'Orleans , & tué l'an
1622 au siège de Montpellier,
est une piece tres-belle en son
genre , & qui a eu de grands
applaudissemens de tous les
Connoisseurs ; l'abdication de
Cazimir Roy de Pologne , en
huit Vers , est une des meilleu-
res pieces de ce Recueil , l'ex-
trait des Theses Philosophi-
ques que la celebre Morella
Lionnaise , soutint en 1607. à
Lyon sa patrie , âgée de douze

94 MERCURE

ans , est aussi un bon morceau ; on trouve enfin dans ce Recueil un Eloge funebre de Mr Streit un des plus sçavans hommes d'Allemagne, & un de ceux qui sçavoient mieux l'antiquité & les origines de l'Empire & des Etats d'Allemagne. Le recueil de Mr Rhode a esté réimprimé deux fois , & la promptitude avec laquelle les Editions ont été vendues, sont une preuve de sa bonté , & du bon choix des pieces qui le composent.

Mr le Comte Philippe d'Arco a soutenu une These qui a fait

beaucoup de bruit ; Mr Lud-
 wig qui est fort connu dans la
 République des Lettres , & qui
 est aussi instruit des Antiquitez
 de sa patrie , que du Droit mo-
 derne, presidoit à cette These,
 & l'a reduite en Traité. La
 These & le Traité sont pour
 soutenir les Droits & les Pre-
 rogatives de l'Electorat de Bran-
 debourg , & l'on y prouve que
 ce Marquisat a esté autrefois
 un Duché. Le Traité a pour
 titre : *.De Formula Ducatus
 Brandeburgici, apud Christianum
 Henkelium Academiae Typogra-
 phum.* Mr. Ludwic ouvrit la

96 MERCURE

These par une Harangue qu'il prononça à la louange de la Maison de Brandebourg. Il la fit sortir d'Alsace, & en commença la succession à Dancho Comte de Zollern, fils de Tassillon; Comte d'Hechingen. Il fit l'Eloge de ce premier Chef de l'illustre Maison de Brandebourg. Il fit ensuite celuy de Bouichard, qui épousa Anastasie, sœur de Rodolphe Duc de Souabe, élu Empereur en 1077. contre Henry IV. dit *le Vieux*. Ce qu'il rapporta de Frederic VI. qui épousa Elizabeth de Hapsbourg, sœur de Rodolphe I. élu

élu Empereur en 1273. & chef de la maison d'Autriche , fut tres-beau & fort remarqué. Frederic VII. Comte de Zoltern son fils , contribua beaucoup à l'élection de cet Empereur , & Mr Ludwig remarqua qu'on en devoit conclure que la maison d'Autriche estoit en partie redevable de la dignité Imperiale à la maison de Brandebourg. Il parla beaucoup en suite de Frederic III. Favori de l'Empereur Charles de la maison de Luxembourg , & il dit des choses fort singulieres de ce Prince. Mr Ludwig parcou-

Avril 1708.

I

98 **MERCURE**

rut en suite les diverses Branches de la maison de Brandebourg , savoir celles de Jagendorf, de Culembach, d'Anspach & de Voigtlandt ; la premiere & la derniere sont éteintes , & les deux autres subsistent encore. Il parcourut ensuite les grands Hommes de la maison de Brandebourg , depuis que la dignité Electorale est entrée dans cette maison. Il s'étendit beaucoup sur l'éloge de Joachim I. qu'on nomma en son temps le *Nestor Germanique*, & sur celuy d'Albert, Cardinal & Archevêque de Mayence.





Joachim fut ſçavant , & cet habile Profefſeur, fit un détail fort circonſtancié des Sciences où il avoit excellé telles que ſont les Langues , les Mathématiques , l'Aſtrologie , & l'Hiftoire. Il fonda l'Univerſité de Francfort , ſur l'Oder , & il témoigna beaucoup de zele pour la Religion Catholique, Mr Ludwig à la vérité , ne releva pas cette dernière circonſtance qu'il regardoit ſans doute ſuivant les préjugez de ſon party , comme une tache dans la vie de ſon Heros , & il parut même qu'il vouloit condam-

100 MERCURE

ner tacitement le zele de ce Prince pour la Religion de ses Peres.

Le Comte d'Arco avant de répondre aux argumens qu'on luy proposa , prononça aussi un discours à la louange de la maison de Brandebourg , qui reçût de grands applaudissemens.

L'Empereur a donné la dignité de Prince de l'Empire pour luy , & ses descendans à Mr le Comte Leopold Mathias de Lamberg , Chambellan & grand Veneur. Ce Comte est d'une des plus anciennes mai-

GALANT 101

sons de l'Empire ; elle y est connue depuis le Regne de l'Empereur Rodolphe I. chef de la maison d'Autriche , & Auteur de la grandeur où on a vû cette maison dans ces derniers Siecles. Un Comte de Lamberg se signala sous le Regne de l'Empereur Ferdinand II. il eut beaucoup de part au gain de la bataille de Prague qui fut donnée en 1620. & où Frederic V. dit le *Constant*, perdit avec le Royaume de Bohême , ses Etats patrimoniaux, dont le même Empereur investit le Duc Maximilien de

102 **MERCURE**

Baviere. Ce même Comte de Lamberg avoit esté fort attaché à l'Empereur Mathias, Predecesseur & cousin de Ferdinand II. & il luy donna des preuves de son zele & de sa fidelité dans les troubles qui agiterent l'Empire sous le Regne de ce Prince. La maison de Lamberg n'a pas été moins considerable dans l'Eglise que dans la profession des Armes & dans le Ministère ; le Cardinal de Lamberg a donné en plusieurs occasions à Rome , & dans les Diettes de l'Empire , des preuves éclatantes de son attache-

ment aux intereſts de la maiſon d'Autriche. Mr le Comte Leopold Mathias de Lantberg, que l'Empereur vient d'élever à la dignité de Prince de l'Empire, l'a mérité par ſes ſervices. Il en a rendu de tres-considerables au feu Empereur lorsqu'il a porté les Armes pour ſon ſervice en Hongrie, & depuis qu'il a eſté attaché d'une maniere plus particuliere à la perſonne de ce Prince & à celle de ſon Successeur, il a donné de fortes preuves de ſon attachement pour les intereſts de ſes Maîtres. Ce Comte a une

I iij.

104 MERCURE

parfaite connoissance de l'antiquité, sur tout à l'égard des Medailles, & il est sur ce qui regarde cette Science en grande relation avec Mr Spanheim.

Les articles suivans, regardent la mort de plusieurs Etrangers de consideration.

Le Landgrave Frederic de Hesse-Hombourg, & ensuite de Bingenheim après la mort de son frere, est mort âgé de soixante & quatorze ans; ce Prince servit d'abord dans les Armées du Roy de Suède, ayeul de celuy qui regne aujourd'huy, & il perdit une cuis-

se au Siège de Copenhague ; il s'attacha ensuite au service de feu Mr l'Electeur de Brandebourg qui luy donna le gouvernement de Pomeranie ; il a esté marié trois fois ; la premiere en 1661. avec Magdeleine Brahé , morte en 1669. & fille de Mr Abraham Brahé, Comte de Wisinspurg, Chancelier de Suède , & veuve du Comte Jean d'Oxeinstern grand Maréchal de Suède. La seconde avec Louïse Elizabeth fille de Jacques Duc de Curlande , qu'il épousa en 1671. & qui mourut en 1690. & la troisié-

106 MERCURE

me avec Sophie-Sibille Comtesse de Leiningen - Westerbourg, veuve de Jean Louis, Comte de Leiningen - Heidesheim, qu'il épousa en 1692. il n'a point eu d'enfans du premier lit ; il a du deuxiême le Prince Frederic Jacques né en 1673. Charles- Christian né en 1674. & tué au Siège de Namur en 1695. Philippe né en 1676. & tué à la Bataille de Spire en 1703. Casimir Guillaume né en 1696. deux autres fils mort jeunes : Charlotte Sophie Dorothee, née en 1672. & mariée en 1694. à Jean Er-

nest Duc de Saxe-Weimar :
Hedwige Louïse née en 1675.
& quatre autres filles ; il laisse
un Prince de son troisième ma-
riage. Le Prince Frederic qui
vient de mourir , n'aquit en
1633. & il estoit le troisième
fils de Frederic Landgrave de
Hesse-Hombourg , qui forma
la Branche de Hombourg , &
de Marguerite Elizabeth , fille
de Christophe , Comte de Lei-
neigen. Il succeda à son frere
ainé Guillaume Christophe de
Bingenheim , qui mourut en
1681. & qui n'a laissé de ses
deux mariages , l'un avec la

108 **MERCURE**

Princesse de Hesse Darmstad, & l'autre avec la Princesse de Saxe Lawembourg, que deux filles ; l'une mariée au Duc de Meckelbourg, dont elle est veuve, & l'autre mariée au Comte de Salms-Greifenstein. Frederic Pere de celuy qui vient de mourir, estoit le quatrième fils de George I. Landgrave de Hesse-Darmstad qui forma la Branche de Darmstad.

M^r le Comte d'Eck Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Imperiale, près du Chapitre de Münster, y mourut d'une attaque d'apoplexie sur la fin de

l'année dernière. Il estoit d'une ancienne famille de Silésie, alliée à celles de Lambert & de Grimani. Il avoit esté employé en diverses Negociations, où il avoit donné des preuves de son habileté. Il est vray que l'affaire de Munster où il n'a pas réüssi a un peu diminué de la grande opinion que l'on avoit de luy dans l'Empire. Le Chapitre de Munster a rendu de grands honneurs au corps du deffunt. On fit un Service magnifique dans la Cathedrale deux jours après sa mort, où toute la Noblesse du Pays fut

110 MERCURE

invitée. M^r le Comte d'Eck aimoit fort les belles Lettres ; il les a cultivées pendant le cours de sa Negociation, & il a eu occasion pendant le séjour qu'il a fait à Munster, d'y faire un grand amas de Livres rares & curieux. Il acheta une partie de la belle Bibliotheque du celebre M^r d'Obrecht, Préteur de Strasbourg, qui mourut il y à cinq ou six ans, & il en a formé une Bibliotheque tres-nombreuse & des plus belles de l'Empire. Il est mort dans un âge peu avancé.

M^r de Filicaia, Sénateur de

GALANT III

Florence , y est mort regretté de tous les Sçavans d'Italie , dont il estoit fort connu & tres-estimé. Il estoit étroitement lié d'amitié avec M^r Magliabecchi , Bibliothequaire de Monsieur le grand Duc de Florence. Ces deux sçavans hommes ne faisoient rien sans se le communiquer. Celuy dont je vous apprens la mort faisoit imprimer un Recüeil de ses Poësies , auquel il a donné pour titre , *Canzoniero* ; mais il est mort avant que l'Impression en fust achevée. Ceux qui ont du goust pour la Poësie & pour

112 MERCURE

la langue Toscane , attendent ce Recueil avec beaucoup d'impatience. Il paroîtra incessamment , suivant les dernières Lettres venuës de Florence. Ce Sénateur estoit d'une tres-ancienne Maison de Toscane ; il y estoit allié aux plus anciennes familles de Florence ; sçavoir à celles de Salviati & de Gondi ; il estoit un des plus habiles du Senat de Florence , & M^r le grand Duc l'estimoit beaucoup ; il l'appelloit souvent dans des conversations particulières , où M^r Magliabecchi faisoit le tiers , & où ces

deux Sçavans Hommes rendoient compte au Souverain du progrès que les Sciences faisoient dans son Etat , où elles sont autant cultivées , sur tout pour ce qui regarde l'Antiquité , qu'en aucun autre pays de l'Europe.

M^{re} Benoist Averani, grand Maistre des Arts de l'Université de Pise, y est mort depuis quelque temps. Il estoit regardé comme l'un des plus sçavans hommes de l'Europe. Il avoit rendu publiques, quelque tems avant sa mort les dix leçons qu'il a faites en langue Toscane,

Avril 1708. K

114 MERCURE

sur le quatrième Sonnet de Petrarque. Cet ouvrage a eu un succès étonnant, & on en va faire incessamment une seconde édition. On a trouvé parmi les papiers de ce sçavant homme dix Harangues latines qu'il a prononcées en différentes années à l'ouverture des Classes. La Latinité en paroist tres-pure & tres élégante, & on doit les faire imprimer incessamment. Elles sont attendues du public avec beaucoup d'impatience. Cet Auteur avoit eu d'étroites liaisons avec M^{rs} Pitcarne, Baglivi sçavant Medecin de Ro-

me, Bellini, Malpighi & Borelli, qui sont l'ornement de l'Italie. Il avoit aussi des relations fort grandes avec le fameux M^r Boyle, l'un des plus grands Philosophes d'Angleterre. M^r Averani, examinoit lorsque la mort l'a surpris, un Traité d'un de ses Amis, sur les Thermopoles, ou espèce de Cabarets, des Anciens, où ils s'assembloient pour passer le temps honnestement & sans danger pour leur santé, à boire de l'eau chaude; car alors, comme l'a si bien remarqué Mr Hecquet, dans sa Thèse de la Boisson, le

K. ij.

116 MERCURE

vin estoit relegué dans les Boutiques d'Apothiquaires, où on n'en faisoit usage que pour les remedes.

Mr de Wolzogue, un des plus sçavans hommes d'Hollande, est aussi decedé. Il a souhaité en mourant qu'on imprimât la Traduction Françoisse, qu'il a faite du *Dictionnaire de la Langue Sainte*, ou *Critique Sacrée*, du Chevalier Edoüard Leig. Henry de Middoch avoit fait une Traduction Latine de l'Ouvrage du Chevalier Anglois, & c'est sur cette Traduction, que Mr de Wolzo-

gue a fait la sienne. Ce sçavant homme est mort dans la Religion Protestante. On a enrichy ce *Dictionnaire* d'un Supplément & de trois Tables. La première des mots Hebreux. La deuxième des Noms propres & des autres mots Hebreux, Grecs, & Latins & des autres Langues. Et la troisième des Passages de l'Ecriture Sainte, qui sont éclaircis dans ce *Dictionnaire*. Cette Traduction a paru depuis peu à Amsterdam, chez Pierre Mortier, & l'on dit que l'on en fera bien-tost une deuxième édition. Mr de Wolzogue

118 MERCURE

s'estoit attaché à la Critique sacrée & à l'étude des Saintes Lettres, dès qu'il avoit commencé à faire usage de sa raison. Il sçavoit parfaitement les Langues Orientales. Il avoit fréquenté, pour s'y perfectionner, les plus habiles gens de son Pays, & il avoit des relations avec des Etrangers qui s'attachent à ce genre d'étude. Mr Simon, qui a donné au Public une Traduction du Vieux & du Nouveau Testament, & qui est si connu par les Ouvrages qu'il a faits sur ce divin Livre, avoit d'étroites relations

avec Mr de Wolzogue ; ils se consultoient reciproquement sur tout ce qui devoit sortir de leur plume ; & Mr de Wolzogue fit même , il y a plusieurs années , un voyage en France , dans le seul dessein d'y voir Mr Simon , qui estoit alors dans la Congregation de l'Oratoire. Ce sçavant homme avoit plusieurs autres illustres Amis , & l'on doit faire un Recüeil de ses Lettres ; celuy qui a esté chargé de ses papiers , en a déjà ramassé dequoy faire un gros volume. On y trouvera des choses curieuses & interessantes.

120 MERCURE

Le celebre Mr Brokhufius est mort depuis peu à Amsterdam. Il avoit passé sa vie dans la culture des belles Lettres, & du beau talent qu'il avoit pour la Poësie. Mr de Voigt, Secrétaire de la Ville d'Amsterdam, & l'un des meilleurs amis de Mr Brokhufius, luy a rendu les derniers devoirs de l'amitié, dans une Elegie qu'il a consacrée à sa louange, & dans laquelle il luy donne le titre de *Prince des Poëtes*. Le Deffunt a fait faire une nouvelle édition de Tibulle, qu'il a embellie d'un Commentaire tres-étendu & tres

tres-exact. Il s'y est principalement attaché à rechercher ceux qui ont imité Tibulle, & il n'a rien dit de ceux que Tibulle a imitez.

Mr Brokhufius estoit en commerce avec feu Mr Bayle, & avec Mr le Clerc. Il a même fourny à ce dernier de bons Memoires pour la *Bibliothèque choisie*, qu'il donne depuis cinq ou six ans. Les Memoires de cet excellent homme ont même beaucoup servy à remplir le neuvième tome de cette *Bibliothèque choisie*, & sur tout à faire l'Extrait de l'*Historia Baptismo-*
Avril 1708. L

122 MERCURE

rum tùm Hebraïcorum, tum Christianorum, & Dissertatio de Sanchoniathone de Vandale, dont il a aussi esté parlé dans le huitième tome. C'est une justice que Mr le Clerc rend luy-même, avec beaucoup de sincerité, à feu Mr Brokhusius. Les Etats Generaux ont fait faire compli-ment aux heritiers de ce sçavant homme, afin de leur marquer la douleur qu'ils avoient de sa mort.

Mr Overbeek, l'un des plus fameux Peintres des Pais-Bas, est aussi mort à Amsterdam, fort regretté de ceux qui le

connoissoient. Il ne s'estoit pas attaché à la peinture , comme à une profession qui pût le faire subsister. Il ne cultivoit ce bel Art que pour son plaisir , & sans aucune vûë d'intérêt. Il a demeuré plusieurs années à Rome ; & pendant son séjour il a fait luy-même sur les lieux , & avec la plus grande exactitude , les desseins qu'on trouvera dans un grand Ouvrage qu'il a fait , sur ce qui reste de Bâtimens antiques à Rome. Cet Ouvrage paroîtra au premier jour. Il a fait graver ces desseins avec beaucoup de soin à Amsterdam.

L ij

124 MERCURE

Le Peintre n'y a rien ajouté pour embellir les objets. Ils y sont representez tels qu'ils sont en effet ; mais comme les desseins furent faits à Rome, avant les derniers tremblemens de terre, qui ont abatu la plus grande partie du Colysée, on trouvera dans ces Estampes des morceaux qui n'existent plus. La description qui va paroître de ces Ouvrages contient trois grands volumes *in folio*, qui renferment chacun cinquante Planches, avec une explication en Latin & en François ; les noms des Monumens ; leur ori-

gine ; leur situation ; & enfin l'explication de diverses Médailles anciennes, qui y ont du rapport. On y a même joint celles des Papes , qui ont relevé ou embelly quelques uns de ces édifices. Mr Overbeek, cousin & heritier du deffunt , prend soin de l'impression de cet Ouvrage , qui selon le succès qu'il aura , donnera encore quelques desseins du deffunt ; qu'il a entre les mains.

Mr Moullart-Sanson vient de mettre au jour une Carte nouvelle, qu'il a dediée à Mr de Harlay, cy-devant Premier

L iij

126 MERCURE

President. Cette Carte , qui est un Abbregé del'Asie Mineure , est tirée des Manuscrits de ses Predecesseurs , à qui ce grand homme a souvent donné des marques de sa bienveillance. Cette Carte a tant de connexité avec le Traité de la Grece dont je vous ay parlé il y a deux mois , que j'ay cru vous en devoir entretenir. Elle a pour titre :

Asia Minor in epitomen contracta, Magnas Regiones seu Provincias.

Representans , In quibus Populi primatiae Urbes locaque præ-

*cipna notantur. Editio altera ex
schedis Nicelai & Guillelmi San-
son, Christianissimi Regis Geogra-
phorum auctior, Conatibus Geo-
graphicis Petri Moullart-Sanson,
Chr. Reg. Geop.*

On voit par ce titre que cette
Carte contient les grandes Ré-
gions de l'Asie Mineure, &
leurs Villes les plus considéra-
bles. Il y a des divisions diffé-
rentes, que l'on peut expliquer
sur cette Carte, selon les dif-
férens temps.

Lorsque cette region faisoit
partie de l'Empire des Perses
qui l'appelloient *Asie Inferieu-*

L. iiii,

128 **MERCURE**

re , Darius fils d'Hystaspes Roy de Perse , la distribua en cinq grandes Satrapies pour recevoir les tributs , & il comprit dans chacune plusieurs Regions.

La premiere contenoit les Ioniens , &c. qui payoient 400. Talens.

La seconde comprenoit les Mysiens , &c. Il y établit neuf grands Gouvernemens Militaires ; il y en avoit cinq où il envoyoit des Satrapes ; & il y en avoit quatre , dont les Rois du pays estoient perpetuellement Gouverneurs , (ou Gouverneurs nez)

Du temps des Romains il y avoit dans l'Asie Mineure , le Diocese de l'Asie , le Diocese du Pont , & une partie du Diocese d'Orient.

Il y avoit sous ces Dioceses plusieurs petites Provinces qui servent à faire une cinquième Division , conformément à la Table de l'Empire Romain d'Orient , dont M^r Moullart-Sanson a fait faire une seconde édition.

Vous sçavez qu'il demeure dans le Cloistre de Saint Nicolas du Louvre , où il distribue tous ses Ouvrages.

130 MERCURE

Il paroît depuis peu chez M^r de Fer , une Carte nouvelle qui ne fera pas moins de plaisir , & ne causera pas moins d'attention que les Cartes des lieux où la guerre est allumée. Cette Carte a pour titre ,

Les Environs de Paris

Dans lesquels se trouvent l'Archevesché & Election de cette fameuse Ville dans un grand détail.

Comme il n'y a point de Ville dans le monde dont les environs soient aussi remplis de Maisons de Plaisance , que ceux de Paris , cette Carte doit

faire beaucoup de plaisir à ceux à qui elles appartiennent , & à ceux qui souhaitent d'en estre informez , & souvent même de les voir.

Le même M^r de Fer vient aussi de mettre au jour , une Carte tres particulière du Comté de Bourgogne. Voici le titre de cette Carte.

Le Comté de Bourgogne , dit Franche-Comté , divisé en ses quatre grands Bailliages , d'Amont , d'Aval , de Dole , & de Besançon ; dressé sur les meilleurs Mémoires.

M^r de Fer , Geographe du

132 **MERCURE**

Roy d'Espagne & de Monseigneur le Dauphin, vend aussi un Livre de sa composition, intitulé.

Introduction à la Geographie, avec une Description Historique de toutes les parties de la Terre.

Le seul titre de ce Livre doit inspirer beaucoup de curiosité. Toutes ces Cartes & ce Livre se vendent dans l'Isle du Palais, à la Sphere Royale sur le Quay de l'Orloge, où l'on trouve toutes les Cartes que l'on peut souhaiter.

Rien n'estant si sterile que les Lauriers cueillis par les Poëtes,

on ne doit pas s'étonner s'il s'en trouve souvent qui cessent de faire des sacrifices à Apollon pour adorer le Veau d'or. C'est ce que vient de faire M^r Rousseau qui a quitté le Parnasse pour entrer dans un Bureau de Finance. Plusieurs beaux esprits ont écrit sur sa desertion du Parnasse, & l'ont loué de l'avoir abandonné. Je vous envoie une Epître sur ce sujet : elle est de Mr de Palaprat , attaché comme vous sçavez à un grand Prince & Auteur de la Comedie du *Grondeur* , qui ne reçoit pas moins d'applaudissemens

134 MERCURE

toutes les fois qu'on la représente , qu'elle en a reçu le premier jour qu'elle a paru sur le Theatre , ce qui doit vous faire avoir bonne opinion de l'Épître que vous allez lire.

E P I T R E

*G*Races à la faveur dont l'Olimpe t'honore ,
Des jours d'un âge d'or , tu vois
naître l'Aurore ,
Cherchant à te donner des biens d'un
nouveau prix ,
Phœbus se justifie à tous ses favoris ,
Assez de vains lauriers , ont Couronné ta teste ,
Une moisson solide , enfin pour toy
s'apreste ,

*Et le pere de l'or , comme des vers
heureux ,*

*Veut te rendre à la fois , maitre de
tous les deux ,*

*Du premier de ces dons , s'il fut pour
nous avare ,*

*C'est qu'aux yeux des mortels , quoi-
qu'il soit le plus rare ,*

*Il ne luy paroissoit que le plus vil de
tous ,*

*Le siecle l'a forcé de penser comme
nous .*

*C'est pour le riche seul , que tout rit ,
tout abonde ,*

*Le-moindre Tresorier , reçoit de tout
le monde ,*

*Plus d'honneur que n'ont eu la Fon-
taine & Marot ,*

*Un bel esprit sans bien , aujourd'huy
n'est qu'un sot .*

*S'oseroit-il flâter de plaire à quelque
belle ,*

136. MERCURE

*Le Dieu même des Vers , trouva
Daphné cruelle ,*

*Quand de l'Or qu'il produit , mépri-
sant la vertu ,*

*De son mérite seul , il parut revêtu ,
Il ignoroit encor ce Dieu de la lu-
mière ,*

*Que ce riche métal desarme la plus
fière ;*

*Mais nos solides mœurs , ont dessil-
lé ses yeux*

*Il n'a connu que trop , à la honte des
Dieux ,*

*Qu'on préfère aux Forests , de ses
lauriers arides ,*

*Un seul rameau chargé , du fruit
des Hesperides ,*

*De ces fruits adorez , trop surveil-
lant Dragon ,*

*Tu n'imiteras pas un avide Har-
pagon ,*

*Qui pour en augmenter , la funeste
abondance ,*

*Reduiroit en deserts la moitié de la
France.*

*Oüy , je puis m'épargner , d'inuti-
les conseils ,*

*Roussau, je te connois , je connois nos
pareils ,*

*Attentif aux leçons des immortel-
les Filles ,*

*Sourds aux avarès loix , des nouvel-
quadrilles ,*

*Maître de la Fortune , & non pas
ses valets ,*

*Affermis dans nos mœurs , par les
remords d'Alais ,*

*D'un Bureau de Traitans , nous fe-
rions un Parnasse ,*

*Et nos premiers Commis , de Catul-
le & d'Horace ,*

Avril 1708.

M

138 MERCURE

Avec le bon esprit , que tu puisses
chez eux ,

Tu feras sans danger un métier dan-
gereux ,

Et du fatal veau d'or , sans oppro-
bre & sans crime ,

Nous te verrons le Prestre , & non
pas la Victime ,

L'art est , tu le sçauras pratiquer à
ravir ,

Non à servir l'Idole , il est à s'en
servir.

Puisque tel est l'Edit du Ciel qui l'a
fait naître ,

Que sans avoir de bien , l'homme ne
peut rien estre ,

Non pas même estre pauvre , &
pour moy je sens bien ,

Que je le serois moins , si j'eusse eu
moins de bien ,

Au lieu que sans travail , sans ca-

*bale & sans peine ,
 Pour moy du pur loisir , la source
 fut prochaine ,
 Apollon m'y porta , deux Princes ge-
 nereux ,
 D'abord à me l'ouvrir , s'empresse-
 rent tous deux ,
 Content de leurs bienfaits , satisfait
 de leurs graces ,
 Des Patrons fasteux , sans éprou-
 ver les glaces ,
 Je pûs dès ce moment , en toute li-
 berté ,
 D'un Philosophe heureux , goûter
 la pauvreté .
 Je la goûte à longs traits , dans un
 réduit tranquile ,
 Quoique fort éloigné , des talens de
 Virgile ,
 Mon bonheur m'a donné , deux Me-
 cenes pour un ,*

M ij

140 MERCURE

*Le bien acquis sans soin , n'est pas
le plus commun.*

*On apprend mieux qu'ailleurs ;
aux bords de la Garone ,*

*A vivre avec celui que la naissan-
ce donne ,*

*On ne l'y peut accroître , & comment
& par où ,*

*C'est de tous les Pays , les plus loin
du Perou ;*

*Des mines du Potosé , il est les An-
tipodes ,*

*Pour y trouver de l'Or , je mets au
pis de Rodes.*

*On fait à l'Ariege , un honneur fa-
buleux ;*

*Ses flots n'en rendent point leurs
voisins plus heureux ,*

*Et s'ils roulent quelqu'or , ce n'est
pas comme au Tage ,*

*Il va tout à la mer , sans toucher au
rivage ,*

GALANT. 141

*Mais du Dieu des tresors , ce pays
negligé ;*

*Par les soins de Minerve , en est
mieux dirigé ;*

*Elle a toujours regné dans ses sça-
vantes plaines ,*

*Et Toulouse , bien-tost , la consola
d'Athenes.*

*J'y pouvois cultiver , & Pallas &
Themis ,*

*Mais je n'aurois pas fait , tant
d'Illustres Amis ,*

*Et guerri de l'orgueil , de Lucain &
du Dante ,*

*Ce seul bien vaut pour moy , des mil-
lions de rente.*

*Voy toujours un tel bien de l'œil dont
tu le vois ,*

*Employe à le grossir jusques à tes
emplois*

*Ils croîtront & bien loin , bannissant
Uranie*

142. MERCURE

*Que la soif d'amasser desseiche ton
genie ,*

*Te contraigne à quitter pour l'es-
compte honteux ,*

*La cadence d'un Vers , ou facile ou
pompeux ,*

*Pour consacrer les traits de la re-
connoissance ,*

*Qu'une dixième Sœur , naisse de la
finance .*

*Comblé de la faveur , de plus d'un
demy Dieu ,*

*Tu dois la publier en tout temps , en
tout lieu ,*

*Va , fuis , crains des ingrats , les
odieux exemples ,*

*Pour Condé , pour d'Anguien , bâtis-
tes premiers temples ,*

*Que l'encens le plus pur , choisi des
mains de * * * **

*Fume pour ces Heros , fume pour des
Marefcs ,*

GALANT 143

*Et des Mécènes vrais , par des hym-
nes nouvelles ,*

*Aux enfans d'Apollon , chante ces
grands modèles .*

*Je ne veux point icy , parcourir sous
les rangs ,*

*De ceux à qui tu dois , des Autels
différens ,*

*Si de tes Partisans , j'allois faire des
listes ,*

*Leur nombre égaleroit ; celui des
Nouvelistes ,*

*Qui par l'oïiveté , rassemblez au
printemps ,*

*A Vendosme , à Villars , marque-
ront tous les Camps .*

*On te fait en tous lieux , un accueil
favorable ,*

*Les Muses à leur cour , & les Dieux
à leur table ;*

*Mais tu ne peux atteindre au bon-
heur souverain ,*

144 MERCURE

Sans avoir vu d'Anet, le Ciel son-
 jours serena ;
 Quand l'invincible Atide, y pose
 sa main assise ;
 C'est-là que chaque Muse, estroit-
 tour bien reçue ;
 Chapelle, la Fontaine, y coulerent
 des jours ;
 Par les Graces filez ; tissés par
 les Amours.
 Tant d'autres, dont les noms bano-
 rent l'Hypocrène,
 Et celui qu'inspira l'esprit de Mel-
 pomene,
 Et qu'Andronic tout seul, sauroit
 de l'oubli,
 De qui les tendres Vers, animés par
 Lully,
 Sur les rives de l'Eure, au mont de
 Galatée,
 Du fils de Jupiter, ont l'oreille fla-
 tée,

Et

GALANT 145

Et moy qui m'ose icy mêler mal-à-propos ,

Nous avons tous joiÿ , des loisirs du Heros ,

Né digne de l'honneur de s'en faire connoître ,

Avec les beaux talens , dont le Ciel s'a fait Maître ,

Tu pourrois aisément , se le devoir qu'à toy ,

Mais laisse au sçavoir beau soin à Campistron , à moy.

Ne perds jamais de vûë , un métier qui t'honore ,

Et si tu t'honoras , jeune & timide encore ,

Quand chez l'Abbé Bruis , nous faisons un Trio ,

Moins oÿ de Plutus , qu'écouté de Quel doit estre l'effort , de ta vertu

tranquille ,

Avril. 1708.

N

146 MERCURE

*Sur le soin de trouver, des Patrons,
un azile.*

*L'abondance produit l'Entousiasme
heureux,*

*Ses Vers feront chanter par nos der-
niers neveux.*

*Veux-tu voir le destin, de l'Hysope
& du Cedre,*

*Tu n'a qu'à comparer, la Thebiade
& Phedre,*

*Racine estoit plus riche, & crois-tu
que Cinna,*

*N'auroit point avoué pour frere Su-
renna.*

*Si dans ces derniers temps, le pre-
mier des Corneilles,*

*Dans ses Vers seulement, eut occupé
ses veilles,*

*La Mote pour les siens, couronné tant
de fois,*

*Digne chantre des Dieux, des He-
ros & des Rois,*

GALANT 147

Qui sans craindre le sort , du tempe-
raire Icare ,

Forme son vol hardy , sur l'Effor de
Pindare ,

Le suivroit de plus près , s'il avoit
dans Paris ,

Autant de bons Contrats , qu'il a
gagné de prix.

Coturne de Danchez , Coturne de
la Fosse , [Carosse ,

Que je voudrois bien voir , élever en
Non à rés - de Chaussee avec mon
Brodequin ,

Crainte d'estre écrasé , par le char
d'un Faquin ,

Qui fier d'un Ecusson , chargé de sa
Couronne ,

Passeroit sur le ventre , à Sophocle ;
en personne.

Un commode équipage aux Muses
ne nuit pas ,

Nij

On y rêve à son gré , sans crainte
d'embaras ,

Au lieu que dans Paris , la Muse
fantassine ,

Trouve quelque fleau , qui toujours
l'assassine ,

Et tel qu'Eumolpe , prest d'enfanter
un beau Vers ,

En avorte en glissant , & tombant
à l'envers .

J'affiche & je suis prest , à soutenir
des Theses ,

Pour un genie heureux , aide de
tous ses aises ,

Contre un genie égal , à qui tout
manqueroit , [diroit]

Mais le rare dessein , qui me contre-

La lire toute seule , encor flaitant
l'oreille ,

Trouve en vain quelque cœur , qu'à
peine elle reveille .

GALANT 149

*Les mœurs fumeuses, que la Grèce
à chantez,*

*Par ses soins aujourd'hui, ne sont
plus enfantez.*

*On regarde Amphion, comme un
Conte de Fées,*

*Et les Rochers sont sourds, pour les
meilleurs Orphées;*

*Mais pour faire obéir les rochers &
les bois, [de voix.*

Le Riche n'a besoin que d'un filet

*Les plus indifferens, trouvent sa
voix touchante,*

*La nature soumise, aplainit quand
il chante,*

*Et parut-il d'ailleurs plus brutal
qu'Orion,*

*Cent Dauphins empressez, le trai-
tent d'Arion.*

*Moy - même dont les ans, refroi-
dissent la veine,*

N in

150 MERCEURE

Je serois plus suivi , qu'un Cigne de
la Seine ,

Si je pouvois , traitant Princesses ,
Paladins ,

Dans mes belles maisons , dans mes
riants Jardins ,

Embellis par les soins , du neveu de
LENÔTRE ,

Trattier l'un , & prêter de l'argent à
quelqu'autre ,

Et joindre à mes chansons , pour
quelque objet nouveau ,

Le Bal , la Comedie , & des Fêtes
sur l'eau , [l'ame saisie ,

Du démon de Broussin , j'aurois
Ce ne seroit que suc , que présix
d'Ambroisie ,

Lorsqu'en Vers , je voudrois faire à
mon Cuisinier ,

L'honneur que Depreaux , fait à
son Jardinier .

F I N.

*J'aurois jusqu'à ce jour , par ma
 Muse importune ,
 Sur mille fades tons , haranguant
 la fortune ,
 Fait à force de pas , & de soins
 assidus ,
 Peut-estre un pas utile , après mille
 perdus .*

Je vous parlay il y a quel-
 ques mois de la mort de M^r
 le Comte d'Egmont ; mais je
 ne vous ay rien dit du Service
 qui s'est fait à la Paroisse de la
 Serre , Terre qui appartient à
 la veuve de cet illustre Deffunt.
 M^e la Marquise de Cosnac ,
 mere de cette jeune veuve ,
 avoit ordonné qu'on n'oubliât

152 MERCURE

rien pour rendre cette Cérémonie lugubre des plus magnifiques. L'Eglise estoit toute tendue de noir, & ornée d'un grand nombre d'Ecussions de la Maison d'Egmont. La représentation, qui estoit élevée au milieu del'Eglise étoit environnée d'un tres-grand nombre de Cierges garnis d'Ecussions. L'ordre & la magnificence, dont de pareilles Cérémonies sont susceptibles, y regnerent également. Le Pere Placide, Religieux du Tiers Ordre de Saint François, Confesseur de M^{te} la Marquise de Cofnac, & distin-

gué par son mérite, à faire con-
noître son bon goût par le
soin qu'il s'est donné de dispo-
ser toutes les choses nécessai-
res pour faire briller cette lu-
gubre Ceremonie. Ce Service
fut différé pendant quelque
temps, parce que M^r l'Evêque
de Condom, dont rien ne peut
arrêter la vigilance Pastorale
dans l'exercice de son Minis-
tère, estoit occupé à la Visite
& à des Missions qu'il faisoit
dans son Diocèse. Ce Prelat,
à qui rien n'échape de tout ce
qui peut faire plaisir à ses Dio-
césains, ayant appris que M^r la

154 **MERCURE**

Marquise de Cosnac se prepa-
roit à faire faire un Service pour
son illustre Gendre, voulut bien
la seconder dans ce pieux des-
sein. On sçait qu'elle mêle à
tout ce qu'elle fait , les exerci-
ces les plus rigides d'une vie
chrestienne , & que les senti-
mens nobles & genereux sont
naturels à ceux de son nom.
Mr de Condom se rendit à la
Serre un jour avant la Ceremo-
nie funebre dont je viens de
vous parler , & les Archidiacres,
le Chantre , & plusieurs Cha-
noines de sa Cathedrale, s'y
rendirent aussi , avec Mr l'Ab-

bé de Maubranche qui estoit à leur teste. Cet Abbé est neveu, grand Vicaire, & Vicaire general de Mr de Condom. Il joint toute la conduite d'un digne Ecclesiastique à l'application d'un sçavant & zelé Official, employ dont il s'acquitte avec un applaudissement general. Tous les Curez des environs furent invitez à la Cere-
monie, & l'on peut dire que l'on en n'avoit jamais vû dans la Province de plus belle de cette nature. Mr Suffiere, Docteur en Theologie, prononça l'Oraison funebre. Elle reçut beau-

coup d'applaudissement. Il fit connoître au commencement de son Discours par plusieurs traits éloquens, & qui partoient d'un cœur véritablement affligé, la part qu'il prenoit à la perte de cet illustre Delfant ; & comme il connoissoit par luy-même ce jeune Prince, il en fit un portrait naturel & sans exagération. Ce Discours ayant esté imprimé, je ne crois pas en devoir rien rapporter icy. Je diray seulement que la modestie de l'Auteur a eu beaucoup de peine à consentir à cette Impression, estant dé-

poüillé de l'Amour propre qui fait que plusieurs sont idolâtres de leurs Ouvrages. Il a prononcé beaucoup de Panegyriques, & fait plusieurs Sermons, dans lesquels les traits de son éloquence ont brillé.

Je dois ajouter à ce que j'ay déjà dit de la Maison d'Egmont, qu'elle descend des Rois de Frise, & qu'elle s'est soutenüe dans un fort grand lustre pendant plusieurs siècles, ayant fait des alliances avec des Empereurs, des Rois de Hongrie, & plusieurs Princes Souverains des Pays-Bas, d'Allemagne, &

158 MERCURE

d'Italie; ſçavoir, avec les Comtes de Flandres, les Ducs de Gueldres, de Saxe, de Brunſwick, de Brandebourg, de Milan, de Baviere; & elle a donné des filles aux Maisons de France, d'Ecoſſe, Palatine, de Hefſe, de Naſſau, de Cleves, &c.

Le Roy a donné pluſieurs Benefices dans la derniere promotion. Mr de Pujet, Abbé de Cimorre, Diocèſe de Lambèz, & grand Vicaire de Viviers, a eu l'Evêché de Digne. Ce nouveau Prelat, qui eſt fort eſtimé, a gouverné depuis quel-

ques années avec beaucoup d'édification le Diocèse de Viviers, pendant l'absence & les infirmités de l'Evêque de ce nom. Il est de Toulouse, Ville fertile en Evêques, & frere de Mr de Pujet, President à Mortier au Parlement de Languedoc; de Mr de Pujet, Lieutenant de Roy du Neuf-Brisack, & ci-devant Capitaine dans le Regiment du Roy; de Mr le Chevalier de Pujet, Capitaine de Grenadiers dans le même Regiment, & de trois autres freres tuez ou morts Capitaines dans ce Regiment, tous

160 MERCURE

filz de feu Mr de Pujer , aussi
President à Mortier de ce même
Parlement , à qui feu Mr
de Montoron , dont la mémoire
est chere aux gens de lettres,
fit don de cette Charge , lors-
que le Roy en créa une de sur-
numeraire dans tous les Parle-
mens de France. Digne est du
gouvernement de Provence ,
& suffragant d'Ambrun. S.
Domnin fut premier Evêque
de Digne , S. Vincent & Nec-
taire furent ses Successeurs im-
mediats , & Hugues de Vars
en fut le quinzième Evêque.
On a aussi vû sur ce Siège , deux

Evêques de la famille des Guir-
ramans. Le second , nommé
François , assista au Concile de
Latran sous Léon X. & il fut
honore de la Pourpre Romaine.
Guillaume d'Estougeville le
fut aussi , Pierre de Verceil son
Predecesseur , ayant esté trans-
feré à Meaux. Guillaume eut
ensuite l'Archevêché de Rouën;
ce fut luy qui tira son Eglise
de la dépendance de celle de
Lyon. Elzear de Ville-neuve ,
& Guillaume de Sabran , ont
aussy esté Evêques de Digne.
La Sœur de ce dernier , fut me-
re de Rainol des Porcelets qui

Avril 1078.

O

162 MERCIER

occupa le même Siège, & des trois Bologne de la famille des Capizuchi, ont esté les Predecesseurs de Mr le Cardinal de Janson en ce Siège, qui a aussi esté occupé fort glorieusement par Henry Meighem, Precepteur de la Reine Marguerite. Les Evêques de Digne sont Conseillers nez du Parlement d'Aix.

L'Abbaye de S. Riquier, Diocèse d'Amiens dans le Ponthieu, petit Pays de France en Picardie, a esté donnée à Mr d'Abbé Molé qui fait ses Etudes en Sorbonne avec beau-

coup de succès , & qui donne déjà de grandes esperances. Il est fils de M^{re} Loüis Molé President à Mortier au Parlement de Paris , & de Dame Loüise Bethault , fille de feu Mr Bethault , President en la Chambre des Comptes. Mr le President Molé est fils de feu M^{re} Jean Edoüard Molé , aussi President à Mortier , & petit-fils du celebre Mathieu Molé qui après avoir exercé pendant vingt-sept ans la Charge de Procureur General , fut enfin élevé en 1640. à celle de Premier President du Parle-

Oij

164 M^{re} RACLARE

ment de Paris, & bonz grand
après à celle de Garde des
Sceaux. De René Nicolais son
Epouse, fille de Jean Nicolais
Premier President de la Cham-
bre des Comptes, il eut outre
Jean Edoüard dont j'ay parlé,
Edoüard Evêque de Bayeux, &
Tresorier de la Sainte Chapel-
le, & François Abbé de Sainte
Croix de Bordeaux. M^{re} Ab-
bé Molé est frere de M^{re} Jean
Mathieu Molé Conseiller au
Parlement, & reçu en survi-
vivance de la Charge de Presi-
dent à Mortier, & de N. Mo-
lé qui a épousé M^{re} N. Talon

Marquis du Boulay.
 et Mr l'Abbé de Canillac Li-
 centié en Théologie, de la fa-
 culté de Paris, Chanoine &
 Comte de S. Julien de Brioude
 en Auvergne, où l'on fait des
 preuves comme à Malthe, a eu
 l'Abbaye de Notre Dame d'Eu.
 Il est de l'ancienne Maison de
 Monboissier, dont estoit Pierre
 le venerable Abbé de Cluni.
 Celles de Canillac & de Roger
 Beaufort qui a donné deux Pa-
 pes à l'Eglise, sçavoir Clement
 VII. & Gregoire XI. se sont
 écrites dans celle de Mon-
 boissier, à condition que ceux

166 MERCURE

qui en sortiroient joindroient les noms de ces deux familles au leur. Mr l'Abbé de Canillac est neveu à la mode de Bretagne , de Mr le Comte de Canillac Lieutenant General des Armées du Roy , & Sous-Lieutenant des Mousquetaires noirs. Il a deux freres dans le Service , & qui sont fort estimez. L'Abbaye de Nostre-Dame d'Eu vacquoit par la mort de Mr l'Abbé de Calvo. Mr le Comte de Beaufort frere aîné de Mr l'Abbé de Canillac a épousé Mlle de Ribeire niece de Mr de Ribeire Conseil-

lier d'Etat. Mr de Canillac son Cader , est Capitaine dans le Regiment des Cravates. Mr le Marquis de Canillac , Brigadier des Armées du Roy , & Colonel du Regiment de Rouergue , est l'aîné de cette maison. Il a beaucoup d'esprit & de merite. Il y a encore d'autres Branches de cette Maison, sçavoir , celles de Monboissier & de Pontchateau.

Mr l'Abbé d'Usson a esté pourvû de l'Abbaye de Perseigne , Diocèse du Mans , & de l'Ordre de Cisteaux. Il est fils de Salomon d'Usson , Marquis

168 MERCURE

de Bonnac & d'Esther de Jassaud, fille de Claude de Jassaud, Baron de Tarrabel ; frere de Mr le Marquis de Bonnac, Envoyé Extraordinaire du Roy, auprès du Roy de Suede & des autres Couronnes du Nord, & neveu de Mr d'Usson de Bonrepaus, Lieutenant General des Armées du Roy, & de Mr de Bonrepaus, cy-devant Intendant General de la Marine, Lecteur ordinaire de la Chambre du Roy, & Envoyé Extraordinaire en Angleterre & en Dannemark. La Maison d'Usson est originaire du Pais
de

GALANT 169

de Poix, & elle est sortie anciennement du Royaume d'Aragon-Guillaume Raman d'Usson Vicomte d'Evol, quitta dans le quinzième siècle, le Bearn, pour repasser au service de Pierre, Roy d'Aragon, qui le rétablit dans la Terre d'Evol. Pierre son fils fut Chambellan de Madeleine de France, Princesse de Vianne. L'Abbé qui vient d'avoir l'Abbaye de Perseigne a un frere qui est entré dans l'Ordre de Saint Dominique, après avoir esté Capitaine de Dragons. L'Abbaye de Perseigne est celebre dès le onzième siècle,

Avril 1708.

P

170 MERCURE

& Adam qui en avoit esté Moine, en fut nommé Abbé. Il composa des Homelies sur les Saints, & sur différentes matieres, & quelques Commentaires sur l'Ecriture. Mr Baluze a donné au Public, cinq Lettres morales de cet Abbé.

Sa Majesté a aussi donné l'Abbaye d'Aiguebelle en Provence, à Mr l'Abbé de Conflans, Grand-Vicaire & Grand Archidiacre de Soissons. Cette Abbaye vacquoit par la mort de Mr l'Evêque de Digne. Il a prêché le dernier Sermon de la Cene, devant le Roy. Il est

d'une Maison distinguée de Poitou, & alliée à celle d'Aubigné. Il prononça il y a quelques années, le Panegyrique de Saint Benoît dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, & ce Panegyrique reçût de grands applaudissemens. Cet Abbé a de grands talens pour la Predication, & il a prêché avec succès, dans les meilleures Chaires de Paris.

Mr l'Abbé de Pontac, Aumonier de Madame la Duchesse de Bourgogne, a eu l'Abbaye de Combelongue. Il est frere de Mr de Pontac,

P ij

172 MERCURE

Conseiller au Parlement de Bordeaux , fils de Mr de Pontac , President à Mortier dans le même Parlement , & petit-fils du celebre Premier President de ce nom , de la même Ville. Cette famille a encore donné d'autres Chefs à cette Compagnie , & un Evêque à l'Eglise de Bazas , après la mort de François de Balaguier , vers l'an 1572. Il fut choisi ensuite par l'Assemblée du Clergé , tenue à Melun , pour faire au Roy Henry III. des remontrances que l'on trouve dans les Memoires du Clergé.

L'Abbaye de Chors a esté donnée à Mr l'Abbé Moran, Chanoine de Soissons. Il est allié aux meilleures familles du Soissonnois, & il joint à l'étude de la Theologie Scolastique une conduite tres-reglée, & une grande pureté de mœurs. Il est tres-zelé pour la conduite des ames, & il a une grande ferveur pour l'instruction de son prochain. Il a passé une partie de sa vie à cathechiser les enfans de Soissons, & à consoler les personnes qui se trouvoient dans le malheur & dans l'affliction. Il a beaucoup de talent

P iij

174 MERCURE

pour la Chaire, & il en a donné d'éclatantes preuves.

Dom Solu de Villereau, Chanoine Regulier de l'Ordre de Saint Augustin, de la Congregation de Sainte Geneviève, a esté nommé Abbé de Saint Vincent-des-Bois. Il est proche parent de Mr l'Evêque de Chartres. Il est tres-bon Theologien. Il a donné en plusieurs occasions, des marques de sa capacité, & des progrès qu'il a faits dans les Sciences divines & humaines. L'Abbaye de Saint Vincent a produit de grands hommes.

L'Abbaye de Moncetz, Ordre de Cîteaux, a'estédonnée à Dom de la Mer, Religieux du même Ordre, & recommandable, par le talent qu'il a pour la Predication, qu'il a exercé dans les plus celebres Chaires du Royaume. Il a professé un Cours de Philosophie & un de Theologie dans son Ordre, avec beaucoup de succès. Il a aussi eu dans sa Congregation des Emplois, qui marquent l'estime que l'on y fait de luy. Feu Mr Petit, Abbé & General de Cîteaux, le consideroit beaucoup, & il l'a employé

P iij

176 MERCURE

pendant son Generalat, en plusieurs affaires importantes, dont il s'est tiré avec beaucoup de gloire. Dom de la Mer est d'une ancienne famille, originaire de la Marche.

Dom Quinquet, Religieux de l'Ordre de Cisteaux, & Docteur de Sorbonne, a esté pourvû de l'Abbaye du Pin. Il est frere du Pere Quinquet Theatin, qui se distingue beaucoup depuis quelques années, par le talent qu'il a pour la Predication, & de Me Quinquet, qui s'est consacrée au Service de Dieu & du prochain, dans la Commu-

nauté de Me de Miramion, qui observe la regle des Filles de Saint Augustin. Le nouvel Abbé du Pin est très estimé dans son Ordre; il joint à une grande Doctrine, une vertu qui n'a jamais reçu la moindre atteinte.

Dom Ricoüart, Chanoine Régulier de l'Ordre de Premontré, a eu l'Abbaye de Dompmartin en Artois. Il est distingué dans son Ordre par sa vertu & par son mérite. Il succède à Dom Ceylers, l'un des plus grands hommes de l'Ordre de Premontré, qui fut

178 **MERCIER**

élû unanimement après la mort de M^r Colbert, General de cet Ordre, pour occuper la même place ; mais qu'il refusa avec une constance qui trouvera plus d'Admirateurs que d'Imitateurs. L'Abbaye de Domp Martin est une des plus considerables de l'Ordre de Premontré.

Dom d'Auchy, Chanoine Regulier de l'Ordre de Premontré, a obtenu l'Abbaye de Saint Augustin, du même Ordre. C'est un des plus habiles Theologiens de cet Ordre. Il a une connoissance exac-

re de l'Antiquité & de tout ce qu'il y a de plus obscur dans l'Histoire des premiers siècles. Il a fait une Critique exacte des premières Auteurs, qui ont travaillé sur les Saintes Lettres. Il a beaucoup de talent pour la Predication, & quoy qu'il ne l'exerce pas souvent, à cause de la multiplicité d'affaires dont il est chargé, il n'a pas laissé d'acquérir la reputation d'un grand Predicateur. L'Abbaye de Saint Augustin est une des plus importantes de l'Ordre.

Me de Chastillon a eu l'Ab-

180 MERCURE

baye de Bonneval , Ordre de Saint Benoist. Cette Abbaye est dans la Province de Beausse & Pays Chartrain. Armand de Bonneval , celebre par l'amitié de Saint Bernard , a rendu ce lieu fameux. La Maison de Chastillon , dont sort la Dame à qui le Roy a donné cette Abbaye , a tiré son nom de la ville de Chastillon sur Marne , dont Guy qui vivoit en 1076. est le plus ancien dont on ait connoissance. Me de Chastillon est generalement estimée de tous ceux qui la connoissent.

Le Roy a aussi donné l'Ab-

baye de Neufchâtel à Madame de Bogefroy ; cette Dame qui est tres-accomplie , est entrée dans la Religion dans un âge tres peu avancée , & elle a fait de tres-grands progrès dans les vertus Monastiques. A peine eut elle fait Profession , qu'on l'éleva aux emplois de sa Communauté , où elle donna bientôt des marques du talent , & des lumieres qu'elle avoit pour la conduite d'une maison Religieuse ; dans les momens que la regle luy laissoit , elle s'appliquoit aux Sciences humaines , & elle les a cultivées avec

182. MERCURE

beaucoup de succès. Cette Dame est d'une ancienne famille originaire de Normandie ; & alliée aux Maisons les plus considérables de cette Province. La famille de Mrs de Bøgefroy, descend du costé d'une de leurs ayeules du celebre Antoine de Leve Navarroy , & l'un des plus habiles Generaux de l'Empereur Charles - quint ; qui après avoir rallié les Troupes d'Espagne à la Bataille de Ravenne l'an 1512. & chassé l'Amiral de Bonnivet de devant Milan l'an 1523. mourut du déplaisir que luy causerent quel-

ques paroles dures que l'Empereur son Maistre luy dit après la malheureuse entreprise de Provence faite en 1536. Antoine de Leve avoit pressé ce Prince d'entreprendre la conquête de Provence, flatté de ce qu'on lui avoit prédit qu'il mourroit à Paris, & qu'il seroit enterré à S. Denis avec les Rois de France; il est vray que son Corps fut enterré à S. Denis, mais ce fut à S. Denis de Milan. Sanche de Leve Colonel du Regiment de Naples fut son fils aîné; le deuxième estoit Antoine qui se distingua fort dans

184 MERCURE

la guerre contre les Morisques en 1570. Le Cadet de cette Maison, descend aussi du côté maternel du renommé Pierre Libertat qui s'est rendu illustre dans l'Histoire par le zele & la fidelité qu'il fit paroître pour le Roy Henry IV. Il reduisit la ville de Marseille, sous l'obéissance de ce Prince malgré la perfidie des revoltez. Les Marseillois luy érigerent une Statue, & font encore célébrer tous les ans un Service solennel pour honorer sa memoire; tout le Corps de Ville assiste avec pompe à ce Service. Il y à

GALANT 185

une histoire Manuscrite de ce
Pierre Libertat , qui est tres-
belle.

La piece qui suit , est de Mr
de la Fevriere , dont tous les
Ouvrages ont toujourns eu le
bonheur de vous plaire. Il y a
beaucoup de vray dans ce que
vous allez lire de cet Auteur ;
mais ce qu'il dit des Predica-
teurs d'aujourd'huy est trop
general , & ce n'est pas dans
une pareille occasion que l'on
doit prendre une partie pour
le tout. Il est vray qu'il y a
des Predicateurs tels qu'il les
depeint ; mais il s'en trouve

Avril 1708.

Q

186 MERCURE

aussi un grand nombre d'autres , qui n'ayant en vûe dans leurs Sermons , que le salut des Ames , convertissent tous les jours les pecheurs les plus endurcis , & font admirer leur zele pour la gloire de Dieu , pendant que les autres ne songent qu'à s'attirer des applaudissemens , en faisant briller leur Eloquence.

**LES SERMONS
A LA MODE,**

**A MONSIEUR C. H.
Fameux Predicateur.**

P*oussé de l'Esprit saint qui sçait
toucher les cœurs ,*

*Tu marches sur les pas des grands
Predicateurs.*

*Le Peuple pour t'entendre accourt en
affluence ,*

*Tout applaudit , tout cede à ta rare
éloquence.*

*L'accent pur , la voix nette , & le
geste excellent ,*

*Et de persuader un merveilleux ta-
lent.*

*Un air édifiant , une heureuse me-
moire ,*

Qij

188 MERCURE

Enfin, tout ce qu'il faut pour char-
mer l'Auditoire.

Jamais Predicateur dans son com-
mencement,

N'a monté dans la Chaire avec plus
d'agrément.

Cependant tu paroissais peu content de
toy-même,

Et n'oses qu'en tremblant entrepren-
dre un Carefme.

Il se manque, dis-tu, bien d'autres
qualitez,

Pour prêcher dignement les saintes
Veritez.

Tu veux prescher d'exemple, & mê-
me tu te piques

De ne rien enseigner que tu ne le pra-
tiqués.

J'approuve ton dessein; mais est-il
des Censeurs,

Qui trouvent quelque chose à repren-
dre en tes mœurs?

*Avant que d'annoncer la Parole
divine,*

*Ta Vie estoit déjà Conforme à la
Doctrine.*

*Mais un autre scrupule agite ton
esprit,*

*Les Sermons de ce temps, ne font guè-
re de fruit.*

*Toujours nouveaux portraits, &
nouveaux caracteres,*

*Si le bien different du langage des
Peres,*

*Qui soutenu du Zele & de la Chari-
té,*

A bien plus d'onction, & de solidité,

*Que ces discours tissus de force sino-
nimes,*

*Dont on croit aujourd'huy faire la
guerre aux crimes.*

*Il est vray, quand on veut renoncer
au peché,*

190 MERCURE

*Des Sermons à la mode on est fort
peu touché.*

*On y voit des tableaux des vertus &
des vices,*

*Du bonheur éternel, de l'horreur des
supplices*

*Que souffrent les damnés, mais je ne
sçay pourquoi,*

*L'Enfer si bien dépeint, nous cause
peu d'effroy :*

*Et la félicité qui regne en l'autre vie,
Malgré ces beaux Discours ne fait
aucune envie.*

*Ne te rebutes pas, ce goust se passe-
ra,*

*L'Homélie aux Portraits, un jour
succedera,*

*Et la pure Morale avec soin expli-
quée,*

*Sera par l'Auditeur suivie & pra-
tiquée.*

Mais d'en peut-on attendre un si grand changement ?

De ceux qui comme toy preschent chrestiennement.

Et tu vaudrois , Abbé , retourner en arriere ?

Secondes ce dessein , acheves ta carriere.

Mr le Chevalier de Roye , frere de Me la Comtesse de Pontchartrain , ayant esté fort assidu auprès de cette Comtesse , pendant la longue maladie , qui a d'autant plus fait craindre pour ses jours , que cette Dame est generalement aimée , Mr le Comte de Pontchartrain a fait present d'un tres-beau cheval

192 MERCURE

à ce Chevalier , & celuy qui le
luy presenta luy donna les Vers
suivans, au nom du cheval qu'il
luy presentoit.

*Monsieur le Chevalier , fleur de
Chevalerie ,*

*Je viens vous demander place en
vostre Ecurie.*

Il estoit jadis un Cheval

*Fameux dans l'Histoire Romaine,
Qui sous les deux Gemeaux ne galo-
poit pas mal ;*

*Et pour eux volontiers se mettoit hors
d'haleine ,*

*Lorsqu'il falloit dans Rome annoncer
des premiers*

*Un Combat éclatant & de nouveaux
Lauriers.*

*De ce noble Animal , je viens en
droite ligne ,*

Et

GALANT 193

Et vous , vous ressemblez à ces jeunes Heros ,

Par un endroit sur tout qui vous vens digne ,

De monter sur mon noble dos.

Pour vostre aimable sœur , Reine des Nereydes ,

Vous avez plus fait seul , que douze Tindarides ,

C'est ce qui m'a touché le cœur ;

Montez sur vostre serviteur.

Le Roy a donné à Mr Brodeau cy-devant Conseiller au Parlement de Mets , & ensuite Lieutenant General de Tours , une Charge de Conseiller au Conseil Souverain de Roussillon , vacante depuis quelque
Avril 1708. R

194 MERCURE

temps par la mort de Mr de Calvo , qui estoit aussi Avocat General de cette même Cour. Les Charges du Conseil Souverain de Roussillon , ne sont point venales , le Roy les donne , & il a donné celle-cy à Mr Brodeau sur la demande qui lui en a esté faite par Mr le Pelletier de Souzy parent de ce nouveau Conseiller qui est de Paris , & fils d'un Conseiller de la Grand'Chambre.

La famille de Mrs Brodeau est une des plus anciennes de Touraine. Jean Brodeau fit le voyage de la Terre Sainte sous

Philippe Auguste. Il perdit la vie au Siège de la Ville d'Acres, & Victor son fils qui l'avoit accompagné obtint du Roy des lettres de Noblesse, & pour Armoiries une Croix recroisetée pour marquer la valeur avec laquelle ils avoient l'un & l'autre deffendu la gloire de la Croix. Jean Brodeau épousa Eleonor Tallebot, & Victor son fils François Ruzé de la famille dont sortit longtemps après le Maréchal Desfiat. Victor II. du nom arrière petit fils de Victor I. demeurera longtemps au Service d'An-

R ij

196 **MERCURE**

toine de Bourbon Roy de Navarre ; il fut dans la suite Secrétaire de ses Commandemens & de ceux de Jeanne d'Albret Reine de Navarre , bisayeul & bisayeule du Roy. Il épousa Catherine de Beaune fille de Guillaume Laumel Seigneur de Charmoise & de Jeanne Briçonnet. Victor Brodeau troisième du Nom sortit de ce mariage ; il fut durant trente huit ans seul Secrétaire d'Etat & des Commandemens d'Henry le Grand , alors Roy de Navarre. Il suivit ce Prince par tout , & même lorsqu'il rentra

dans le giron de l'Eglise. Il fit son abjuration entre les mains d'Henry le Meisgnan, Evêque de Digne premier Aumônier du Roy & de la Reine de Navarre, le premier Janvier 1573. il eut l'honneur d'estre caution du Roy son Maître, quand il fallut porter la Sainte Ampoule de Reims à Chartres, lorsque ce Monarque y fut Sacré. De Marie Courtin sa femme, il laissa plusieurs enfans. Victor quatrième du Nom qui de Claudine du Val de la maison des Marquis de Fontenay-Marcüil dont feüe M^e la Duchesse

R iiij

198 MERCURE

de Gesvres estoit heritiere , a eu M^{re} Jean Brôdeau Chevalier Seigneur de Condé-Vaugrigneuse Marquis de Chastre, grand Maistre des Eaux & Forêts de France , & Capitaine General des Chasses de Touraine. Le Roy érigea en faveur de ce dernier la Terre de Chastre en Marquisat. Victor troisième du Nom , dont je viens de parler eût encore Louïs Seigneur d'Arrières qui fut tué au Siège de la Rochelle. Celuy qui donne lieu à cet article est un des Magistrats du Royaume le plus generalement esti-

GALANT

mé. Son Nom est encore cher
aux Officiers du Parlement de
Metz & à ceux du Presidial de
Tours.

M^{re} Louis de Madaillan de
l'Esparre Chevalier Marquis de
Montataire Seigneur & Com-
te de Manicamp, est mort dans
un âge assez avancé ; il a servy
avec beaucoup de distinction
durant plusieurs années , & il
s'est trouvé en plusieurs occa-
sions , où il a donné des preuves
de sa valeur. Il a esté marié deux
fois ; il a eu de sa premiere fem-
me ; Mr le Marquis de Lassé
Lieutenant General pour le

R iiiij

200 **MERCURE**

Roy dans les Provinces de Bresse & de Bugey , & qui a épousé en troisième nœces Mlle de Châteaubriand. Mr le Marquis de Montataire a eu de Dame N.... de Buffi-Rabutin sa deuxième femme , fille du célèbre Mr de Buffi-Rabutin , Mr le Chevalier de Madaillan connu par la délicatesse de son esprit & par la douceur de ses mœurs , & Mlle de Montataire qui passe pour une des plus belles personnes de ce temps. Il est beaucoup parlé de M^e la Marquise de Montataire dans les lettres de Mr de Buffi-Ra-

butin son pere. Cet Auteur y vante fort l'esprit, le goust & les manieres délicates de sa chere fille de Montataire. Cet Eloge quoy qu'il parte d'un Pere, ne laissera pas de conserver le nom de cette Dame, puisqu'on le trouve souvent employé dans un Recueil de lettres qui sont si cheres aux gens d'esprit, & dont apparemment on fera plusieurs éditions. M^e de Montataire fait encore aujourd'huy l'empressement des Societez où elle se trouve. La maison de l'Esparre dont celle de Madailan est sortie, est une Branche

202 MERCURE

de celle des anciens Ducs de Guyenne. Elle a soutenu l'éclat d'une si illustre origine , dans tous les siècles qui se sont écoulés depuis sa séparation de la Branche aînée. Un Seigneur de Lesparre alla au secours d'un comte d'Eu , dans le quatorzième siècle avec douze Ecuyers ; un cortège de cette espece marque assez que dès ce temps-là la maison de Lesparre tenoit un grand rang dans le monde. Il y a encore aujourd'huy un Comte de Madatlan parent de celuy dont je vous apprens la mort , qui a été de la Religion

protestante , & qui est un des plus honnestes hommes du Royaume.

M^{re} Clement Chamillart , Chevalier Seigneur de Vilatte, Conseiller du Roy en ses Conseils, President en sa Chambre des Comptes, est aussi decedé. Il estoit Cousin germain de Mr de Chamillart Secretaire & Ministre d'Etat. J'ay si souvent eu occasion de vous parler de cette famille , que je ne repeteray rien icy de ce que je vous en ay déjà dit. Mr le President de Chamillart est mort avec la réputation d'un

204 MERCURE

parfait honneste homme. Il avoit épousé N... de Lussé, fille de Mr de Lussé, Receveur General des Finances de Guyenne, qui avoit épousé Anne de Vizé, fille de feu Henry de Vizé, Capitaine Lieutenant des Gardes du Corps de la feuë Reine Mere du Roy qui l'honoroit de son estime & de sa confiance, ce qui a paru par plusieurs emplois considerable que cette Princesse luy a confiez, & dans le dernier desquels il est mort. Tous ceux qui portent aujourd'huy ce nom, sont de la même famil-

le, & n'ont ainsi que leurs Ayeux depuis le Règne de Charles IX. jamais eu de Charges & d'Emplois que dans la Maison Royale. Je n'ajouteray rien icy à ce que j'ay souvent eu lieu de vous en dire. Mr le President de Chamillart ne laisse que trois filles.

Marie Magdeleine de Montgommery mourut au commencement de ce mois à Argentan en Normandie âgée de quatre-vingt quatre ans. Elle est morte dans de grands sentimens de pieté, & son esprit a toujours paru égal jusqu'au dernier mo-

206 MERCURE

ment de sa vie. Elle estoit fille de Gabriël Comte de Montgommery descendu en ligne directe de l'illustre Roger de Montgommery fameux dans l'histoire de Normandie. Ce Seigneur fut un de ceux qui accompagnèrent Guillaume le Bâtard Duc de Normandie à la Conquête du Royaume d'Angleterre. Sa mere se nommoit *Aimée de Chastenay* fille de Mr de Chastenay connu sous le nom du Colonel Landy Favory de Henry IV. M^e de Montgommery étoit cousine germaine de Mr le Marquis de

Montgomery Maréchal des
Camps & Armées du Roy &
de M^{re} la Comtesse de Quintin,
à présent Comtesse de Morta-
gne, & issuë de germaine de
M^{rs} les Maréchaux de Duras
& de Lorges. Elle avoit épousé
feu Messire François du Four,
Chevalier Seigneur & Baron
de Cuy en Normandie, fils de
Messire Jacques du Four, Che-
valier Seigneur & Baron de
Cuy, de Belgarde, de Mou-
lins, du Saussay, & autres lieux,
dont elle a eu plusieurs enfans,
dont le premier est Jesuite, le
second Abbé & Docteur de

208 MERCURE

Sorbonne , le troisiéme a esté Page de la grande Ecurie , & le quatriéme est à présent Lieutenant de Vaisseau , & Chevalier de S. Louïs.

Je viens de recevoir un Imprimé Espagnol qui fait beaucoup de bruit dans toute la Catalogne , & dont il se trouve déjà plusieurs Exemplaires à Paris. Les Remontrances que l'on fait à l'Archiduc dans cet Imprimé , étant fort vives , tous ceux qui en ont lû le contenu en parlent diversement. Les uns disent qu'il est impossible

que l'on ait osé dire à l'Archiduc , tout ce que cet Imprimé contient , & les autres assurent que les Peuples de Catalogne sont plus en état de faire la Loi à l'Archiduc , que ce Prince n'est en état de la leur faire ; qu'ils sont armez ; que leurs Miquelets sont aguerris & nombreux , & que voyant près d'eux une grande armée d'Espagne , & celle qui est sous le commandement de Mr le Duc de Noailles , ils peuvent abandonner le party de l'Archiduc , sans qu'il soit en état de les en empêcher.

Avril 1708.

S.

210 MERCURE

Ceux qui font d'un sentiment contraire aux uns & aux autres, quoy qu'ils ne trouvent néanmoins pas une entière impossibilité dans ce qu'ils allèguent, disent que si les Remontrances dont il s'agit n'ont pas été faites à l'Archiduc, la Ville de Barcelone a jugé à propos de les faire Imprimer, afin qu'elles tombassent entre les mains de ce Prince, & cette opinion paroît vray semblable presque à tous ceux qui ont lû cet Imprimé. Cependant il y en a d'autres qui assurent, avec des raisons qui paroissent sans

réplique , que les Remontrances dont il s'agit , doivent luy avoir esté faites ; puis que l'on y joint une réponse de ce Prince , qui n'en pourroit avoir fait à ce qu'on ne lui a pas dit.

Quoy qu'il en soit , il est constant qu'il n'y a rien que de veritable dans les Remontrances Imprimées , & je ne dois pas avoir lieu d'en douter , après avoir lû un grand nombre des lettres , qui toutes , separement , parlent des faits qui font le sujet de ces Remontrances , ce qui m'a déterminé à

S ij

212 MERCURE

vous en envoyer une Traduction faite par un Espagnol qui est icy. Si elle avoit esté faite par un François , tout ce qui regarde la langue seroit peut-estre mieux observé ; mais comme cette Traduction donneroit moins dans le sens Espagnol , celle de l'Espagnol doit estre preferée.

Je dois ajoûter icy que dans le Titre Espagnol , il n'y a que le mot de *Representation* ; qui veut dire *ce qui a esté représenté à..... &c.* & que le Traducteur , pour se conformer à nos usages , s'est servy du mot de *Remontrances*.

Tres-humbles Remontrances faites à Sa Majesté,
par la tres-excellente
Ville de Barcelone.

S I R E ,

*Voyant qu'il y a deux années
que V. M. nous tient en suspens
dans l'attente de grandes sommes
d'argent pour payer les Troupes ,
dont le nombre à ce qu'on préten-
doit devoit augmenter de maniere ,
qu'il suffiroit non seulement à def-
fendre V. M. & à conquerir toute*

214 MERCURE

la Monarchie ; mais aussi à obliger la France à faire la Paix , & à restituer tout ce qui appartient légitimement à V. M. ou a y jeter une consternation capable d'ébranler la Couronne de Louis XIV. d'autant qu'avec cet argent , on payeroit tout ce que V. M. doit , non seulement à ceux qui ont donné leur bien pour faire subsister votre Maison ; à ceux dont l'argent a esté exigé par ordre de V. M. ou pris par violence aux Chapitres de Chanoines ; aux Communautés , aux Collèges ; aux Corps de Métiers ; aux Confrairies , & a plusieurs particuliers. Enfin tous

ces articles montent à une somme qui va au-dessus de l'imagination, sans ce que V. M. a emprunté de cette Ville de Barcelonne, ce qui fait qu'elle est presque sans crédit, après avoir ramassé toutes sortes de Monnoyes, pour satisfaire aux pressentes instances dont V. M. s'est servie pour demander les Tre-sors des Eglises.

Voyant que les Troupes que V. M. avoit, & qui auroient pû se-courir Lerida, ne se sont employées assez loin des Ennemis, qu'à sac-cager, forcer, & piller tout ce qu'elles trouvoient, & à faire des choses qui n'ont jamais esté fai-

216 MERCURE

tes dans ce Pays cy , même par des
 Troupes les plus Barbares ; qu'el-
 les tirent continuellement les grains
 de toutes parts , sans considerer
 que ce qu'on donne aux Chevaux
 est arraché à la subsistance des peu-
 ples , & que les Soldats brulent
 les choses qu'ils ne peuvent empor-
 ter sans autre raison que de dire
 qu'il vaut mieux que les Trou-
 pes en profitent que les Fran-
 çois , & que ces déplorables rava-
 ges causent tant d'affliction parmy
 les Sujets de V. M. que cette Vil-
 le est pleine de Syndics des Villes
 & des Bourgs d'Urgel & Cam-
 po de Tarragona , pour y estre
 éclaircis

éclaircis des fautes qu'on voudroit leur imputer, & pour sçavoir pourquoy V. M. récompense ainsi les Services qu'ils luy ont rendus.

Voyant donc que les Soldats se logent à discretion où bon leur semble, contre nos Loix & Chapitres de Cortez signez de vostre main Royale & de vos Predecesseurs, contraignant les voisins de les nourrir & de leur fournir des grains & de la paille pour leurs Chevaux & d'autres Bestiaux, outre que les Officiers dans cette Ville se servent des maisons comme bon leur semble pour y loger malgré ceux qui les occupent.

Avril 1708.

T

Voyant que pas un des Ministres de V. M. ne s'applique à faire vostre Royal service, & qu'au contraire, ils ne songent qu'à leurs interests, & à faire des accommodemens injustes, tant avec les Communes qu'avec des particuliers, sans autre but que de profiter de l'argent qu'ils accumulent avec violence; & que pour y parvenir, ils traitent durement ceux qui ont refusé de s'accommoder avec eux, d'où il arrive des différens & des haines parmy beaucoup de Sujets de V. M.

Enfin voyant que tout ce qui pouvoit nous garantir de quelque

violence nous a esté contraire, que les crimes se multiplient; que la tranquillité n'est plus, que les Ennemis nous pressent; que les Troupes de V. M. s'enfuyent, que l'ouverture de la Campagne est prochaine; que nous sommes hors d'état de nous défendre, quand même les huit mille hommes que V. M. nous a promis d'Italie arriveroient.

Cette Ville de Barcelonne supplie tres-humblement V. M. d'y remédier pour la sureté de sa personne & de tant de fidelles Sujets. Fait en Notre Assemblée ce 15. Janvier 1708.

.T ij

220 MERCURE

Voicy la Traduction de la réponse de l'Archiduc, que l'on a crû devoir faire Imprimer au bas des Remontrances, afin de la faire sçavoir à toute la Catalogne.

Sa Majesté répondit à cette Remontrance, qu'elle engageoit de nouveau sa Royale parole, qu'il viendrait incessamment quatorze mille hommes d'Italie; que les Navires qui en arriveroient y retourneroient pour en revenir avec vingt mille Fantassins, et trois mille Chevaux, & que tout seroit à la solde d'Angleterre;

qu'il viendrait aussi de Naples six mille hommes avec beaucoup d'argent ; que l'armée de Mer étoit allée presentement prendre Sardèna ; qu'on n'attendoit que l'arrivée du Marquis d'Alconchel dans ce Pays-là , dont il étoit Viceroy , pour en amener beaucoup de Chevaux & de Navires chargez de bled ; que la grande armée viendrait chargée de munitions de bouche , de guerre & d'argent pour en payer toutes les Troupes , & qu'on apporterait pour sa personne cinquante mille livres Sterling. Elle y ajouta aussi qu'elle avoit appris que le Prince Eugene estoit entré en France par le

Dauphiné, & qu'estant arrivé à Lyon, il en avoit emporté tout ce qui en avoit pu estre enlevé. S. M. joignit à son discours beaucoup de choses de la même nature, & elle exhorta les Catalans à prendre courage.

Tout ce qui se trouve dans cette réponse, est non seulement manifestement faux; mais il n'y a pas même la moindre vrai-semblance, & ce qu'il y a de plus surprenant, est que l'on ait crû pouvoir éblouir un Peuple qui ne manque pas de lumières, par des choses si grossières, que la fausseté s'en dé-

couvrir, sans qu'il soit nécessaire de rien pour les refuter.

L'Archiduc assure d'abord qu'il doit venir incessamment en Catalogne quatorze mille hommes d'Italie, non seulement sans considerer que le nombre de Troupes que l'on parle d'y embarquer, est beaucoup au-dessous de quatorze mille hommes, & il parle de cet embarquement, comme s'il y avoit dans le temps qu'il parle, des Vaisseaux en Italie pour embarquer ces Troupes, quoi qu'il n'y en eut aucun, & que l'on ne sçût pas quand il y en

T iij

arriveroit : En poussant le plus
loin un discours qui n'a rien de
vray semblable ; il fait retour-
ner de Catalogne en Italie des
Vaisseaux , pour embarquer
vingt mille Fantassins imagina-
res , quoy que ces Vaisseaux n'y
soient pas encore arrivez pour
le premier embarquement qui
est fort douteux.

Il joint trois mille Chevaux
à ces vingt mille Fantassins ,
qui avec les quatorze mille dont
il parle d'abord , font trente-
sept mille hommes , qui sup-
vant qu'il l'assure doivent venir
d'Italie où l'Empereur a besoin

de presque toutes les Troupes
qu'il a dans ce Pays, pour em-
pêcher que le Mdahoz & le
Royume de Naples ne se sou-
levent, ne cherchant que l'oc-
casion de se couer un joug qu'ils
trouvent trop pesant, & au-
quel ils ne s'attendoient pas.

L'Archiduc charge l'Angle-
terre de la solde de toutes ces
Troupes, ce qui est exorbi-
tant, & qui ne peut estre dans
la situation où elle se trouve
aujourd'huy, ce que l'on peut
voir par le peu de Troupes qu'il
paroist qu'elle doit avoir cette
Campagne en Flandre.

226 MERCURE

Ce qui semble encore plus ridicule , & plus contraire à la vérité , est que l'Archiduc assure qu'il luy doit venir six mille hommes de Naples , dans le temps que toutes les lettres d'Alemagne & d'Italie font foy que l'Empereur a besoin de Troupes dans ce Royaume , tant à cause que cette Conquête , ainsi que celle de quelques places de la coste de Toscane , luy ont beaucoup plus coûté que l'on n'avoit crû d'abord , & que pour ces raisons , & pour empêcher le soulèvement de Naples , auquel la disette de

bleds doit beaucoup contri-
 buer, Sa Majesté Imperiale y
 fait marcher cinq mille hom-
 mes des meilleures Troupes
 qu'elle ait en Italie.

Ainsi l'on peut voir, que
 loin que l'Empereur soit en état
 de tirer six mille hommes de
 Naples pour envoyer à l'Archiduc,
 il se trouve obligé d'en-
 voyer dans le Royaume de
 Naples, les Troupes qu'on
 avoit résolu de faire passer en
 Catalogne.

Quant à la conquête de la
 Sardaigne, dont il dit que le
 Marquis d'Alconchel, qu'il en

a nommé Viceroy, doit bien-
tost faire la conquête, ce sont
des paroles avancées sans aucu-
ne vray-semblance, & il y a
même beaucoup de confusion
dans tout ce qu'il dit à ce sujet,
& il fait venir des bleds & des
Chevaux d'un Etat que l'on ne
se prepare point à attaquer, rien
n'estant prest pour une pareille
expedition, & il parle de ce que
doit apporter la grande armée
de vingt trois mille hommes,
avant que l'on ait fait partir
des Vaisseaux pour l'embarque-
ment des quatorze mille hom-
mes, qui suivant ce qu'il a dit

au commencement de son discours, doivent être embarquez les premiers, puisque la grande Armée de vingt trois mille hommes ne doit estre embarquée qu'après le retour des mêmes Vaisseaux.

On pouvoit demander à l'Archiduc où cette Armée prendra les bleds qu'elle doit apporter en Catalogne, puisque la Sardaigne & même la Sicile, où sont les Greniers d'Italie, sont encore sous la domination de Philippe V. sous laquelle la disette de bleds qui se trouve à Naples semble devoir bien tôt

230 MERCURE

faire rentrer ce Royaume.

L'Archiduc après avoir assuré dès le commencement de la réponse , que les trente sept mille hommes qu'il attend , seront soudoyez par l'Angleterre , veut encore persuader qu'il est sur le point d'en recevoir 50000. livres Sterling pour sa personne seulement , qui font près de sept cent mille livres. Toutes ces exagérations ne meritent pas que l'on se donne la peine d'y répondre , puisqu'il est constant que l'Angleterre ne peut en même tems entretenir des Armées consid-

rables en Portugal , en Catalogne , & en Flandre , & payer une partie des Troupes qui doivent agir en Allemagne , & sous Monsieur le Duc de Savoye , sans compter les prodigieux armemens de Mer , qu'elle est obligée de faire tous les ans , tant pour le transport de ses Troupes en divers endroits , que pour servir de Convois à ses Vaisseaux Marchands , & pour se deffendre des Armateurs François qui mettent tous les ans de petites Armées Navales en Mer , qui n'ont point cessé de desoler ce Royaume ,

depuis le commencement de cette guerre, ainsi qu'il paroît dans une infinité d'adresses des Marchands présentées sur ce sujet, au Parlement de la même Nation; & ce qui fait voir que l'Archiduc ne s'est pas fait une affaire de ne dire que des faussetez dans sa réponse; c'est qu'il en a même dit, qui n'ayant aucune vray semblance, ont causé d'abord du mépris & de l'indignation.

En effet, peut-il rien dire de plus outré & de moins vraisemblable que ce qu'il dit, lorsqu'il veut faire croire, que

le Prince Eugene est entré dans la ville de Lyon, dont il a souffert le pillage, puisque ce qu'il dit d'une autre manière ne peut être regardé que comme un pillage.

Toutes ces choses par lesquelles l'Archiduc a exhorté les Catalans à prendre courage, ne peuvent qu'engager les peuples de Catalogne à l'abandonner, puisque rien n'est si manifestement faux que tout ce qu'il a avancé, & que l'on n'y peut pas même trouver un ombre de vérité.

Le Mardy 17. de ce mois
Avril 1078. V

l'Académie Royale des Inscriptions tint la Séance publique d'après Pâques, où Mr. l'Abbé Bignon, président, Mr. Gros de Boze, Secrétaire perpétuel de l'Académie fit l'éloge funebre du Pere Mabillon, Membre de cette Académie, & comme j'ay eu le bonheur de vous apprendre le premier dans l'Article que je vous ay envoyé de sa mort, une partie des choses qu'il rapporta, j'ajoutéray seulement à ce qu'il en dit que ce sçavant Religieux estoit né en Champagne, dans un Bourg près de l'Abbaye du Mont-

Dieu, & non à Paris, ainsi que
l'on m'en avoit assuré; & que
les Religieux de l'Abbaye de
Saint Germain ont reçu une
Lettre du Cardinal Colloredo
qui leur écrit de la part du Pape
pour leur témoigner le chagrin
que Sa Sainteté a ressenti de la
mort de ce grand homme. Il
leur recommande expressément
de la part du Pape de l'enter-
rer dans un lieu où les étran-
gers puissent avoir la consola-
tion d'aller visiter ses cendres
lorsqu'ils viendront en cette
ville, & de ne pas confondre
celles de ce sçavant persona-

236. MERCURE

ge avec une infinité d'autres.

Après que Mr. l'Abbé Bignon eut résumé le discours de Mr. de Boze, & qu'il en donna né de nouvelles louanges au Pere Mabillon, avec la delicatesse d'esprit qui luy est ordinaire, Mr. Courure lut une Dissertation sur les occupations journalieres des Romains & autres Anciens qui avoient unéterné une vie privée, & après qu'il eut rassuré son Auditoire sur la crainte qu'il pouvoit avoir qu'une pareille matiere ne fut pas fort interessante, il dit qu'il estoit le premier qui traitoit ce

sujet & que dans la distribution
 des matières qu'on donnoit cha-
 que année aux Académiciens,
 celle dont il s'agit n'avoit point
 été proposée; ce qui l'avoit en-
 gagé de s'offrir à la traiter. Il par-
 la des six premières heures des
 Romains dans leur vie privée, &
 remit le reste de leur journée à
 une autre séance. Il remarqua
 qu'à la première heure, qui doit
 être regardée comme les six
 heures du matin des François,
 c'estoit un usage établi parmi
 eux de se rendre des visites, &
 de s'aller souhaiter une heu-
 reuse journée au lever du So-

238 MERCURE

leil : on passoit dans cet exerci-
ce jusqu'à neuf heures, qu'ils
appelloient leur troisième heu-
re, & c'est de la connoissance
de cet usage qu'on tire l'expli-
cation de quelques Passages des
anciens Poëtes, & sur tout de
Virgile & d'Horace, qui sans
cela seroient fort difficiles à ex-
pliquer ; il cita à ce sujet un Pas-
sage de Cicéron qui serv à ap-
pliquer une circonstance de la
vie de cet Orateur. A la troisié-
me heure, qui revient à nos
neuf heures du matin, ainsi que
vous venez de voir, Mr Cou-
ture représenta les Romains oc-

cipez à leurs affaires particulières, à consulter ou à donner des avis, à soutenir le droit des Parties dans les Tribunaux, ou à défendre le leur, & au labourage, ou à l'Agriculture : & en cet endroit ils étendirent fort sur la modération & sur la modesté des anciens Romains qu'on tiroit souvent du labourage pour les élever à la Dictature ou au commandement des Armées & des Provinces, & qui après avoir rempli le temps de leur mission, reprenoient avec beaucoup de tranquillité le même exercice d'où on les avoit

240 MIRACULE

tirez. Il rapporta en cette occasion plusieurs faits de l'Histoire Romaine, qui avoient rapport au sujet qu'il traittoit & qui furent écoulez avec beaucoup de plaisir. Un peu avant la sixième heure qui revient à nostre midy, les Anciens prenoient leur refection, d'une maniere très frugale dans les premiers temps de la Republique, & dans les siècles, où par l'ignorance dans laquelle ses Citoyens estoient du luxe & de la sumptuosité, elle fut si florissante qu'elle devint bientôt maistresse de toute la terre. Le repas des Romains

main fini, ils ne manquoient
jamais de prendre leur repos.
C'estoit parmi eux un usage in-
violable, & à la sixième heure
qui revient parmi nous à la
deuxième, tout estoit fermé
dans Rome, & il estoit rare de
trouver quelqu'un dans les
rues. Mr l'Abbé Couture finit
à cette sixième heure, & dit
fort agréablement qu'il falloit
laisser dormir les Romains.

Ce discours plut fort à l'As-
semblée. Le stile en estoit pur
& rempli de pensées aussi vives
que brillantes. Mr l'Abbé Bi-
gnon qui le resuma, donna

Avril 1708.

X

242 MÉRQUADE

de fort grandes douleurs, & avoit qu'il avoit
 eue d'un fuyt, qui paroissoit
 fort sterile. tout ce qu'on en
 pouvoit tirer, & tout ce que
 la Compagnie en pouvoit at-
 tendre. *Mr. Boivin* Sous-Bibliothé-
 quaire du Roy, parla ensuite
 il lut un Discours, qui conser-
 moit presque tout ce que l'an-
 tiquité a posé sur Homere &
 sur Virgile, & il dit, qu'après
 avoir parlé dans une Seance
 precedente d'une guerre litta-
 raire, qui s'éleva entre les Phi-
 losophes du quinzième siècle,

au sujet de Platon & d'Aristote,
il avoit eu que la Compagnie
écouteroit avec plaisir, de que
les Anciens & les Modernes
avoient pensé de Virgile &
d'Homere. Propertius fut le pre-
mier Auteur d'entre les Poètes
qu'il cita; il en rapporta quel-
ques Vers qui faisoient assez
voir ce que ce ancien Poète
avoit pensé de plus avantageux
de Virgile, qu'il égaloit hardi-
ment au Prince des Poètes
Grecs; il fit paroître ensuite
Ovide sur la Scene, & il rapporta
l'endroit où ce Poète dit qu'il
est autant au dessus de Virgile,

244 MIERCURE

que ce luy cy cest inferior à
 Homeroq il le cōtainsuit, d'au-
 tres Poëtes, Scavon, Mabrius
 Claudian, Silius, Alaticus, &
 Sophiscus autres, & raporta
 après avoir parlé des Poëtes, do-
 nant le témoignage des Orateurs, il
 appuya fort son tout sur celui
 de Cicéron, & il fit voir qu'il
 n'est pas aisé de juger par les
 termes de ce Prince des Ora-
 teurs, à quel il donne la prefe-
 rence du Poëte Latin, ou du
 Poëte Grec, puisqu'il donne
 beaucoup de louanges à l'un &
 à l'autre, non il n'est point en son
 Mr Boyvin, en parlant des Mo-

IX

ITALIEN 245

dermes, & qui chascun des jugemens, qu'ils avoient portez sur ces deux anciens Poëtes, commençoit par l'Ange Policien, qui le regarda comme celui qui avoit commencé à établir en Italie le goût des belles Lettres, & de la Poësie, sur la fin du quinziesme siecle. Cet Auteur dont la réputation a esté si grande, se déclara pour Virgile, & dans un Ouvrage fait exprès pour établir l'égalité entre de Poëte & Homere. Les mesures qu'il prit pour y en venir à bout, pouvoient faire réussir son dessein, puisqu'il commença par affoi-

X iij

246 VERTUE

-blir l'idée avantageuse qu'on
 -avoit toujours eue des nobx
 Poëmes du Prince des Poëtes
 Grecs; il fit une espee de Cri-
 -tique, qui fit beaucoup de bruit
 en Italie, & qui réveilla les
 -Partisans du Poëte Grec &
 après avoir donné la repa-
 -tion de cet ancien Auteur sou-
 -te l'attéinte qu'il pût luy don-
 -ner, qu'il releva les mérites du
 Poëte Latin, & il en mit tou-
 -tes les beautés dans le plus
 -beau jour, qu'elles pouvoient
 recevoir. La Scari, de ce célèbre
 Grec, qui joignoit à l'honneur
 qu'il avoit d'estre né d'une fa-

1714.

mille Imperiale, une très gran-
 de dévotion, embrassa haut-
 ement les intérêts d'un Poète
 qui avoit tant fait d'honneur
 à sa Nation. Il se leva contre
 Pelicien. Il fit des Vers contre
 Juvénal. Il en fit aussi contre Vir-
 gile, & il fit rendre à Homère
 toute la gloire, dont on avoit
 entrepris de le dégrader; mais
 on s'en faisoit beaucoup quer-
 reuse du Poète Grec. J'en ai
 vu d'aussi bonnes mains que celle
 du Poète Latin; Lucrèce n'a-
 voit ni le feu d'imagination,
 ni la délicatesse de Propertius; &
 comme remarqua fort agréa-

blement Mr Boyvin, & l'on ne trouvoit rien de meilleur dans les Pièces que Lafcaris donnoit au Public, pour défendre la gloire de son Heros, que les morceaux qu'il tiroit de ses Ouvrages, pour en faire connoître la beauté. Mr Boyvin cita plusieurs autres Auteurs, tant Poètes qu'Orateurs, qui ont pris party pour ou contre Virgile, ainsi que pour ou contre Homère. Il en rapporta des Passages entiers dans leur Langue naturelle, qui plurent fort à l'Assemblée. Il voulut plusieurs fois finir son discours, parce-

qu'il estoit fort long, mais Mr
l'Abbé Bignon ne voulut pas le
lui permettre, afin de ne pas pri-
ver l'Assemblée de la suite d'u-
ne Piece remplie d'une si gran-
de érudition. Il parut que Mr
Boyvin penchoit à donner de
preference à Homere sur Vir-
gile, puisqu'il fit remarquer
que ceux qui avoient le plus
loué le Poëte Latin, n'avoient
jamais fait que l'égalier au Poë-
te Grec, & qu'ils s'estoient te-
nus à cette égalité, comme au
véritable & seul période de la
gloire, au lieu que les Partisans
d'Homere luy donnoient tou-

250 MÉRACQUE

jours avec une préférence éclatante
sur Virgile, & regardoient ce
dernier comme luyzoblaste fort
inférieur.

Mr l'Abbé Bignon, en res-
semblant toutes les parties de
ce Discours, parla avec toute
l'éloquence & la facilité qui luy
sont naturelles, & donna de
grandes louanges à Mr Boyvin
& aux recherches qu'il avoit
faites.

Mr Danchet, fort connu
par les Pièces de Théâtre qu'il a
données au Public, lut ensuite
une fort belle Dissertation sur
les Epousailles des Anciens, &

JONDAEM 201

Il cita sur ce sujet plusieurs
soinmens de Poésie des An-
ciens & des Modernes. Il parla
d'abord de la Cereemonie qui
repondoit à ce que nous ap-
pelons, *Fiançailles*; le détail
qu'il en fit fut fort à l'Assen-
blée; il décrit ensuite dans
des termes choisis & propres
au sujet qu'il traitoit toutes les
Cereemonies & les autres for-
malitez qui suivoient les Fian-
çailles, & il n'oublia pas mê-
me la Peinture des habits des
Epoux. Tout ce qu'il dit sur ce
sujet parut très-recherché, &
rempli d'une grande érudition.

il examina la nature de l'engagement, que les Contraintes formoient; les peines qu'ils courroient, lorsqu'ils le violoient, & leur manière de vivre dans le temps qui suivoit ce que nos appellons les Fiançailles, & qui precedoit les Noces; la peinture qu'il fit ensuite de l'habit de la nouvelle mariée, & du soin qu'elle prenoit de se cacher sous un voile, fut tres bien touchée, & lorsqu'il fut question de décrire tous les momens qui precedent immédiatement le temps ou le mariage s'acheve, l'Auteur, en

ne mettant aucune des circonstances les plus particulières, savoir cependant qu'il avoit une attention scrupuleuse qui l'empêchoit de blesser en rien la moindre bien-séance. Quelques Epilodes convenables au sujet dont il étoit question, ornèrent beaucoup ce discours. Celuy sur tout qui regardoit l'Hyménée, & l'avanture qui le fit choisir pour le Dieu des Mariages, ainsi que l'augure des Mariages heureux plût beaucoup. *Hymeneus*, dit-il, étoit un jeune homme d'Athènes qui fut épris d'une grande pas-

254 MERCLACH

sion pour une des personnes les plus
qualifiées de la Ville, il comprit bien
tôt que l'inégalité de leurs condi-
tions et de leurs fortunes, étoit
un obstacle insurmontable pour sa
passion, mais après y avoir bien
pensé, et ne l'ayant pas de s'embarras-
ser sur la providence de l'amour.
Cette confiance lui réussit : il trou-
va une occasion de délivrer un
grand nombre de filles de qualité
d'Allemandes qui étoient restées enlevées
par un peuple ennemi, mais il mit
un prix à leur délivrance, ce fut
la liberté d'épouser la personne pour
laquelle il sentoit depuis long-temps
un violent amour. Il délivra les

Captives, & de vives luy, que
me. C'est par les lents qu'il se
forme. Depuis ce temps là, on
donne à une divinité qui devoit
présider aux mariages heureux, le
nom du jeune Athénien. Chaque
cérémonie du mariage avoit aussi
sa dévotion particulière.

Mr. Dancheot parla aussi des
Chœurs d'allégresse chantés
par des jeunes garçons & par
des jeunes filles en conduisant
les Epoux au lit Nuptial jo hy-
men hymen jo, &c.

Le séibar étoit un état
honorable parmi les Romains
comme parmi les Juifs ; mais

256 MERCURE

la honte qui y estoit attachée procedoit de differens motifs , puisque parmy les Juifs on ne regardoit la sterilité où le genre de vie auquel elles étoient attachées que parceque les familles où cela se rencontroit , étoient privées de l'esperance de voir sortir un jour le Messie de leur sein , au lieu que parmi les Romains les familles où l'on embrassoit par choix le célibat , étoient regardées comme inutiles à la République, & par consequent indignes d'aucune consideration ; & si on excepte les Vestales dont la profession

étoit tres-honorable parmy les Anciens , & qui jouïssent de tres-grands Privileges , ainsi que je l'ay fait voir dans l'extrait d'une dissertation de Mr l'Abbé Nadal , que l'on trouve dans une de mes dernieres lettres , & que Mr Danchet cite sans nommer l'Auteur , l'état du célibat estoit dans un grand mépris chez les Anciens ; ils avoient même poussé si loin les Privileges du mariage & de ceux qui s'y engageoient , qu'ils imposoient des peines à ceux qui y renonçoient du nombre desquelles étoient celles d'aller

Avril 1708.

Y

de pieds, ou de découvrir
 quelques parties du corps. A l'é-
 choir sans doute, remarqua
 Mr. Danchet, qui s'épandit
 beaucoup d'enjouement dans
 l'entendement de son discours pour
 redresser ceux que leur
 état engageoit dans les mari-
 ages, des peines & des disgraces
 qu'ils y devoient essuyer,
 qu'on avoit pour eux de gran-
 des distinctions & d'excessives
 complaisances, comme c'étoit
 aussi pour temperer le bonheur
 de ceux qui y avoient renoncé,
 qu'on mêloit dans la douleur
 & dans la tranquillité de leur

1. Vie quelques humiliations. Mr
 2. l'Abbé Bignon après avoir
 3. fait l'érudition & la délicatesse
 4. du discours de Mr Danchet,
 5. termina l'Assemblée, en lui di-
 6. sant que le plaisir que l'on avoit
 7. pris à l'écouter, quoiqu'il heu-
 8. re fut passée, faisoit son Eloge.
 9. Le lendemain l'Académie
 10. Royale des Sciences tint aussi
 11. séance publique d'après Pas-
 12. ques. Mr l'Abbé de Louvois
 13. qui y présidoit, en fit l'ouver-
 14. ture, & parla de la différence
 15. qu'il se trouve entre les Assem-
 16. blées publiques & les particu-
 17. lières, qui consiste en ce que

266 MEMOIRE

dans les premières il n'y avoit
cune dispute comme dans les
autres. Il dit ensuite que Mr
Dodart étant mort peu de
jours avant la séance publique
d'après la Saint Martin, le Se-
crétaire, quelque Faculté qu'il
eût à travailler, n'avoit pas eu
le temps de faire son éloge,
parce que cet éloge devoit plus
consister en faits qu'en pensées
et en sentimens, il avoit besoin
de tems pour chercher des Me-
moires. Il dit ensuite que Mr
l'Abbé Bignon (qui estoit pré-
sent) avoit ébauché cet éloge
par tout ce qu'il avoit dit à la

gloire de de sçavans hommes.
 & l que lce que son cœur luy
 avoit alors fourny, il pouvoit
 passer pour un beau Panegyric
 qu'il du Postum. Il mourut l'année
 1624. Mr. de Fontenelles Secretaire
 de l'Académie, fut ensuite
 l'éloge de Mr. Denis Dodart
 Parisien, & fils de Jean Dodart
 Bourgeois de Paris, & qui mit
 toute son application à bien
 faire élever son fils. Ses soins
 ne furent pas perdus. Dès l'âge
 de quinze ans Mr. Dodart don-
 na des marques d'une grande
 sagesse & d'une habileté préma-
 ture. Mr. Ratin s'en explique

262 MANÈGE

dans plusieurs de ses Lettres d'une manière avantageuse, la première où il parle du jeune Ecolier de Medecine, est celle où il mande à son Amy que le jeune Candidat a pris le degré de Bachelier. Il rend dans cette Lettre un témoignage avantageux à sa sagesse & à son érudition; & il prédit à son Amy que le jeune Dodart sera un jour un des plus habiles Medecins de Paris. Il parut depuis que Mr Patin ne se perdit plus de vue; il rend compte à son Amy de tous les progrès qu'il faisoit dans son Art; & il en

parle dans les termes dont les plus sçavans v parlent ordinairement de ceux qui s'attachent aux Sciences & qui les cultivent avec succès.

Mr de Fontenelles parla ensuite des engagements qu'on vouloit faire prendre à Mr Dodart, à la Cour & dans l'Eglise, & qu'il refusa avec beaucoup de modestie, ne pouvant se résoudre à abandonner sa chere solitude. Il fut cependant obligé dans la suite, d'accepter la qualité de Medecin de Messieurs les Princes de Conti; qualité, pour suivre Mr de Fontenelles, qui ne

luy servit qu'à faire voir sa pénétration & son desintéressement. Le goût que Mr Dodart avoit pour la solitude & les études qu'il y trouvoit, luy donnaient les moyens de devenir un des plus habiles hommes de son siècle; il y étudia la nature avec tranquillité, & il la suivit pendant plus de trente années d'expériences, sans aucun relâche, & c'est ce qui luy fit faire tant de belles découvertes sur la transpiration dont Sandtorius a le premier parlé avec tant de précision. Mr Dodart, comme Mr de Fontenelles, estoit excellent

cellent Physicien, & s'il avoit
penetré tous les secrets de la
Philosophie, il en avoit aussi
pris toutes les maximes. Con-
tent du peu qu'il avoit & vi-
vant sans ambition, il a tra-
vaillé jusqu'à la fin de sa vie
avec une application sans relâ-
che; il avoit fait un Systeme en-
tier de Physique, & il avoit
commencé un Traité de la Mu-
sique que la mort l'a empêché
d'achever. Mr de Fontenelles
dit aussi que Mr Dodart n'avoit
épargné ni soins, ni argent
pour faire de nouvelles décou-
vertes, & que pour le bien du

Avril 1708.

Z

266 MERCURE

Public, il les avoit communiquéés avec autant de facilité, qu'il avoit eu de peine à les faire. Il ajouta que voulant savoir l'effet que la nourriture maigre & la viande faisoit sur le corps humain, il s'estoit fait peser le matin du Mercredy des Cendres, & que s'estant encore fait peser le soir du dernier Samedy de Carême, il avoit trouvé qu'il pesoit huit livres de moins qu'au commencement du Carême; & que s'estant fait peser de nouveau, le premier Jeudy d'après Pâques, il pesoit quatre livres

de plus que la dernière fois qu'il s'estoit fait peser : de manière qu'en cinq jours son poids avoit augmenté de la moitié des huit livres, dont il estoit diminué en six semaines. Mr de Fontenelles, en parlant des Amis de Mr Dodard, n'oublia pas Mr le Clerc Medecin de Geneve, frere de l'illustre Mr le Clerc d'Hollande. Il fit voir que les qualitez du cœur de Mr Dodart ne le cedoient pas à celles de son esprit. Il finit l'Eloge, de ce fameux Medecin, par la peinture qu'il fit de ses mœurs &

Z ij

268 **MERCURIE**

de son cœur ; il loua fort sur
 tout sa charité & les moyens
 ingenieux qu'il employoit pour
 la mettre en œuvre. Madame
 la Princesse de Conty Douai-
 rière , à laquelle il estoit atta-
 ché , fit voir qu'elle connoissoit
 bien son merite , & la perte
 qu'elle faisoit , puisqu'on luy
 vit répandre des larmes , lors
 qu'on luy aprit sa mort. Elle ar-
 riva , cette mort , ajouta Mr de
 Fontenelles dans une conjonc-
 ture heureuse , pour Mr Dodard ,
 puisque le peu de temps qui res-
 toit jusqu'à la Sceance publique
 n'ayant pû suffire pour rassem-

blier les Memoires necessaires ,
pour composer son Eloge, Mr
l'Abbé Bignon y suppléa abon-
damment , par ce qu'il dit sur
le champ, dans cette Sceance ,
à l'occasion de la perte que l'A-
cademie venoit de faire ; hon-
neur qu'aucun Academicien
n'avoit encore reçu.

Mr l'Abbé de Louvois en
resumant le discours de Mr de
Pontenelles, ajouta encore quel-
ques traits à la gloire de l'il-
lustre mort.

Mr Vieussens, Medecin de
Mr le Cardinal de Janson, de
la Faculté de Montpellier ,

Z iij

270 MERCURE

Membre de l'Academie des Sciences , Agregé aussi à la Société Royale de Londres, lut une Dissertation sur la nature du sang. Il parla sur cette matière en Maître & en homme qui la possède bien. Il a en effet l'avantage d'y avoir fait de nouvelles découvertes , comme on le peut voir dans l'excellent Livre qu'il a composé sur la Structure des vaisseaux du corps humain , & dont tous les Journaux ont parlé avec éloge. Mr Vieussens parla de quatre sortes de temperamens , auxquels il en subordonna plusieurs au-

tres inferieurs; mais il proposa en même temps une opinion que Mr l'Abbé de Louvois luy fit tres bien remarquer ensuite qui pourroit trouver des Adverlaires; ce que Mr Vieussens dit sur les qualitez différentes du sang; sur la Filtration, Coagulation, exfervescence, & sur tous les accidens qui peuvent en troubler le cours, fut tres curieux. Mr l'Abbé de Louvois, en resumant ce discours, felicita Mr Vieussens, sur le plaisir qu'il avoit eu de parler pour la premiere fois, dans une Acade-

mic , dont il estoit devenu
 Membre ; & qui après avoir
 souhaité long-temps d'acquies-
 cer même en vie à une Na-
 tion étrangere , qui l'avoit pos-
 sedé & se l'étoit voulu approp-
 rier , l'avoit enfin reçu d'une
 main respectable. Il parloit de
 Mr le Chancelier , qui a fait re-
 cevoir Mr Vicussens dans l'A-
 cademie.

Mr Lemery le fils lut ensuite
 un discours de Mr Hom-
 berg sur les vents. Il en expli-
 quoit la nature & les differens
 effets. Et cette dissertation peut
 passer pour une histoire natu-

celle de ces Meteores pour diverses Regions ; il parla des tempêtes & des ouragans, des Mafés & des Courans, & de leurs différences dans les diverses contrées de la terre. Les remarques de Mr Homberg peuvent beaucoup servir à ceux qui naviguent dans les Indes Occidentales, & aux Physiciens pour leur aider à découvrir les véritables causes des vents tant générales que particulières. Ce qu'il dit des vents *alizes*, fut très-curieux, & fut écouté avec beaucoup de plaisir de toute l'Assemblée, & l'on re-

marqua aisément qu'il n'y a
qu'une longue étude de la Phy-
sique soutenue d'une longue
expérience qui puisse donner de
si sûres lumières sur des Mé-
teores dont la cause est si obs-
cure pour ne pas dire si igno-
rée de la plus grande partie
des Philosophes. Mr Homberg
rapporta dans sa dissertation
les sentimens de plusieurs Phy-
siciens qui ont traité cette ma-
tière , & qui semblent l'avoir
épuisée , & il fit voir qu'ils
avoient laissé beaucoup de cho-
ses à dire , soit parce qu'ils les
avoient crû inutiles , quoi qu'il

les fussent très-importantes, soit parce qu'ils n'avoient pû en donner de solides explications. L'Auteur de cette dissertation reçut de grands applaudissemens, & Mr l'Abbé de Louvois qui en rapporta la substance en peu de mots après avoir loué Mr Homberg sur l'érudition de son discours & sur son application infatigable aux découvertes de la Physique, dist qu'on ne pouvoit mieux définir la nature & les propriétés des vents qu'il l'avoit fait, & que ce qu'il avoit dit sur tout des vents alizez avoit été écou-

276 **MERQURE**

ré avec beaucoup de plaisir ;
mais qu'il devoit prendre garde
de qu'un coup de ces vents
ne le reportast dans sa Patrie
d'où la France l'a tiré. (Il par-
loit de Batavia , Capitale des
Etats que possèdent les Holan-
dois en Amerique , où Mr
Homberg est né) parceque
l'Academie y perdrait trop.

Mr Maupi parla après Mr
Lemery , sur le mouvement
des Planetes. Il fit un détail des
différens Systemes de Prolo-
mée, de Copernic & de Kepler ;
ce qu'il dit sur ce dernier &
sur l'Eclypse dont il parle dans

les ouvrages, parut tres recher-
ché. Il fut qu'en différentes
saisons de l'année, la distance
qui est entre le Pole & l'Etoile
Polaire varioit, & que cette va-
riation est celle que le mouve-
ment de la terre doit produire;
ce qui sert à résoudre une dif-
ficulté qu'on fait contre le Sys-
tème de Copernic, qui doit su-
poser que l'axe de la Terre fait
voir une espèce de Cilindre par
son mouvement annuel, qui
prolongé jusqu'au Ciel des Etoi-
les fixes, y trace par sa Baze une
circonférence circulaire. Mr
Cassini & les plus habiles Astro-

278 MERCURE

nomes soutiennent que les variations de distance de l'Etoile Polaire & du Pole, ne sont point telles qu'elles devroient estre, puisque le mouvement de la terre supposé, les Etoiles fixes pouvoient bien tourner sur leur centre, puisque le Soleil qui en est une, tourne sur le sien, & que quelques-unes peuvent avoir des Hemispheres inégalement lumineux. Mr Maupi fit plusieurs autres remarques de la plus subtile Astronomie, mais dont il est impossible de rien extraire sans rapporter les Figures qui servent à

les expliquer. Ce discours fut très-applaudi par ceux à qui cette science est connue, & ce que Mr l'Abbé de Louvois dit à l'Auteur, en le résumant, a dû le flatter agréablement. Il est en effet assez rare de voir qu'un homme aussi jeune que Mr Maupi ait d'aussi grandes connoissances des sciences les plus abstraites, & les moins à la portée du commun des hommes.

L'Assemblée finit alors, quoy que l'heure n'eut pas encore sonné, parce qu'il ne restoit pas assez de tems pour lire un autre discours que Mr l'Abbé de

280 MERCURE

Louvois annonça , & qui regardoit une matiere fort interessante. Ce que cet Abbé dist en cette occasion sur le peu de temps qui restoit , parut tres-ingenieux , & l'Assemblée sortit fort satisfaite du President , & de tous ceux qui avoient parlé.

La Musique tenant un rang considerable entre les Sciences & les Arts , je crois devoir ajouter à ce que je vous en viens de dire , la Chanson suivante.

LE GALANT 281

LIBRARY OF THE

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

est

oy



as

ac

le

-

c

u

l-

Louve

doit

sante.

cette

temps

ingen

tir foi

& de

parlé.

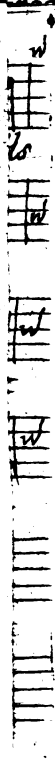
La

confic

& les

ter à

de dir



AIR NOUVEAU.

*De ces Costeaux fleuris, que l'aspect
est charmant,*

*Mais sur tout qu'ils ont de quoy
plaire*

Pour un fidelle Amant

Quand il y revoit sa Bergere.

L'Article qui suit est plus
serieux, & je ne doute point
qu'il ne vous fasse beaucoup de
plaisir.

Les Députez des trois Or-
dres des Etats de la Province
d'Artois, eurent audience du
Roy le 18. de ce mois. Ils fu-

Avril 1708. Aa

282 MERCURE

rent presentez par Mr le Duc d'Elbeuf, Gouverneur de Picardie, Artois, & Hainault, & par Mr le Marquis de Cauty, Secrétaire d'Etat. Ils estoient conduits par Mr le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies, & par Mr des Granges, Maître des Ceremonies.

La parole fut portée par Mr de Gouy de Carrigny, Abbé de l'Abbaye de Saint Jean au Mont, Docteur de Sorbonne, & Grand-Vicaire du Diocèse d'Ypres; Mr Baron d'Euclem, Comte de Rumbec, estoit Député de la Noblesse, & Mr

Gaudron Echevin de la ville
d'Arras, estoit Deputé pour le
Tiers-Etat.

Voicy le Discours qui fut
prononcé par Mr l'Abbé de
Goüy.

SIRE,

*Les Etats de vostre Province
d'Artois, viennent rendre à Vostre
Majesté leurs tres-humbles hom-
mages, & l'assurer de leur sou-
mission, de leur fidelité inviola-
ble, de leur zele ardent pour son
service, & de leur tendresse res-*

Aa ij

284 MÉTAPHYSIQUE

pectueuse pour sa Personne sacrée
Heureux d'être gouverné par un
Prince, sous l'empire duquel
bien mieux que dans les temps
les plus florissans de l'ancienne
Rome, on trouve une parfaite
liberté dans une parfaite obéissance.

Ils sentent qu'ils ont en vous
un Monarque bienfaisant, libe-
ral, fidele dans ses promesses, in-
flexible contre l'injustice, droit
& équitable, véritablement pere
de ses Peuples, & toujours Maî-
tre de luy-même : Un Prin-
ce, de qui l'on peut dire, ce
que Saint Ambroise disoit d'un
grand Empereur : que si son au-

torité suprême le faisoit craindre, sa bonté rendre pour ses Sujets, le faisoit aimer; que la compassion & l'humanité formoient le caractère de son cœur; & que le bonheur de ceux qui luy estoient soumis, estoit l'unique objet de sa grandeur & de sa puissance.

Mais, SIRE, toutes ces vertus, dont les siècles passez ne nous ont fait voir que des ébaüches dans plusieurs grands Princes; ces vertus vraiment Royales, qui vous ont rendu les delices de vostre Peuple & la terreur de vos Ennemis, ne pouvoient estre par-

286 MERCURE

faites, que dans un Roy Chré-
tien, & nous les voyons hau-
reusement accomplies dans V. M.
par cette pieté solide, dont Elle
nous donne un si grand & si par-
fait exemple.

Eh quel fruit n'en a point res-
senty l'Eglise ? Digne Fils-ainé
de cette Sainte Mere, c'est à
vostre zele pour l'extirpation de
l'heresie, à vostre fermeté contre
les nouveautez, à ce soin que vous
avez pris d'étrouffer le Schisme,
dès sa naissance, & jusqu'à la
racine, à ces saints Edits, donnez
contre l'erreur & contre le crime,
que nous devons le rétablissement

du culte de Dieu dans sa splendeur, la réunion de nos freres dans le même troupeau, & sous le même Pasteur, & cette parfaite tranquillité, que nous avons la consolation de voir dans l'Eglise, au milieu même du tumulte & des mouvemens de la Guerre.

C'est ce qui fait, SIRE, que l'Eglise s'intresse si vivement à votre conservation & à votre gloire, & que nos Temples rentissent des vœux, que nous ne cessons point de faire pour votre prospérité; & c'est ce qui a attiré sur vous toutes les faveurs, dont

288 MERCLINE

Dieu, Protecteur des Princes justes, a beny vostre Règne.

Pour éprouver vostre cœur, & le faire mieux connoître à tout l'Univers, le Seigneur a voulu, après une longue suite de victoires, vous faire passer par quelques adversitez ; mais elles ont servy à nous faire découvrir en vous, un nouveau genre de vertus.

Nous avions vû dans V. M. une grandeur sans ostentation, une moderation sans foiblesse, un abord gracieux, une pente naturelle à pardonner, une facilité à sacrifier vos propres interests, pour
donner

donner la Paix à vos Peuples, lors même que vous estiez en estat de donner la loy à toute l'Europe conjurée contre vous, & une infinité d'autres grandes vertus.

Mais nous n'avions point eu occasion d'admirer cette égalité d'ame qu'aucune crainte ne peut troubler, cette fermeté dans des évènements imprévus, cette activité à prendre dans le moment le party le plus sûr, & ce qui vous rend encore plus grand, cette humble soumission aux ordres de la Providence, que Dieu a récompensée aussi tost par de nouvelles prosperitez.

Avril 1708.

Bb

En effet, n'avons-nous pas vu en peu de temps la naissance de deux Princes assurer dans votre Auguste Maison, la possession des deux plus grandes Monarchies de l'Europe ?

La Campagne s'ouvre en Espagne par une victoire complete & par la reduction de deux Royaumes, & elle s'y termine par la prise d'une Place, dont la conquête nous fait esperer de voir bientost toutes les Espagnes réunies sous l'autorité du Roy votre petit-fils.

En Alsace, vos Troupes passent le Rhin, cette fameuse riviere, qui mit des bornes aux conquestes

des Césars , & qui a tant de fois
fermé de passage aux les vôtres.

Elles ont forcé des retranche-
mens qui paroissent inaccessibles.

Une Armée qui s'y croyoit en sû-
reté , est obligée de chercher son sa-
lut dans la fuite , & cette heureuse
expédition jette la terreur dans tou-
te l'Allemagne.

En Flandre , vostre Armée
étonne d'abord l'Ennemy par une
marche prompte & audacieuse.

Elle luy donne la loy pendant la
Campagne, & le combat luy ayant
esté plusieurs fois offert , il l'a tou-
jours evité.

On tâche d'un autre côté de

B b ij

292 MERCURE

surprendre un Port, qui fait la sûreté de plusieurs Provinces ; tout semble promettre aux ennemis un heureux succès ; mais par une retraite précipitée, on est bien-tôt obligé de reconnoître qu'on tente en vain d'entamer un Royaume plus fort par l'amour des peuples pour leur Roy, que par la disposition de ses Places & de ses Frontières.

En tout cela, **SIRE**, nous reconnoissons cet esprit supérieur, cet esprit fait pour regner, que Dieu pour nostre bonheur, a confirmé dans **V. M.** comme autrefois dans David, ce Prince formé selon

son cœur; & c'est ce qui fait nostre
 sûreté aussi bien que le sujet de
 nostre admiration, & de nostre dé-
 vouement absolu. Malheureux de
 voir que nos forces ne répondent
 point à nos sentimens, & que l'état
 ou nostre Province se trouve, ne
 nous permet pas de satisfaire no-
 tre cœur, qui n'a d'autre passion
 que de prévenir en tout les desirs
 de V. M. & d'exécuter avec sou-
 mission les ordres qu'il luy plaira
 de donner à ses tres-fideles & tres-
 zelez Sujets de la Province d'Ar-
 tois.

Ce discours reçut de grands
 applaudissemens de tous ceux

Bb iij

294 MERCURE

qui le purent entendre, & les
Députés ne furent pas moins
charmés de la réponse que Sa
Majesté leur fit, que de la ma-
nière obligeante dont ce Mo-
narque l'accompagne, & qu'il
dit. Je dois ajoûter icy que l'Ab-
baye de Saint Jean au Mont
dont Mr de Gouy est Abbé, fut
fondée par Thierry Roy de
France, en 686. près de la Ville
Episcopale de Terouenne, où
elle a subsisté jusqu'en l'année
1553. qu'elle fut ruinée en mê-
me temps que cette Ville que
l'Empereur Charlequint prit en
ce temps-là, & qu'il fit entiè-
rement détruire. L'Evêché fut
divisé en trois Evêchez, qui
sont Boulogne, Saint-Omer,

de Ypres. L'Abbaye de S. Jean fut transférée premièrement à Bailloul en Flandre, & ensuite à Ypres, en 1599.

Mr de Gouy, Abbé de cette Abbaye, est d'une famille considérable de Picardie, originaire d'Artois, & elle est alliée à plusieurs des principales Maisons de cette Province. Je vous ay parlé de cette famille dans ma Lettre de Juin de 1688. dans l'Article de la mort du pere de cet Abbé.

Messieurs du Parlement ayant recommencé leurs séances d'après Pâques, ont fait les Mercuriales accoutumées. Toutes les Chambres de cet auguste Corps, sçavoir, la Tournelle, les cinq Chambres des Enquêtes

Bb iiij

tes, & les deux des Requestes s'assemblerent dans la Grande Chambre. Mr le Procureur General y parla avec d'eloquence & la dignité qui l'ont fait si souvent admirer ; lorsqu'il remplissoit la Charge de premier Avocat General ; il parla des devoirs de la Magistrature ; un homme bien pénétré de l'importance & de la nécessité de ces devoirs. Il s'étendit beaucoup sur l'attention qu'un Juge doit avoir dans l'examen des Causes sur lesquelles il doit prononcer ; sur les lumières dont il doit remplir son esprit avant d'enter dans une carrière où tous les pas qu'il fera doivent diriger des intérêts du public. Ce discours reçut de grands ap-

plaudissement ; on y admira la noblesse des pensées, & la délicatesse d'expression, qu'on a toujours observées dans les discours de ce grand Magistrat. 28

Mr le premier Président parla ensuite, avec autant de force que de dignité. Tout ce qu'il dit sur la force des Loix, & sur la nécessité de les observer, parut fort délicat ; ce digne Chef de la Justice s'étendit sur les devoirs des Juges, & sur la consolation qu'ils doivent sentir au fond de leur cœur, lorsqu'ils les remplissent avec exactitude, ce qui fit connoître à toute l'Assemblée que ce grand Magistrat estoit très-pénétré de tout ce qu'il disoit, & que personne ne connoist mieux que luy les im-

portans devoirs de la Magistrature, & ne s'y assujettit avec plus d'exactitude. Ce discours fut aussi très-applaudi, & M. le premier Président ne étoit pas moins d'éloges en cette occasion qu'il en a reçu dans toutes celles où il a parlé depuis qu'il est à la teste du Parlement. Il y eut gens

M. le Marquis de Bullion, M. le Marquis de Fervaques, Colonel du Regiment de Piémont, a épousé Dame N. . . de Gigault-Bellefonds, fille de feu Louis-Christophe de Gigault, Marquis de Bellefonds, & de Marie Olympe de la Porte, Demoiselle de Mayenne, troisième fille d'Armand Charles de la Porte, Duc de Mazarin, & d'Hortense Mancini-Mazarini, nièce

BAILLON



Schériffier du feu Cardinal
zarine La nouvelle Marquise de
Pervagues est peuv. fille de Ber-
nardin de Gigauch, Marquis de
Bellesfonds, & fait Maréchal de
France en 1668 & mort en 1694.
Jean Claude de Bullion, Mar-
quis de Bonnelles, Mestre de
Camp du Regiment Royal de
Piémont, Brigadier des Armées
du Roy, & Lieutenant general
au Gouvernement d'Orleanois,
mourut y a deux ans après s'estre
fort distingué dans les Campa-
gnes d'Italie, estoit frere aîné
de Mr le Marquis de Pervagues.
Il est aussi frere d'Anne-Marie-
Marguerite, Duchesse d'Uzès,
& d'Elisabeth-Anne-Antoinet-
te, Princesse de Talmont; ce
Marquis a deux sœurs Religieu-

300 MERCURE

fcs, & un frere Abbe. Il est fils
 de Charles Denis, Seigneur de
 Bonnelles, Bullion, des Bordes,
 Montlouet, Esclimont, Preux,
 &c. Baron de Thiebrune,
 Marquis de Gallardon, Fervan-
 ques, &c. Conseiller du Roy en
 ses Conseils, Prevost de la Ville,
 Prevosté & Vicomté de Paris,
 Gouverneur des Provinces du
 Maine, Perche & Comté de La-
 val, & d'Anne Rouillé, fille de
 Jean Rouillé, Conseiller d'Etat
 ordinaire, & de Marie de Co-
 mans d'Astrie. Mr le Marquis
 de Bullion est le troisieme fils de
 Noël de Bullion, Marquis de
 Gallardon, Seigneur de Bon-
 nelles, Conseiller d'Honneur
 au Parlement de Paris, Secre-
 taire & Intendant des Ordres

GALANT 301

du Roy, & de Charlotte de Prié,
 ſœur de Me. la Maréchale de la
 Moignon, & fille aînée de Louis
 de Prié, Marquis de Toucy, &
 de Françoise de S. Gelais-Luſi-
 gnan. Ses freres aînez eſtoient
 Armand-Claude de Bullion,
 Marquis de Gallardon, Sei-
 gneur de Bonnelles, & premier
 Ecuyer de la grande Ecurie
 mort ſans alliance en 1671. &
 Alphonſe Noël, Marquis de
 Ecrvagues, Capitaine-Lieute-
 nant des Chevaux-Legers de la
 Reine, Gouverneur des Pays &
 Comté du Maine, Laval & Per-
 che, mort auſſi ſans alliance en
 1698. Noël de Bullion fils aîné
 du Surintendant, eſtoit frere
 de François, Marquis de Mont-
 loüet, premier Ecuyer de la

302 MERCURE

la grande Ecurie , mort en 1671. & qui a laissé des enfans de Louise Rouault Dame de Thionbrun, il estoit aussi frere de Pierre, Abbé de S. Paron de Meaux, de Claude, Seigneur de Longchêne, pere de Mrs les Marquis d'Ailly & de Longchêne, & de Marie, femme de Mr de Pomponne de Bellievre 2. du nom, premier President du Parlement de Paris. Henry de Bullion, dit *le Capitaine*, frere du Surintendant, fut pere d'un autre Henry, Conseiller en la Grand'Chambre, & ayeul de Mrs Jean-Louis de Bullion, Comte de Fontaine, & Conseiller aux Requestes du Palais.

Mrs Pierre Armand Marquis de Gassion, & connu aupara-

vant sous le nom de Vicomte
 de Montboyer, a épousé Dlle
 N. Etiquard d'Armenonville
 fille de Mr d'Armenonville Con-
 seiller d'Etat, & niece de Mr
 l'Evêque d'Orleans. Cette Dame
 est aussi cousine germaine de Mr
 le Premier Président, dont la
 mere estoit sœur de Mr d'Ar-
 menonville. Mr le Marquis de
 Gassion est fils de M^{re} Pierre
 Marquis de Gassion Président à
 Mortier au Parlement de Na-
 varre & Conseiller d'Etat par
 Lettres Patentes du 30. Janvier
 1664, & de Dame Magdeleine
 Colbert du Terron fille de N.
 Colbert du Terron Marquis de
 Bourbonne, Conseiller d'Etat,
 & de Magdeleine Hennequin.
 Mr le Marquis de Gassion avoit

304 MÉRCADE

deux freres ainez qui ont esté
tuez, ſçavoir Charles Marquis
de Gaſſion, Capitaine Lieu-
tenant des Gendarmes du Ma-
ſeigneur le Duc de Bourgogne &
Brigadier des Armées du Roy,
qui mourut des bleſſures qu'il
reçut à la journée d'Altoch-
ter en 1704. & Jean Chevalier
de Gaſſion qui fut tué un mois
auparavant dans un party; Mr
de Gaſſion a encore un frere
& deux ſœurs; Henry Baron
de Camours, François marié
avec Jean Armand, Marquis
de Moncein Gouverneur du
Pais de Soule, & grand Séné-
chal de Navarre, & Marie de
Gaſſion qui eſt une tres-belle
perſonne.

Mr le Preſident de Gaſſion

est frere de feu Theophile, Comte de Gassion Lieutenant aux Gardes, puis Capitaine de Chevaux Legers, mort en Bearn; d'Henry Comte de Gassion Brigadier des Armées du Roy, & Enseigne des Gardes du Corps; tué à la Bataille de Nerwinde en 1693: de Jean connu d'abord sous le nom de Chevalier de Gassion, & aujourd'hui sous celui du Comte de Gassion, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Mezieres, cy devant Lieutenant des Gardes du Corps de Sa Majesté, & qui a eu l'honneur de commander des Corps séparés; de Marie de Gassion épouse de Mr. le Marquis d'Amou, Lieutenant Ge-

Avril 1708. Cc.

neral au gouvernement de
 Guyenne ; de Magdeleine de
 Gastion mariée à Mr. de Mont-
 lezon Marquis de S. Lary, de
 Jeanne Mariée à Mrs. Anthonin
 Marquis du Pont, Premier Pre-
 sident de la Chambre des Comp-
 tes de Navarre, & d'Esther,
 épouse de Henry Marquis de
 Poudenx, Brigadier des Armées
 du Roy, freres de Mr. l'Evêque
 de Marseille. Ils sont tous sor-
 tis du mariage de Jean, & du nom
 Marquis de Gastion, Procureur
 general, puis President à Mortier
 au Parlement de Navarre, Con-
 seiller d'Etat & Intendant de
 Justice en Bearn, & de Marie de
 Besiade, fille de Pierre de Besia-
 de & sœur du Marquis d'Avargy
 grand Bailly d'Orleans. Jean

troisième étoit frere aîné de Jean de Gassion Maréchal de France, qui finit une vie mémorable par quantité d'actions éclatantes au Siège de Lens en 1647. où il fut tué. La maison de Gassion descend d'Arnaud de Gassion qui vivoit en 1346. Je reviens à ce qui regarde le nouvel Epoux, & la nouvelle Epouse. Elle a tout ce qu'il faut pour plaire, & ils ont lieu d'estre satisfaits l'un de l'autre. Ce mariage a esté fort glorieux à M^r de Gassion, & a fait voir qu'il mérite justement le surnom d'honneste-homme qui luy a esté donné depuis long-temps. Après la ceremonie des Epousailles qui furent faites à Paris, toute l'illustre Assemblée qui y

avoit assisté, alla à la belle maison de la Muette, où elle fut splendidement reglée par Mr d'Armenonville.

Il me reste à vous parler de quelques autres Mariages arrêtés entre des personnes du premier rang, mais dont je crois ne vous devoir entretenir qu'à près que l'amour aura tiré le Rideau sur les futurs Epoux.

Cet article me fait souvenir que Mr l'Abbé de Noailles vient de quitter le parti qui engage à un perpetuel célibat, & qu'ainsi il pourroit bien un jour entrer dans un Sacrement dont l'Etat tire de grandes utilitez, & selon toutes les apparences il ne sera pas long temps sans servir le Roy, & sans exposer

son sang pour le bien & pour la gloire de la patrie, puis que auf-
 M. tolt après avoir fait ses Exer-
 cices à l'Academie, il entrera
 dans les Mousquetaires,

Mr le Cardinal de Noailles
 son oncle, a donné le Canoni-
 cat de l'Eglise de Paris, dont
 cet Abbé jouissoit, à Mr l'Abbé
 de Gontaut, qui a eu depuis
 près d'une année dans la même
 Eglise, la dignité de Chantre,
 par la demission de Mr l'Abbé
 Péroche. Mr l'Abbé de Gon-
 taut est de la maison de Biron,
 & de la Branche de Gontaut
 Cabrerres. Je vous en ay ample-
 ment parlé lorsque je vous ay
 appris qu'il avoit eu la dignité
 de Chantre. Mr l'Abbé de Gon-
 taut avoit porté les Armes avec

310 MERCURE

beaucoup de réputation avant d'entrer dans l'état Ecclesiastique. Il a esté long-temps Capitaine de Carabiniers, & il seroit pendant les Campagnes que Mr le Maréchal de Noailles fit en Catalogne dans la dernière Guerre. Lorsque l'on a beaucoup d'esprit, on est propre à toutes sortes d'états; quoique Mr de Gontaut n'eut pas esté destiné à celuy où il se trouve aujourd'uy engagé, il n'en remplit pas moins bien les devoirs. Il est tres-bon Prédicateur, tres-éclairé, & tres-bon Theologien, & il a exercé ses grands talens dans les meilleures Chaires de Paris.

La lecture de cet article doit faire remarquer que Mr l'Abbé

de Gontaut a quitté les Troupes pour prendre le party de l'Eglise, & que Mr l'Abbé de Noailles a quitté l'Eglise pour entrer dans les Troupes, de maniere que l'Eglise & l'Etat ne perdent rien à ce changement.

Il est tems de vous parler de l'affaire de Neufchâtel, sur laquelle toute l'Europe a les yeux ouverts depuis long temps, & sur la suite de laquelle ceux qui aiment le desordre & la confusion, & qui en tirent des avantages, avoient beaucoup compté, & je dois vous apprendre que la neutralité dont on a si souvent parlé, vient d'estre terminée à la Diette des Cantons protestans tenuë à Arras.

312 **MERCORE**

& que cette neutralité y a
esté acceptée de la même ma-
niere qu'elle avoit esté propo-
sée à la Diette de Bade. Je vous
envoie la-dessus une pièce qui
doit vous faire beaucoup de
plaisir, puisqu'en matiere de
nouvelles, rien n'en fait davan-
tages que les pieces Origina-
les. C'est le consentement don-
né par Mrs du Canton de Ber-
ne, & remis entre les mains de
Mr le Marquis de Puiseux pour
obtenir de Sa Majesté, la rati-
fication de cet accommodement.

*NOUS Bourgmaitres, Avoyers
Lademmen & Conseil des Euxables
Cantons Evangeliques de la Suisse
& de leurs Alliez; à sçavoir de
Zurick, Berne, Glaris, Basse,
Schafousen,*

Schafousen, apenset, Vry Roorden
de la Ville de Saint Gal & Biene :
Ratifions & approuvons unanime-
ment le Projet fait à Baden en der-
nier lieu, par les Députés des treize
Cantons & Alliez du L^{on}able Can-
ton Helvetique; & Nous requerons
en mesme-temps Son E. M. le
Marquis de Puissieux, Ambassadeur
en Suisse, qu'il luy plaise de l'en-
voyer à Sa Majesté, nostre tres-
gracieux Seigneur & Confederé,
& en mesme-temps S. E. peut estre
assurée que nous observ^{er}ons, avec
exactitude le contenu en ladite
Paix perpetuelle, & aux Allian-
ces, aussi-bien que le Traité de
Neutralité, fait en 1703,

Et Nous en particulier, l' voyer,
Petit & Grand Conseil du L^{on}able
Canton de Berne, promettons que
Avril 1708. Dd

314 MERCURE

ceux de Neufchastel & Valangin, en qualité de nos Combourgeois, & en vertu, tant de la Paix perpétuelle que nous avons avec la France, que de l'alliance de 1663. dans lesquelles nous les reconnoissons compris, n'entreprendront rien directement, ni indirectement contre la Couronne de France & ses Estats; que l'on ne permettra pas que pour lesdits Comtez on forme aucune entreprise contre les Provinces de ladite Couronne: Nous prions reciproquement Sa Majesté qu'Elle veuille bien observer en tout & par tout, la Paix perpétuelle & lesdites Alliances; & en conséquence laisser jouir ceux de Neufchastel & Valangin & lieux en dépendans, de la liberté du Commerce, de la tranquillité de la Paix, com-

me auparavant : & lorsque le Pro-
jet cy-dessus mentionné, & la pre-
sente Déclaration, auront esté agréez
& ratifiez par S. M. T. C. nous
sujdits des Louables Cantons, &
s. Alliez, nous nous engagerons
respectivement d'observer, avec fi-
delité, tout ce qui y est contenu ; en
foy dequoy, &c.

Comme les mouvemens qui s'é-
toient excitez, à l'occasion de la suc-
cession de Neuchâtel, sont heuren-
sement appaisez, & que Sa Ma-
jesté a bien voulu abandonner le
ressentiment qu'Elle en avoit conçu,
le Louable Canton de Berne, pour
entretenir une sincere amitié & un
bon voisinage, comme par le passé,
s'est déclaré vouloir procurer auprès
de qui il conviendra, l'exécution
des articles suivans.

D d ij

316 M I R R O I R

1° Que les Troupes qui ont esté
levées dans l'Estat de Neufchatel,
pour sa feuzeté, seront licenciées en
la mesme maniere que celles de
Berne; qui sont dans ledit Estat.

2° Que de la part de la Ville &
du Comté de Neufchatel, on accor-
de aux Capitaines du Pays, qui
sont au service de France, les ve-
rues nécessaires, pour rendre leurs
Compagnies complètes, de la mè-
me maniere que cela se pratique
dans les Lomables Cantons du Corps
Helvetique.

3° Qu'on ne donnera ni retraite,
ni assistance aux Desertours de Fran-
ce, & qu'on en usera à cet égard,
comme on en a fait par le passé.

Mrs de Berne, après avoir
donné à Mr le Marquis de Pu-
fieux l'Acte que vous venez de

Ilira, ont remoigné à cet Am-
bassadeur, que Sa Majesté leur
feroit plaisir, si Elle vouloit
bien que la Declaration qu'Elle
donneroit en consequence, fût
conçue dans les termes suivans.

L O U I S. &c. A tous ceux
qui ces Presentes Lettres ver-
ront. **S A L U T.** Comme Nous
avons fait connoître pendant tout
le cours de nostre Regne, la bien-
veillance que nous portons à nos
chers & grands Amis, allies &
Confederes, les Cantons suisses des
Hautes Allemagnes, & leurs Co-
alliez, nous avons voulu leur don-
ner une marque particulière de No-
stre attention, à conserver la tran-
quillité du Double Canton Helve-
tique, en dispensant de nostre part,

D d. iij

318 M. R. C. L. R. E.

les alarmes que luy avoient cause
 les evenemens arrivez en dernier
 lieu, à l'occasion de la succession à
 la Comté de Neuchâtel & Val
 langin leurs dependances, & les
 suites funestes qu'ils en prevoient;
 C'est pour cet effet que nous voulons
 bien ne pas suivre le ressentiment
 qu'ils craignoient de nostre part, &
 l'égard de la Ville & des Comtez
 de Neuchâtel & Valangin, &
 leurs dependances: & nous avons
 consenty & consentons, tant à la
 priere que L. L. C. C. & Catholiques
 nous ont fait à Baden par leur Dé-
 claration, qu'à la priere que les L.
 L. C. C. Evangeliques, particu-
 lierement, Berne, nous ont fait par
 leur Declaration du 17. Mars 1675. ap-
 prouvons & ratifions aussi par la
 presente, les Declarations susdites

de part & d'autre : en foy de quoy,

Et c'est ce que je vous prie de remarquer.

Vous devez remarquer que les Cantons Protestans ne sont entrez dans aucun détail, lors qu'ils ont ratifié ce qui a esté arresté à la Diette de Bade, ce qui est beaucoup plus fort que, ils avoient embarassé leur consentement de discours vagues, qui auroient pu estre sujets à interpretation. Ainsi de la maniere que cette grande affaire a esté terminée, les droits des Pretendans à la Principauté de Neufchatel, demeurent conservez jusqu'à la Paix, après laquelle, & peut estre même en la traittant, on verra à qui elle doit legitimement appartenir.

Je passe à un article que je

crois que vous attendez impatiemment.

On doit demeurer d'accord, pour peu que l'on y fasse de réflexion, que l'Angleterre doit être encore quelque temps malheureuse, puisque la manière dont l'affaire d'Ecosse a tourné, fait connoître que les trois Royaumes qui composent cette Couronne, ne verront pas encore finir leurs maux, pendant cette Campagne, & ne jouiront pas du plaisir de revoir si-tôt leur légitime Souverain, qui par sa présence auroit remis le calme dans ces Etats, où l'agitation intérieure est beaucoup plus grande qu'elle ne paroît, & auroit fait cesser les levées d'hommes & d'argent,

dont ces malheureux États se
 trouvent d'autant plus épuisés,
 qu'on les emploie hors de ces
 Royaumes, depuis un grand
 nombre d'années. On en de-
 meurera d'accord, si l'on exa-
 mine que l'Angleterre n'a pres-
 que plus d'hommes pour en-
 voyer à ses Alliez, dont les
 Armées ne sont grossies que par
 les Troupes Etrangères, qui
 sont à la solde de la Reine
 Anne, qui de cette manière
 fait sortir tout l'argent des
 trois Royaumes, après avoir
 fait verser le sang d'un nombre
 infiny de braves gens, qui sont
 morts hors de leur Patrie. Tous
 ces malheurs auroient finy, si le
 Ciel, encore irrité contre les
 Anglois, ne leur avoit pas re-

fusé la présence de leur légitime Monarque , sans laquelle les affaires de la Grande Bretagne ne se peuvent rétablir , puisqu'il en sortira des Troupes & de l'argent , elles ne se remettront jamais , & qu'elles ont besoin pour cela , d'une paix de longue durée , que le retour de leur véritable Souverain sur le Trône de ses Ancêtres , peut seul leur procurer.

Quoique l'entreprise d'Ecosse n'ait pas réussi , elle ne laisse pas de produire de grands avantages , puisque la défiance qui règne en Angleterre , n'y peut entretenir que du trouble & de la confusion , & que des dix mille hommes qu'on avoit retirez de Flandre , il n'y en

est retourné que quatre mille.

L'Affaire d'Ecosse a aussi servy à faire connoître la grandeur d'ame du Roy d'Angleterre, que les perils n'ont point étonné, & qui a fait voir que rien n'estoit capable de l'empêcher de s'exposer. On peut juger de la vivacité, avec laquelle ce Prince souhaitoit d'affronter les dangers, par les paroles suivantes, tirées d'une lettre de Mr du Guet, Intendant de Marine à Dunkerque. Elles regardent l'impatience que ce Monarque avoit de s'embarquer. Cette lettre est du 17. Mars.

Le Roy d'Angleterre qui avoit pris des hier la résolution de s'embarquer aujourd'uy, vient de monter en Chaloupe pour se rendre

324 MERCURE

à bord. Mr de Forbin qui arrivoit de la Rade, luy a remontré en vain que le vent estoit forcé à l'Oüest, & qu'on croyoit voir les Anglois sortis de la passe d'Oüest, & les Hollandois de celle de l'Est. Un Courtier a eu beau pendant qu'il dînoit, nous avertir de la part de Mrs de Princé & de Lessan, que les Ennemis avoient appareillé des Dunes à la vüe d'une Flote du Havre, sur laquelle ils chassoient, & que la plus grande partie d'eux prenoient la route de Danckerque avec Pruvillon Blanc. Tout cela n'a pu luy faire changer de sentiment. Je ne rendray pas, a dit ce Prince, le nombre des Ennemis plus grand pour estre abord; les vents n'en deviendront pas plus contraires, & je seray cependant où
je

je dois estre prest à profiter de la moindre conjoncture favorable ; j'y veux aller , & *il est party sur le Champ.*

Cette maniere de parler & d'agir d'un Monarque aussi jeune , & qui ne s'est pas encore trouvé en estat d'envisager & de craindre aucuns périls , doit faire connoistre qu'il poussera loin la valeur , & l'intrepidité, lorsqu'il se trouvera en état de le faire , & que les plus grands Heros n'ont pas marqué plus de fermeté , & ne se sont pas distingués par des sentimens plus genereux , lorsqu'ils ont fait le premier pas dans la carrière de l'honneur. Il n'estoit pas au pouvoir de ce Monarque de faire changer les vents qui se sont

Avril 1078. E c

trouvez contraires à ses desseins, & il a fait voir autant de sagesse en cédant à leur violence, que de constance pendant une longue & cruelle navigation à souffrir les maux que cause la mer, à ceux qui ne sont pas encore accoutumés à cet Element. On peut néanmoins dire, que lorsque d'un costé les vents luy ont esté contraires, ils l'ont servy de l'autre, puisqu'en s'opposant à ses desseins, ils luy ont donné lieu de se faire admirer de tous ses Sujets, & de s'acquiescer leur estime & leur amour, tout ce qu'il a fait en cette occasion, ayant paru digne d'un véritable Heros. Le dessein qu'il forma d'abord, après avoir vu ses projets reculez, de fai-

se la Campagne en Flandre, & de s'y distinguer, servit à le consoler; & ce Monarque, depuis ce tems-là, n'a plus esté occupé que de cette pensée. Je ne doute point qu'il ne me donne lieu de vous parler souvent de luy pendant la Campagne. Cependant, il est à souhaiter qu'il ne se laisse pas trop emporter à l'ardeur de son courage, & qu'il n'expose pas trop une vie qui doit estre chere, particulièrement à l'Angleterre, puisque sa presence seule doit un jour rendre la tranquillité à tous ses Sujets, & empêcher que la suite de la guerre ne cause leur ruine totale.

L'article qui suit vous paroîtra d'autant plus curieux que

Ec ij

328 MERCURE

vous y trouverez les propres termes d'une lettre du Prince Ragotski, écrite au Prince Esterhafi Palatin d'Hongrie. Ce dernier avoit invité le Prince Ragotski, tant en son nom qu'en celui de la Diète de Presbourg, d'obliger les Comtez qui luy sont soumis d'envoyer des députez à l'Assemblée afin de concerter tous ensemble les moyens de rétablir la paix dans leur commune patrie, à quoi le Prince Ragotski a répondu que *Mr Esterhafi ne devoit pas ignorer que dans la Diète tenue à Onoch, le Trône d'Hongrie avoit esté déclaré vacant, & l'Empereur Joseph déchû de la Couronne pour avoir renversé les principales Loix du Royaume, & violé les sermens qu'il prêta*

et de son election & de son Couronnement ; que ce Prince n'avoit plus aucun droit à la Couronne ; que par conséquent la Diète convoquée en son nom estoit velle , & qu'elle ne pouvoit estre composée que de gens ennemis & traitres à la nation Hongroise ; qu'il exortoît le Prince Esterhazy de faire attention à ce qu'il devoit à Dieu , à son honneur , à ses interets particuliers , & à ceux de sa propre patrie , & qu'il esperoit qu'il abandonneroit bien-tôt le party de l'iniquité pour se ranger du costé de celui de la justice.

Cette lettre a esté trouvée d'autant plus belle qu'elle ne contient que des veritez auxquelles on ne peut faire que de mauvaises repliques , puisque l'on ne doit jamais disputer

E c iij

330 MERCURE

contre des faits.

Je ne doute point que ce que vous venez de lire, ne vous donne lieu de croire que la Diète de Presbourg ne sera pas aussi avantageuse à l'Empereur qu'il se l'étoit imaginé en la convoquant, & vous en serez convaincuë en lisant l'Extrait que je vous envoie, tiré d'une lettre d'Allemagne.

Les Lettres de Vienne disent que le Cardinal de Saxe-Zeits y étoit revenu de Presbourg, parce qu'il n'avoit pas trouvé les Députés Hongrois qui y sont assemblez, disposés à prendre les résolutions violentes contre les Mécontents contenues dans les Instructions de la Cour Impériale. La plupart des Députés sont même retournés chez

eux , sous pretexte que n'étant
venus que pour traiter d'un accom-
modement , & ne trouvant person-
ne avec qui le negocier , leur se-
jour estoit inutile à Presbourg , de-
sorte que la Diette se separe peu
à peu sans attendre un Decret Im-
perial pour cela.

On ne doit pas douter de ce-
te verité , puisque l'on tient ce
langage à Vienne même.

Mr de Brissac , Major des
Gardes du Corps , & le plus an-
cien Lieutenant des quatre
Compagnies , a esté obligé de
se retirer , à cause de son grand
âge , après avoir rendu de longs
& assidus services. Son zele &
son application ne pouvoient
aller plus loin. Aussi en a-t'il
esté récompensé pendant le

cours de ses services, d'une manière dont il a dû estre satisfait. Sa Majesté a donné le poste important de Major des Gardes du Corps à Mr d'Avignon. Il s'est acquis depuis long temps une estime generale, par des actions d'éclat, par une conduite toujours égale, & par les qualitez les plus nobles & les plus aimables qu'on puisse souhaiter dans un Officier. Il a esté Aide-Major dans la Compagnie de Duras, où ses services luy ont acquis beaucoup d'estime. Feu Mr le Maréchal de Duras qui le connoissoit parfaitement, l'a traité jusqu'à sa mort, avec la plus grande distinction; & lorsque les infirmités & le grand âge de Mr de Serignan,

premier Aide-Major des Gardes du Corps, connu & estimé par ses services, l'obligerent de se retirer, Mr d'Avignon fut nommé pour remplir sa place, dans laquelle ses services ont continué de luy attirer une estime generale. Toute la Cour a esté charmée de le voir Major, & on ne peut exprimer la joye qui se repandit parmy les Gardes du Roy, aussi-tôt que l'on apprit cette nouvelle dans les Sales des Gardes. L'Employ de Major des Gardes du Corps, est de la Creation du Roy. Feu Mr le Chevalier de Forbin le remplit bien dignement le premier. Il le quitta pour commander la premiere Compagnie des Mousquetaires, après la mort de Mr

334 MERCURE

d'Artaignan Mr de Brissac y fut mis à la place de Mr de Forbin, & Mr d'Avignon est le troisième, qui remplit cette place, & il n'en est pas moins digne que les deux qui l'ont précédé. Il s'est distingué dans toutes les affaires d'éclat, où se sont trouvés les Gardes du Roy, dans les guerres précédentes, & il a toujours eu la réputation d'en être un des meilleurs Officiers. Aussi est-il généralement estimé & chery de Officiers & des Gardes. Tous ceux qui le connoissent, publient qu'on ne peut trouver un plus honneste homme, ni plus brave & plus appliqué à ses devoirs; & il a le secret de les remplir au gré même de tous ceux qui sont obligez

de luy obeir. Par cette Promotion, Mr de Brusach, si connu par ses services, est devenu premier Aide-Major. Mr de Paris-Fontaine en a esté nommé le second; & à la priere de Mr de Brissac, Mr de Grillet son neveu a esté fait Aide-Major de la Compagnie de Villeroy, dont il estoit déjà troisième Exempt, & où il est fort considéré. Son Bâton d'Exempt a esté donné à Mr de Beauchamp, Brigadier de la Brigade de Montesson. Toutes ces places ne pouvoient estre mieux remplies.

La mort de Mr d'Estanchaux, a fait vacquer la place de Secrétaire des Commandemens de Monseigneur le Dauphin, qu'il occupoit du vivant de feu Mr

336 MERCURE

le Duc de Montausier ; qui ayant beaucoup de confiance en luy , avoit obtenu du Roy qu'il demeureroit auprès de ce Prince en cette qualité , & il a exactement rempli jusqu'à sa mort, toutes les fonctions de cet Employ qui vient d'estre donné à Mr d'Andrezelles , parce qu'il est Secrétaire du Cabinet , & que de pareils Emplois doivent estre remplis par ceux qui sont revêtus de ces Charges , & c'est pourquoy Mr de Charmont aussi Secrétaire du Cabinet a esté nommé depuis quelques années pour servir auprès de Monseigneur le Duc de Bourgogne ; qui est tres-satisfait du choix qu'il a plû au Roy d'en faire ; Mr de Charmont estant distingué

gué par sa naissance, par son esprit, & par les grands Emplois dont il a esté honoré. Il y a lieu de croire que Monseigneur le Dauphin ne le sera pas moins de Mr d'Andrezelles, dont les services & l'esprit sont connus, & dont l'activité & le zele ont paru en beaucoup d'occasions. Il a esté Commissaire Ordonnateur en Italie. Il est fils de feu Mr Picon, qui a paru infatigable dans les services qu'il a rendus sous le Ministère de feu Mr Colbert, qui n'a jamais employé pour servir le Roy, que des personnes affectionnées, & capables du plus grand & du plus pénible travail.

Messire Urbain du Plessis
Marquis de Jarzé Chevalier de
Avril 1708. Ff

338 MERCURE

S. Louïs a esté nommé Ambassadeur en Suisse, à la place de Mr le Marquis de Puiseux qui l'a remplie depuis plusieurs années avec beaucoup d'éclat & de succès.

La maison du Plessis est du pais du Maine Mr le Marquis de Jarzé qui en est le chef, n'est pas moins distingué par sa valeur dans le service, qu'il se distingue dans le monde par la délicatesse de son esprit & par l'exactitude de sa conduite. Peu de gens de sa qualité ont plus d'amis que luy. L'esprit & le mérite paroissent hereditaires dans cette Maison. Le bisayeul de Mr le Marquis de Jarzé qui avoit épousé une fille du Maréchal de Lavardin avoit la répu-

tion d'avoir beaucoup de l'un & de l'autre. Leur fils, ayeul de cet Ambassadeur estoit Capitaine des Gardes de la Reine Mere ; c'estoit un Seigneur très-accomplí. Il passoit pour un homme des mieux faits de cette Cour, & dont l'esprit égaloit la grande valeur : son fils, pere de Mr le Marquis de Jarzé mourut fort jeune, & il n'eut pas le tems de donner des preuves de tout son merite. Il avoit épousé Mlle de S. Ofange de la Maille, Mere de ce nouvel Ambassadeur. Il est allié à la maison de Lavardin, à celle de Tessé, & a beaucoup d'autres aussi considerables. Il entra au service fort jeune. Il fut d'abord Capitaine de Cavalerie dans le

F f ij

Regiment de Villeroi. Il eut ensuite un Regiment de Cavalerie qui portoit son nom, & il le commandoit au Siège de Philisbourg, où il eut une main emportée d'un coup de Canon en sortant de la Tranchée pour aller au quartier de Monseigneur. Cette blessure estoit si considerable, qu'on fut obligé de luy couper le bras; lorsqu'il se vit hors d'estat de servir, il se défit de son Regiment en faveur de Mr le Marquis de Montendre de la maison de la Rochefoucault.

Mr le Marquis de Jarzé a épousé Mlle de Goury, dont tout le monde parle avec éloge. Mr de Goury son pere avoit esté Intendant en Alsace; & il estoit tres-

proche parent de Mr le Chancelier le Tellier. M^{re} la Marquise de Jarzé estoit sœur Cadette de feu Mr Verthamon de la Ville-aux-Clercs, dont le mérite & le souvenir vivront longtemps après elle. Elle a laissé un garçon & deux filles. Il n'a que seize ans & ses sœurs ont trois ou quatre années plus que luy. Il a beaucoup d'esprit, & il paroît qu'il doit avoir un jour toutes les grandes qualitez qui distinguent ceux de sa famille. Les deux sœurs ont des qualitez qui leur attirent l'estime & le respect de tous ceux qui les connoissent. Il s'en trouve peu de mieux faites & de plus estimées par leur agrément, par leur esprit, par leur raison, &

Ff iij

342 MERCURE

par leur conduite. Après la mort de leur mere, Mr de Verthamon de la Ville-aux-Clercs, épousa Me la Comtesse de Montnime, de la Maison d'Aubuffon, dont je vous ay si souvent parlé, avec des éloges, dont personne n'est plus digne qu'elle. Mr de Verthamon de la Ville-aux-Clercs, Conseiller de la Grande Chambre, a la reputation d'estre un tres bon Juge. Il est aîné de Mr l'Evêque de Pamiers, de Mr de Verthamon de Villemenon, Conseiller de la Seconde des Enquestes, & de Me l'Abbesse de Crespy en Valois. Il est tres-proche parent de Mr de Verthamont, Premier President du Grand Conseil, & il porte les

mêmes armes. Il est aussi aîné de Mr l'Abbé de Verthamon, nommé à l'Evêché de Conzerans.

Je reviens à l'Ambassade de Suisse. Il y en a peu d'aussi difficiles; elle demande un homme qui soit pénétrant, qui ait beaucoup d'esprit & d'attention, qui ait le talent de bien écrire, & celui de parler en public, à cause des Memoires & des Discours que les Ministres qui sont auprès du Corps Helvetique, sont souvent obligez de faire, sans avoir le temps de se préparer, & parce que l'on doit avoir beaucoup de prudence & de ménagement, avec un Corps, dont tous les Membres ne sont pas toujours d'accord, la plus

344 MERGURE

part ayant des interets particuliers , ſeparez de l'interet general , & tous les Miniſtres Etrangers , qui ſont aupres de ce Corps , eſtant ſans ceſſe occupez à former diverſes brigues , pour le mettre dads les interets de leurs Maîtres , ou pour l'empêcher d'agir en faveur de ſes Alliez. Ainſi l'on ne nomme ordinairement pour cette Ambaſſade , que des perſonnes dont l'eſprit eſt connu , & que l'on croit revêtus de tous les talens neceſſaires , pour la bien remplir.

Les Lieutenans Generaux des Armées du Roy n'ayant plus qu'un pas à faire pour ſe voir élevez à la dignité de Maréchal de France , rien n'eſt plus naturel que de les y nommer tous

les jours. On peut dire que toutes leurs preuves sont faites, s'il n'est permis de parler ainsi, pour arriver à ce rang. Ils n'ont esté faits Brigadiers qu'après plusieurs actions de distinction ; Ils n'ont esté nommez Maréchaux de Camp, qu'après s'estre distingués par d'autres actions encore plus éclatantes ; & ils n'ont mérité d'estre Lieutenans généraux qu'après avoir fait connoître par plusieurs autres actions encore d'une plus haute distinction, qu'ils sont capables de commander des Armées en Chef, & quelquefois même après en avoir commandé. Il est vrai que tous ceux qui se trouvent dans cette situation, ne sont pas tous jours nommez Maréchaux

346 MERCURE

de France , parce que le nombre en seroit trop considerable , à cause de la grande quantité de Troupes que le Roy a sur pied. Ainsi il n'en tire que de temps en temps de cette pepiniere de Braves , & selon les occurences, pour servir en qualité de Marchaux de France. S. M. qui connoist le caractere de ceux qu'il le employe , & qui sçait à quoy ils sont propres , ayant cru que le Commandement des Troupes qui devoient débarquer en Ecosse , convenoit à Mr le Comte de Gassé , pour des raisons dont elle n'est pas obligée de rendre compte , le nomma pour y commander les Troupes qui devoient agir de ce costé-là , & comme un pareil Commande-

ment demandoit un Maréchal de France, Elle avoit ordonné qu'il prendroit cette qualité, aussi-tost qu'il seroit à la teste des Troupes.

Mr le Comte de Gassé a pris le nom de *Maréchal de Maignon*, qui est celuy de sa Maison. Elle est des plus anciennes, & des plus illustrées, & ce nouveau Maréchal de France est le 3^e de sa Maison qui ait esté élevé à cette dignité. Jacques de Maignon II. du nom, Comte de Torgny, Maréchal de France, estoit le plus considerable de ceux qui estoient en son temps. Elevez à cette dignité, puisqu'il fut choisi pour faire les fonctions de Connestable de France au Sacre d'Henry IV.

348 MERCURE

On mérite souvent des récompenses de diverses manieres ; & pour des choses bien opposées ; & il est constant que ceux qui se tirent d'affaires par une grande habileté , & par une grande prudence , dans des conjonctures épineuses , & qui sauvent des Armées , lorsqu'elles se trouvent dans des situations qui devoient les faire périr , ne méritent pas moins d'être récompensés , que les Généraux que la Fortune favorise à pleines voiles , & à qui tout se montre favorable pour l'exécution de leurs entreprises. C'est ce qui est cause que le Roy a récompensé Mr le Comte de Forbin , & que Sa Majesté luy a donné de grandes loüanges ,
pour

pour avoir sauvé ses Vaisseaux dans la dernière affaire de Mer, & le précieux deposit dont ils estoient chargez. Vous sçavez que les trois Fregates de l'Escadre de ce Comte dont on estoit en peine, sont heureusement arrivées. Ainsi nous n'avons perdu que le Vaisseau le *Salisbury*, parce qu'il s'est trouvé plus pesant que les autres, sans quoy il auroit eu sans doute le même sort, ce qui fait honneur à la Marine de France, puisque ce Vaisseau est Anglois. Je crois que vous vous souvenez qu'il avoit esté pris la Campagne dernière, par l'Escadre de Mr le Comte de Forbin.

Je vous envoie l'Article sui-

Avril 1708.

Gg

350 **MERCI**

vant, de la maniere que je l'ay
reçu.

REMPLEMENT

d'Officiers de la Marine,
fait le 23. Avril.

Capitaines de Vaisseaux.

Mrs Girardin.

le Chev. de Beauharnois.

Pension de 1000. livres.

Mr le Chevalier de Modene.

Capitaine à la haute paye.

Mr de Pontac.

Capitaines de Frigates.

Mrs de Vieuxchamps.

Seguier de Liancourt.

Lieutenans de Vaisseaux.

Mrs la Jaille.

Villiers de Sainte-Croix.

GADANT 351

Lieutenant d'Artillerie.

Mr Maillon.

Capitaine de Brulot.

Mr Ma Calandre.

Enseignes de Vaisseau.

Mrs Catelin de la Garde,
des Gourtes.

Souslieutenant d'Artillerie.

Mr Gincette.

Aide d'Artillerie.

Mr Saccardy.

*Chef de Brigade de la Compagnie
de Brest.*

Mr Nogent de Sully.

Quoy que vous ayez déjà trouvé dans ma Lettre un Article fort ample touchant ce qui regarde les affaires de Catalogne, ce qui me reste à vous en dire ne laissera pas de vous paroistre

Gg ij

352 MESURE

aussi nouveau que curieux.

Les Catalans, voyant approcher le temps de l'ouverture de la Campagne, & voyant non-seulement que les Troupes qu'on leur faisoit depuis longtemps esperer d'Italie, & sur tout la Cavalerie, dont ils ont un extrême besoin, ne venoient pas; mais qu'il n'y avoit pas même d'apparence qu'on les dust embarquer, rien ne paroissant disposé pour leur embarquement, & toutes les mesures qui avoient esté prises à cet égard, ayant esté rompuës. Les Catalans, dis-je, voyant la dangereuse situation où ce dérangement les met, & tout se qu'ils en doivent craindre, ont fait un nouveau compliment à l'Arch-

duc, qui luy a esté fort desagréable, & qu'il a tres-mal reçu. Ils luy ont dit que n'estant pas en estat de se deffendre contre les nombreuses Troupes qui se préparoient à l'attaquer, ils luy conseilloyent de se retirer dans le Royaume de Naples, afin de sçavoir de se conserver ce Royaume, qui avoit un extrême besoin de sa presence, & qu'en son absence ils se deffendroient le mieux qu'il leur seroit possible; ce Prince a regardé cet avis comme un piège qu'on luy tenoit. Il en a paru fort irrité, & tout son Conseil en ayant esté alarmé, on résolut aussitost d'envoyer cinq Regimens Allemands dans Barcelone, ce qui fut d'abord exécuté, & ce qui

G g ij

354 MERCURE

déplaist d'autant plus aux habitans, qu'ils voyent bien que ces Troupes ont esté envoyées plutôt pour les observer & les garder à vue, s'il m'est permis de parler ainsi, que pour deffendre la Place, qui suivant la situation où se trouvent aujourd'hui les affaires de Catalogne, auroit besoin d'un secours infiniment plus considerable pour tenter seulement de se deffendre. Pendant que la Catalogne craint de se voir attaquée de toutes parts; que l'arrivée de Mr de Noailles à Perpignan, & qui doit commander une Armée considerable achève de l'inquieter pour ne pas dire de la faire trembler, & qu'il y a lieu de croire que Toulrose ne tient

dra pas longtemps, les préparatifs que l'on fait pour l'attaquer étant très-considérables. Pendant, dis-je, que la confusion & la crainte règnent en Catalogne, & que l'on s'y trouve dans l'impuissance de se défendre, n'ayant ny assez de Troupes pour résister, ni assez de vivres pour subsister, ny assez de quoy nourrir les Chevaux, ny assez de munitions de guerre, on y a appris que Mr. le Duc d'Orleans étant party le 12. de ce mois de Madrid, est arrivé le 17. à Sarragosse, & qu'il doit incessamment ouvrir la Campagne par quelque expedition éclatante. On ne doit pas douter que ce Prince ne soit en estat de le faire glorieusement,

356 MERCURE

puisque depuis qu'il est party de France , il n'est pas demeuré un moment dans l'inaction , qu'il ne s'est pas contenté d'envoyer des Ordres par tout pour faire préparer toutes les choses nécessaires pour l'ouverture de la Campagne. Il a particulièrement pris des mesures pour ne pas manquer de Canon , & il a fait travailler à des affusts , parce qu'il en avoir manqué la Campagne dernière. Ce Prince ne s'est pas contenté d'envoyer des ordres par tout où il a crû nécessaire , afin de trouver en arrivant toutes les choses dont il avoir besoin pour l'ouverture de la Campagne ; mais il a aussi envoyé sur les lieux des personnes de confiance , afin d'être as-

suré par leur rapport de l'état de toutes choses ; & puisqu'il a quitté Madrid , il y a lieu de croire que tout se trouve dans l'état qu'il le souhaite. L'Intendant de Roussillon a fait des choses surprenantes pour amasser des provisions , & avant que les vivres eussent été adjugés à la Compagnie qui les vient d'avoir , à la teste de laquelle est Mr Bégon , il avoit assemblé six mille sacs de bled & de farine , qui peuvent suffire pour la subsistance d'une armée considérable pendant plusieurs mois. Son Altesse Royale s'est aussi donné beaucoup de mouvemens, pendant tout le temps qu'elle a demeuré à Madrid , pour tout ce qui regarde l'ouverture de

la Campagne, que les Espagnols doivent faire en Portugal. Ce Prince a assisté à une parcie des Conseils qui se sont tenus sur ce sujet, & il a fait voir que son zele répondoit à celuy du Roy d'Espagne, qui en cette occasion a paru digne des Couronnes qu'il porte, & a fait voir tout le zele imaginable pour la gloire & pour le bien de ses Sujets. Toute la Nation y a répondu les Troupes Espagnoles sont en estat d'agir, les recrues sont achevées, & les remontes sont faites, quoiqu'il n'ait pas esté abondant pour toutes ces choses. Enfin il y a lieu d'esperer de grandes choses pendant la Campagne, qui sera peut-estre ouverte

avant que vous receviez ma lettre, & je puis vous assurer que selon plusieurs lettres que j'ay vûes, & qui viennent de personnes dignes de foy, l'armée d'Elpagne & celle que doit commander Monsieur le Duc d'Orleans, doivent monter ensemble à cent mille hommes au moins, & j'en ay vû des détails, Bataillon par Bataillon, & Escadron par Escadron. Enfin, rien négale la beauté & la bonne volonté de toutes ces Troupes, & l'on a lieu de tout esperer de leurs Commandans.

Tous ces preparatifs n'ont pas empêché que le secours destiné pour la Sicile, & qui est commandé par Mr de Ma-

300 M. RICHARD

boni, ne soit party. Il couste
en trois mille hommes, qui ont
esté embarquez sur onze bâti-
mens; ce qui fait voir que l'on
n'a rien oublié de tout ce qui
peut rendre les Armes d'Es-
pagne triomphantes pendant la
Campagne prochaine. 1707
Il parut que les Alliez n'oyant
bien que tous secours ne pou-
roient arriver assez à temps pour
agir pendant la Campagne du
Printemps, car vous avez dû re-
marquer que les Armées d'Es-
pagne ne peuvent tenir la Cam-
paigne pendant les grandes cha-
leurs de l'Esté. Il paroit, dis-je,
qu'ils ont résolu de n'envoyer
de troupes que pour la Campa-
gne d'Automne; & les confe-
rences qui viennent de se tenir
à

à la Haye, entre le Prince Eugene & Milord Marlborough, ont roulé sur les efforts qu'on y a résolu de faire pendant la Campagne d'Automne, à qui l'on donne en Espagne, le nom de *seconde Campagne*. Les Anglois ont proposé de nouveau, dans ces Conférences, au Prince Eugene, de prendre le Commandement des Troupes des Alliez en ce Pays là; mais il ne seroit pas vray semblable qu'il acceptât ce Commandement, si long-temps, avant le temps qu'il devoit partir; puisque les affaires de la guerre pourroient tourner de maniere que l'Empereur auroit besoin de luy pour des affaires plus pressantes. Il y a quelque chose de

Avril 1708. H

362 MERCURE

bien extraordinaire dans les
Conferences tenues à la Haye,
touchant les secours que l'on
doit envoyer en Portugal & en
Catalogne, pour agir pendant
la seconde Campagne, puisque
selon toutes les apparences, les
choses auront bien changé de
face en ce temps-là; car si tout
ce que l'on nous rapporte est
véritable, comme il ne paroît
pas qu'on ait lieu d'en douter,
les Alliez auront en ce temps-
là bien de la peine à y met-
tre le pied, à moins d'y aller
tourner avec des armées formi-
dables; ce qui acheveroit de
les ruiner, & feroit périr la
plus grande partie de leurs meil-
leurs Troupes. Le temps nous
rendra plus scavant là-dessus;

cependant, voyons agir les uns pendant que les autres delibèrent. Quoique les Conférences tenues à la Haye parussent assez à propos dans la conjoncture présente, & l'on peut même dire nécessaires, tous ceux qui s'y estoient trouvez, n'y estoient pas venus avec la même intention. Le Prince Eugene apprehendoit que si l'Affaire d'Ecosse avoit des suites, l'inquietude que les Hollandois en auroient, ne les engageât d'entrer dans quelque espèce de pourparlers de paix, avec les François, & il estoit bien aise de se trouver sur les lieux pour les y empêcher; & d'ailleurs, comme il pouvoit arriver que quoy

Hh ij

que l'Affaire d'Ecosse manquée, les brüilleries d'Angleterre, fussent assez grandes pour y retenir Milord Marlborough, il esperoit que les Holandois se- roient assez simples pour le presser, ne croyant de salut qu'en sa personne, de prendre le Commandement de l'Armée de Flandre, avec la même vivacité, que les Alliez le pressoient tous les jours de prendre le Commandement de l'Armée de Catalogne; mais il ne paroissoit nullement convenable aux Holandois de se confier au Prince Eugene, & de mettre leurs principales forces avec les Places qu'ils occupent en Flandre, à la discretion d'un Prince entierement dévoué à la

Maison d'Autriche, qui auroit
 etu pouvoir se les approprier,
 sans qu'on eût aucun lieu de
 s'en plaindre, puisqu'elles ont
 esté conquises au nom de l'Ar-
 chiduc, comme Roy d'Espagne.
 Cependant, si les Autrichiens
 en estoient une fois les Maîtres
 absolus, les Hollandois se trou-
 veroient dans une situation plus
 facheuse, que celle où ils avoient
 tort de croire qu'ils seroient, si
 le Roy d'Espagne estoit demeuré
 paisible Possesseur de ses Etats,
 après y avoir esté appelé par
 ses Sujets, comme leur legitime
 Souverain. Il leur coute cher,
 de ne s'estre pas confiez à la pa-
 role de ce Monarque, & à celle
 du Roy Tres-Christien, qui
 n'en a jamais manqué à ses Al-

Hh iij

liez, & dont ceux qui ont voulu
 lui assurer le contraire, n'ont
 jamais pu trouver d'exemples.
 Si, dis-je, l'Empereur le feroit
 maître de la Flandre Espagnole,
 les Holandois seroient bridez
 d'une maniere, qui les mettroit
 au desespoir, la Maison d'Aut-
 riche ne gardant jamais d'au-
 nes mesures, avec qui que ce
 soit, & allant violemment à ses
 fins, sans avoir d'autre politique
 que de faire tout ce qui l'accor-
 mode. Enfin, si comme je viens
 de dire, le Prince Eugene s'ob-
 roit emparé des Places Espa-
 gnoles, nouvellement conqui-
 ses, sous le specieux pretexte
 qu'il auroit pris de les vouloir
 defendre, en prenant le Com-
 mandement de l'Armée des

Alliez, les Hollandois n'auroient jamais esté Maîtres d'enlever aucun Traité de Paix avec les deux Couronnes, & leu^r Republique se seroit insensiblement vüe abîmée par les dépenses d'une longue guerre, qui ruïne son Commerce, & les Anglois, qui ont fait toute la dépense de la même guerre pour la Maison d'Autriche, chagrins de voir les avantages que cette Maison auroit tiré de cette guerre, & les Places qui luy seroient demeurées, auroient voulu profiter aussi de la même guerre; ce qu'ils n'auroient pû faire, sans s'emparer de plusieurs Places, appartenant aux Hollandois, dont ils souhaitent il y a long-temps de voir le Commerce, qu'ils par-

368 MERCURE

agent avec eux, entièrement
ruiné.

Voicy un Extrait d'une Let-
tre d'Allemagne, bien digne de
vostre curiosité, & de l'atten-
tion publique, & sur tout de
celle de l'Assemblée de Rati-
bonne qui devroit l'avoir tou-
jours devant les yeux afin d'en
profiter.

*Le Duc d'Hanovre n'a pu par-
venir au but qu'il s'estoit proposé de
se faire reconnoître Electeur par les
Etats de l'Empire avant l'ouver-
ture de la Campagne ; mais la Cour
de Vienne l'a déterminé à ne se pas
rebuter dans l'esperance que s'il ve-
noit à remporter quelque avantage
considérable sur l'armée Françoisse,
ce luy seroit une puissante recom-
mandation auprès des Membres op-*

resans ; lui promettant d'ailleurs
que si l'armée Imperiale devenoit
superieure, un des principaux soins
de la Cour de Vienne, seroit de con-
traindre la Diète de gré ou de force
de récompenser les Services du Duc
d'Harbourg, à quoy Sa Majesté
Imperiale seroit secondée par les ar-
mes d'Angleterre, & de Hollande
comme affectionnées à son Altesse
sans par rapport à la conformité de
Religion qu'à cause des Services que
la cause commune à rien d'attendre
de lui.

Quoyque le caractère de l'Em-
pereur soit parfaitement connu
dans tout l'Empire, & même
dans toute l'Europe, rien ne
peut néanmoins en donner une
plus forte idée que ce qui est
contenu dans cet Extrait. Tou-

370 MIRACULE

tes les Puissances de l'Empire doivent connoître par là qu'il cherche non seulement à les gouverner arbitrairement, mais à les réduire sous un joug de droit tyrannique, sans le respect qui est dû aux personnes de son rang. L'Empereur fait voir que s'il estoit en état, il contrefaîndroit l'Assemblée de Ratisbonne ne d'obéir à ses volontés, & qu'il engageroit même l'Angleterre & la Hollande à les suivre. Il fait voir en même temps qu'il n'a aucuns égards pour la Religion Catholique, & que si les choses se trouvoient dans une situation favorable, il se feroit secondé par l'Angleterre & par la Hollande (ce sont ses propres ter-

mes) pour faire recevoir un Electeur Protestant de sa nomination. Il se persuade aussi que les Princes Protestans de l'Empire pourroient favoriser son dessein, en consideration de la Religion; mais comme ils agiroient contre leurs interets communs, & que en qu'ils feroient seroit injuste, il n'y a pas d'apparence qu'ils approuvent les menaces de l'Empereur, puisque si elles avoient effet, les Diettes de l'Empire devien droient inutiles, & que toutes les Puissances de ce vaste Corps, seroient gouvernées arbitrairement par Sa Majesté Imperiale, qui pourroit dans la suite se les assujettir entièrement; ce qui les doit empêcher de donner leur voix pour lais-

372 MERCURE

ser entrer dans leur Assemblée les Princes de l'Empire que d'Empereur veut tous les jours créer, afin qu'ayant un grand nombre de Créatures dans toutes les Diètes, il puisse y faire passer à la pluralité des voix même tout ce qui sera contraire au bien commun de l'Empire, afin d'établir insensiblement tout ce qui luy pourroit servir un jour à parvenir au but qu'il s'est proposé, en s'assujettissant tout l'Empire.

Le mot de l'Enigme du mois dernier estoit *la Poudre à canon*. Ceux qui l'ont trouvé sont : Mrs de la Tour-Gohory ; du Breüil ; Gallois ; le P. P. Lauriau ; Becquet, Philosophe du Pont Notre-Dame, & la voisine ;

be ; le Pere Jacob , sur le même
 Pont ; T. Destournelles ; l'Ab-
 bé Douët, des Montagnes d'Au-
 vergne ; M. E. le vieux Avocat
 au Parlement d'Orange ; Laisné,
 de la rue & attenant le Cadran
 S. Honoré ; M. Martin ; D. le
 Chin, Procureur Fiscal à Egli-
 gny près d'Auxerre, & son grand
 Amy Mr Trébuchet, Lieute-
 nant general dudit lieu ; Perrin ;
 Tamiriste ; le Constant Oronte,
 & son inflexible Belise ; le Ba-
 ron d'Albicrac ; l'Amant de la
 petite Javotte de la rue du Plâ-
 tre, & la Gouvernante de l'A-
 mant ; le Solitaire Desanglous,
 & son ami Darius ; le Mechani-
 cien, de Cour Cheverny près
 de Blois Mlles de la Cour de la
 rue S. Antoine, de la Guichar-

Avril 1708.

Ii

374 MERCURE

dicre; la jeune Muse-renaissance. G. O. l'Aimable du Rocher à la voix claire; de la rue de Beaune; l'Adorable du Maestrait de la rue du Mail; la Soudoyenne des Muses; la Blonde du Commun de Versailles; la plus spirituelle Dame de la rue de la Harpe; la plus jeune des belles Dames de la rue des Bernardins; O. Kambour, objet de la tendresse du Comte . . . la Colombe de Merignac, près Bordeaux; l'aimable Gabrielle de la rue Geoffroy-Lasnier, & la Finette au Jeu des Dames; la Poule brune & son Cocq blond; L. M. & l'Exilé, volontaire; la demi-Prisonnière de la Conciergerie; les deux Charmantes du Pont Notre-Dame;

Le Solitaire de la rue aux Fèves,
& Mlle Court-d'Amant.

Je vous envoie une Enigme
nouvelle; elle est d'une person-
ne de votre Sexe.

ENIGME.

Je fais quand je travaille un pe-
uible exercice.

Je monte, je descends, & voicy
mon supplée.

Quand je suis descendu

Je me trouve pendu :

Je suis cent fois le jour en si belle
posture,

Au commencement j'y fais nud &

Mais en revanche plus j'endure

Et mieux je me trouve vêtu.

Je travaille à faire la corde

A laquelle ensuite on me pend :

I i ij

376 MERCURE

*Se j'aide à ce travail , le secours
que j'accorde
Me rend plus gros & plus pesant.*

Mr Joly , Major Commandant des Tours de Toulon, vient d'estre fait Chevalier de Saint Louis , & Sa Majesté luy a donné en même temps une gratification de deux mille cinq cens livres, en consideration des services qu'il a rendus pendant le Siege de Toulon , qui luy ont esté representez par Mr le Maréchal de Tessé & par Mr le Marquis de Vauvray. Ce qu'il a fait pendant ce Siege ayant trop éclaté pour estre ignoré , & me trouvant fort pressé de finir ma Lettre , je ne m'étendray pas davantage sur ce qui le regarde.

Mr Chabre, Sous - Brigadier des Mousquetaires noirs, a reçu presque dans le même temps, l'Ordre de Saint Louis, qui a aussi esté donné à trois Officiers de Gendarmerie. Comme il n'y a dans ces Corps que des Officiers distinguez, leurs Emplois font assez connoistre pourquoy ils ont merité cet honneur.

Je reviens aux affaires de la guerre dont je dois encore vous parler. Toutes les Troupes sont en estat d'ouvrir la Campagne. Elles n'ont jamais esté plus sçes, plus belles, & plus complètes. Toutes les Recrues sont faites, & toutes les Remontes sont achevées. Le Roy a fait plusieurs revües des Regimens des Gardes Suisses & Françoises ;

Ii iij

378 MERCURE

des quatre Compagnies des Gardes du Corps ; des Grenadiers de la Maison ; des Gendarmes ; des Chevaux légers & des deux Compagnies de Mousquetaires ; & après avoir vu toutes ces Troupes presque homme par homme, Sa Majesté a dit qu'Elle n'en avoit jamais vu de mieux faits. Jamais Monarque ne s'est mieux connu en hommes, & ne s'est plus attaché à les considérer dans toutes les revûes qu'il a fait, & lorsqu'il a examiné un homme avec l'attention qu'il donne à tout ce qu'il fait, il pourroit dire de quoy il est capable. Sa longue expérience, pendant qu'il a été à la teste des nombreuses Armées qu'il a commandées en chef,

luy a acquis cette connoissan-
 ce, & de tout ce qui se fait
 - n Je dois ajouter à tout ce que
 jé viens de vous dire des Trou-
 pes, qu'elles sont toutes payées,
 & en état de rendre de grands
 services. Quoy qu'elles soient
 fat de point d'entrer en Campa-
 gne, le secret des opérations
 qu'elles doivent faire, est entie-
 rement gardé, comme il l'est tou-
 jours de tout ce qui regarde le
 Roy, & le Monarque impénétra-
 ble, ne laissant voir, & même
 deviner, que ce qu'il veut. On
 ne sçait pas même encore au-
 jourd'huy bien sûrement, s'il
 n'y aura point de changement
 dans le commandement de ses
 Armées, & si elles ne verront
 point à leur teste, des Generaux

qui n'ont point eu de Commandement pendant les dernières Campagnes, ce qui sera je crois connu avant que vous recevrez ma Lettre.

Les Alliés ne sachant de quel costé tomberont les plus grands efforts de nos Troupes, & ignorant même encore le nombre de celles qu'ils doivent avoir, se donnent de grands mouvemens. Ce ne sont que Courriers de Vienne à la Haye, de la Haye à Hanovre, & d'Hanovre à Ratisbonne, & à Dusseldorf. Milord Marlborough ayant esté dans la plupart de ces Cours comme Ambassadeur, à la fin de la dernière Campagne, le Prince Eugène joue le même personnage

au commencement de celle qui
 va s'ouvrir, & les Alliez encore
 incertains du nombre de Trou-
 pes qu'ils pourront mettre en
 Campagne, ne sçavent encore
 de quel costé ils doivent former
 de plus fortes armées. Ils par-
 lent de l'affaire d'Ecosse pour
 éblouir leurs peuples, comme
 d'une chose dont ils doivent ti-
 rer de grands avantages. Ce-
 pendant cette affaire, que les
 vents ont fait manquer, ne pro-
 duit rien d'avantageux ny de
 désavantageux pour aucun des
 partis, & remet les choses dans
 la situation où elles estoient au-
 paravant, excepté que les An-
 glois n'ont pas renvoyé en Flan-
 dre toutes les Troupes qu'ils en
 ont tirés, ce qui affoiblit beau-

382 MERCURE

coup le Corps d'Anglois qui est
en ce Pays.

Je ne puis vous donner de plus
frâches nouvelles d'Espagne,
qu'en vous envoyant la Lettre
suivante.

De Madrid le 16. Avril 1708.

Monseigneur le Duc d'Orléans
parait d'icy avant hier pour aller se
mettre à la teste de l'Armée qu'il
commande en Catalogne, & pour
y ouvrir la Campagne par quelque
opetation importante. Mr le Mar-
quis de Bezons partit d'icy en même
temps, & cinq cens Chevaux de la
Garde du Roy, qui doivent faire la
Campagne dans cette même Armée
se mirent en marche le même jour.
Tous les préparatifs sont faits aussi
de nostre part sur toutes nos Frontie-
res; & la bonté & le nombre de tou-

Et nos Troupes, nous flatent par avance que cette Campagne ne nous sera pas moins avantageuse que la dernière. Enfin tout se trouve de tous côtez dans la meilleure disposition du monde.

Le même jour du départ de Son Altesse Royale, le Roy passa en revue toute la Cavalerie de sa Garde, & le lendemain toute l'infanterie. La Reine se trouva à cette revue, & elle eut le plaisir de voir faire l'exercice à tout ce Corps, qui est des plus brillans & des plus choisis.

Vendredi passé troisième de ce mois, Mr le Prince de Chimay que le Roy a fait Grand d'Espagne de la première Classe, se couvrit pour la première fois. Il avoit pour son conducteur, qu'on appelle icy Parrain,

384 M A C O R E

Mr le Duc d'Auray. Ce même jour
Mr le Prince Pio reçut aussi le
Toison d'Or, le Roy l'ayant fait
Chevalier de cet Ordre. C'est une re-
compense qu'il a bien méritée par ses
Services. Il n'est pas moins estimé
en France qu'en Espagne. Le
Roy a fait aussi Grand d'Espagne,
Mr le Prince de Bergue & S. M.
s'applique à proportionner ses re-
compenses aux personnes & aux ser-
vices qu'on luy rend.

Mr l'Evêque de Pampelane, dont
on ne scauroit trop louer le zèle &
l'application au service du Roy, a
fait de nouveau un don à Sa Ma-
jesté de mille pistoles, & la ville de
Quintamar luy a donné aussi pour
les besoins pressans, une somme de
quinze mille cinq cent onze Reaux
de Vellan; ce qui, après le zèle &
l'affection

l'affection des habitans pour leur digne Monarque, n'est dû qu'à l'application de Don Bernardino Patricio de Arzé, Corregidor de cette Ville.

Sa Majesté a donné le Commandement des quatre Villes de la Mer au Maréchal de Camp Don Pedro Manso de Zuñiga, & celui des cinq villes d'Aragon au Sergent Major de Cavalerie Don Antonio de la Cruz Hedo. Sa Majesté a aussi accordé une place d'Auditeur dans le Conseil Suprême d'Aragon, à Don Bernardo Pazcuengos ; & une place au Conseil Suprême de l'Inquisition, à Don Gregorio Ramos, Inquisiteur de Cour.

On écrit de Valence du 10. que les Miquelets ayant investi le Château de Guadaleste, d'intelligence avec les Habitans, à l'insçu de la
Avril 1708. K k

386 MERCURE

Garnison, ils les y introduisirent ; mais Don Thomas Salgado, étant arrivé, avec une partie de son Regiment, il les chassa du Chateau & de la Ville, avec perte de ceux qui ne furent pas assez diligens pour se sauver ; avec les autres qui prirent la fuite.

Les dernières nouvelles de Lerida du 7. Avril, portant que le 30. Mars deux Compagnies de Grenadiers ; l'une du Regiment des Asturies, & l'autre de Pampelune, avec trente Chevaux de Marimon, sortirent de cette Ville là, & entreprirent dans Finiestra, malgré la résistance des Ennemis. Finiestra est sur les frontieres de Catalogne. Les nostres s'en rendirent les Maîtres, pillerent le lieu, & se saisirent du bétail. A leur retour les Miquelets embusquez dans un passage

avantageux, les chargerent. Le combat ne dura pas long-temps : ces Miquelets prirent la fuite. Il y en eut quelques uns de tuez, & on leur fit 24. Prisonniers. Nous n'y eumes de nostre costé, que deux Soldats blessés.

Selon la resolution. qu'on avoit prise de punir le lieu de Granadella, pour estre le centre & le lieu de retraite des Miquelets, de tout ce canton là, & dont les Habitans se fioient un peu trop, à la force & à la difficulté de la situation. Mr le Comte de Louvignies, Gouverneur de Lerida, donna ses ordres, pour y envoyer un détachement de cette Place & de Balaguer, sous la conduite du Capitaine de Chevaux Don Joseph Vallejo, Commandant de la Cavalerie. Ce détachement étoit composé de cent Grenadiers, de trois cent Fusiliers, & de trois cent cinquante

K k ij.

388 MERCURE

Dragons, Hoissards ou Cavaliers. Tout cela marcha la nuit du six au sept ; & comme il y a sept lieues de Lerida à Granadella , qui est dans les montagnes , sur le chemin de Tortose , l'Infanterie ne pût y arriver , avant le jour. Ce Commandant prit le party d'investir le lieu ; ce qu'il fit avec tant de conduite & de succès , que les Dragons se rendirent Maîtres des portes avant que les habitans eussent pû s'appercevoir de leur approche. Rien ne fut égal à leur surprise. Ils s'estoient flâtez que ce lieu estoit inaccessible à nos Troupes ; de sorte que profitant de leur trouble , on leur déclara que s'ils s'avissoient de tirer un seul coup de fusil , on les passeroit tous au fil de l'Epée ; & on ne leur donna pour tout terme qu'une heure , pour s'aller retirer dans une grande Eglise du Fauxbourg avec

leurs femmes & leurs enfans ; à condition qu'après qu'ils se seroient retirés tout seroit abandonné au pillage. L'Infanterie arriva & le pillage dura trois heures entieres. Il fut si considerable qu'en y joignant celui de la Puebla & de Bobera qu'on pillâ aussi ; & qui en dépendent , on auroit pu encore en changer plus de mille hommes. On emmena aussi cinq cens pieces de bétail , & beaucoup de bagages. Il parut aux environs d'autres habitans de differens lieux qui ne croyoient pas pouvoir estre fortés ; mais on les desabusa bien-tôt. On les poussa , on en tua un grand nombre , & le reste prit la fuite.

Le même jour ce détachement marcha aux lieux de Ilar de Canes & Mayals dans cette même Montagne , pour les confirmer dans l'obéissance du Roy , & pour leur faire

390 MERCURE

voir qu'il n'est pas impossible à ses Troupes d'y penetrer.

Le huit tout ce détachement rentrera dans Lerida , sans avoir rien perdu , & n'ayant que deux Cavaliers bleſſez. Ce ſucces quoyque mediocre ne laiſſe pas d'eſtre de conſequence. D'autres lieux voiſins en ont eſté fort intimiditez.

J'apprens en ce moment que Monſieur le Duc de Bourgogne doit commander la Campagne prochaine en Flandre , & qu'il doit eſtre accompagné de Monſieur le Duc de Berry. Il y a beaucoup à eſperer de ce Prince, dont la victoire a toujours accompagné les pas. Vous le ſçavez par le détail que je vous ay envoyé de ſes Campagnes qui m'ont fourni de quoy faire des volumes entiers ſéparez de mes

Lettres. Il aime la guerre ; il voit & entend tout par luy-même ; il a de la valeur & de la penetration ; il est magnifique ; il ne laisse aucune action sans récompense , & tous ceux qui ont eu l'honneur de servir sous luy , ne cessent point d'en faire des éloges.

S. A. E. de Baviere , doit commander en Allemagne , & M^r le Maréchal de Barwick servira sous ce Prince. Il a fait connoistre sa valeur dans une infinité d'actions ; son nom est redoutable parmi les Turcs , & il a rendu de tres-grands services à l'Empereur & à l'Empire. Je ne vous repete point icy ce que je vous en ay souvent dit.

Mr le Maréchal de Villars doit commander en Dauphiné , ce qui doit causer beaucoup de joye à tout le Pays & à toutes les Provinces voisines , & donner beaucoup d'inquietude à Monsieur de Savoye. Tout ce qu'il a fait de grand est si rescent , qu'il n'est pas necessaire de vous en rien dire. Il agit avec reflexion , & il est brave & heureux.

392 MERCURE

CONCLUSION.

Je crois que vous devez estre satisfaite de ma Lettre ; le grand nombre de matieres differentes qu'elle contient, doit plaire , à ceux qui veulent de la variété : & ceux qui aiment les Pièces d'Eloquence , les Sciences , la Galanterie , & les Nouvelles de Guerre, y doivent trouver dequoy se satisfaire. Je suis , &c.

A Paris le 30. Avril 1708.

T A B L E.

P Relude , dans lequel se trouve trois Eloges du Roy , pronon- cez par les deux Academiciens qui ont esté reçus en dernier lieu, & par celui qui a fait la fonction de Directeur à cette Reception. & Epitre en Vers , a S. A. S. Mon- sieur le Duc de Vendosme.	23
Epigramme faite à l'occasion de cette Epitre.	34
Premier article des Morts.	36
Epitaphes du Pere Mabillon	77



T A B L E.

<i>Discours prononcé à l'Abbaye de S. Victor , sur l'utilité des Bibliothèques publiques , & fondé par Mr le President Cousin.</i>	79
<i>Lettres Spirituelles données au public.</i>	87
<i>Nouveau Poëme donné au public.</i>	91
<i>These soutenue par Mr le Comte Philippe d'Arco.</i>	94
<i>Dignité de Prince de l'Empire accordée par l'Empereur.</i>	100
<i>Second article des Morts , contenant plusieurs Morts Etrangères.</i>	104
<i>Cartes nouvelles.</i>	125
<i>Epitre en Vers , qui a fait beaucoup de bruit dans le monde , & sur la matiere de laquelle plusieurs beaux esprits ont écrit.</i>	132
<i>Service fait pour feu Mr le Comte d'Eqmont.</i>	151
<i>Benefices donnez par le Roy dans la dernière promotion.</i>	158

T A B L E.

<i>Sermons à la Mode.</i>	187
<i>Galanterie faite par Mr le Comte de Pont hartrain.</i>	191
<i>Charge donnée par le Roy.</i>	193
<i>Troisième article des morts.</i>	199
<i>Article tres-curieux , avec deux piéces originales sur les affaires presentes de Catalogne.</i>	208
<i>Ce qui s'est passé à l'ouverture d'après Pâques de l'Academie Royale des Inscriptions & à celle de l'Academie Royale des Sciences , avec plusieurs Extraits des discours qui y ont été prononcez.</i>	233
<i>Audience donnée par le Roy aux Députez des Etats d'Artois , avec le discours prononcé par Mr l'Abbé de Goëy.</i>	281
<i>Mercuriales faites au Parlement après avoir ouvert ses séances d'après Pâques.</i>	295
<i>Mariages.</i>	298

T A B L E.

<i>Party de l'Epée embrassé par un Abbé de distinction.</i>	308
<i>Article concernant des pieces Origina- les sur l'affaire de Neuschâtel.</i>	311
<i>Article qui regarde le Roy d'Angle- terre.</i>	320
<i>Affaires d'Hongrie , où se trouve l'Extrait d'une lettre du Prince Ragotski.</i>	327
<i>Mouvement fait dans les Gardes du Corps , touchant plusieurs Em- plois donnez.</i>	331
<i>Mr d'Andrezelles , est nommé pour remplir la place que Mr d'Estan- chaux occupoit auprès de Monsei- gneur le Dauphin.</i>	335
<i>Mr le Marquis de Jarzé , nommé à l'Ambassade de Suisse.</i>	338
<i>Mr de Gassé est fait Maréchal de France.</i>	344
<i>Pension donnée à Mr le Comte de Forbin.</i>	348



T A B L E.

Remplacement d'Officiers de la Marine. 349

Suite des Affaires d'Espagne. 351

Conferences tenues à la Haye, & politique du Prince Eugene contre laquelle les Holandois sont en garde. 363

Extrait d'une lettre d'Alemagne, qui fait connoître les mauvais desseins de l'Empereur contre l'Empire, & le dessein qu'il a de le gouverner arbitrairement. 368

Article des Enigmes. 372

Nouveaux Chevaliers de S. Louis. 376

Affaires de la Guerre. 377

Lettre de Madrid. 382

Generaux d'Armées, qui doivent commander en Flandre, en Alemagne, & en Dauphiné. 390

Dans l'article de l'Academie des Sciences, on amis *Baumy* pour *Mausy*.

L'Air, Le Berger. page 79

L'Air, De ces Côteaux. page 281

